



Assemblée générale

Soixante-dixième session

22^e séance plénière

Judi 1^{er} octobre 2015, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft..... (Danemark)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Allocution de S. E. M. Dragan Čović, Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine.

M. Dragan Čović, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Dragan Čović, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Čović (*parle en bosnien; texte anglais fourni par la délégation*) : Il y a six jours, les dirigeants mondiaux, réunis dans cette même salle, ont donné naissance à une vision nouvelle d'un monde juste et viable, débarrassé de la pauvreté, de la peur et de l'oppression. Nous avons décidé que nos réalisations, ainsi que les erreurs et les échecs des décennies passées constituaient un fondement suffisamment solide pour transformer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) en réalité plutôt qu'en une utopie.

La détermination et l'unité dont nous avons fait preuve en vue d'élaborer et d'adopter le nouveau

Programme revêtent une importance symbolique en cette année où nous marquons le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation, qui continue de rassembler tous les pays, petits et grands, et n'a jamais cessé d'être une lueur d'espoir durant les périodes de désespoir.

L'anniversaire que nous célébrons nous offre également la possibilité d'analyser et d'évaluer le niveau des progrès accomplis à titre individuel et collectif dans la réalisation des buts énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous faisons cela dans le contexte de l'environnement mondial actuel extrêmement dynamique, qui continue de générer des problèmes nouveaux.

Ces problèmes sont nombreux, et il est de plus en plus difficile de prédire les conséquences de notre incapacité à les combattre efficacement. La crise en Syrie n'était, jusqu'à récemment, qu'une crise dans un pays dans la région du Moyen-Orient. Il y a peu de temps, la crise de réfugiés et de migrants du peuple syrien s'est matérialisée aux frontières de mon pays et nous a rappelé que les événements qui se déroulent dans d'autres endroits et d'autres régions et les événements qui se déroulent sur le pas de notre porte sont étroitement liés et inséparables dans le monde actuel.

Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées qui fuient la destruction et la mort, quittent leurs foyers et partent chercher refuge ailleurs augmente littéralement d'heure en heure. Pour la majorité des pays, les vagues de réfugiés qui arrivent représentent un

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29659(F)



Document adapté

Merci de recycler



fardeau qui dépasse largement leurs capacités. En outre, les tragédies qui frappent des victimes innocentes – en particulier des enfants, ce qui est impardonnable – font porter une lourde responsabilité non seulement aux États à titre individuel, mais également à l'ensemble de la communauté internationale. Elles testent également les limites de la solidarité et de l'empathie humaines. Dans le même temps, elles nous avertissent que nous devons d'urgence trouver des solutions efficaces.

Nous sommes donc profondément préoccupés par la détérioration du conflit dévastateur en Syrie, qui continue de déstabiliser la région et pose une menace extrêmement grave à la paix et à la sécurité internationales. La Bosnie-Herzégovine condamne fermement la torture et les souffrances indicibles infligées au peuple syrien. À cet égard, nous appuyons les efforts que déploient le Secrétaire général, l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble afin de trouver une solution politique et pacifique à la crise en Syrie. Nous estimons qu'il est essentiel que la transition politique en Syrie s'effectue dans le respect du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe).

Par ailleurs, nous suivons attentivement l'évolution de la situation au Yémen. Nous sommes profondément préoccupés par la déstabilisation politique de ce pays et la détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire sur place, qui a atteint des proportions intolérables dans ce pays. Nous appelons toutes les parties à régler par des moyens pacifiques toutes les questions en suspens afin de rétablir une paix durable et de permettre, dans les plus brefs délais, la distribution de l'aide humanitaire à la population civile. Dans ce contexte, la sécurité du personnel humanitaire et du personnel des Nations Unies doit être garantie.

Pour ce qui est de la situation en Ukraine, nous espérons que les parties à ce conflit respecteront l'accord de paix conclu à Minsk en tant que base d'une solution durable.

Le terrorisme et l'extrémisme violent sont, sans l'ombre d'un doute, les plus graves menaces auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. L'idéologie des groupes qui s'y livrent, qui se caractérise par un mépris total de la vie humaine, compromet gravement les valeurs fondamentales et les progrès de la civilisation.

La Bosnie-Herzégovine appuie la pleine mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et les activités du Comité contre le terrorisme, qui ont déjà permis de renforcer la coopération

intergouvernementale et les capacités des États Membres dans ce domaine. La Bosnie-Herzégovine est membre de la coalition mondiale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant formée en 2014 et dirigée par les États-Unis, et c'est l'un des pays qui fournissent une assistance matérielle au Gouvernement iraquien dans le cadre de cette entreprise.

En tant que Président du Conseil de l'Europe, notre pays est à la tête des actions menées par l'Europe dans la lutte contre le terrorisme, particulièrement au moyen du renforcement du cadre juridique, en application des dispositions de la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité. L'adoption du Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme par le Comité des Ministres en mai 2015, est un pas important franchi dans la lutte contre le terrorisme. Je voudrais saisir cette occasion pour souligner l'importance de l'article 8 du Protocole additionnel, qui porte que chaque partie désigne un point de contact disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, afin de renforcer l'échange rapide entre les Parties de toute information opérationnelle disponible.

Une intervention militaire limitée, quand on y recourt en tant qu'unique instrument pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, ne donne que des résultats de courte durée. Outre une action militaire décisive, approfondie, résolue et bien coordonnée, il faut une stratégie globale et une approche holistique pour combattre l'extrémisme violent et le terrorisme, lesquelles doivent viser à remédier aux causes profondes de ce phénomène. Entre autres mesures, il est extrêmement important, voire fondamental, de réduire la pauvreté et les inégalités, d'améliorer l'éducation et de donner des possibilités aux jeunes générations. Il est essentiel aussi d'éliminer les effets des préjugés et de la xénophobie dans nos sociétés et communautés, si nous voulons contrer la propagation de l'idéologie de l'extrémisme violent.

La Bosnie-Herzégovine se félicite du très important accord sur le programme nucléaire iranien conclu à Vienne en juillet 2015. Nous pensons que cet accord historique atteste réellement de la supériorité des efforts diplomatiques et de la détermination des parties à trouver un règlement pacifique. L'accord peut servir de ligne directrice pour le règlement d'autres situations de crise.

Il est indéniable que l'ONU est garante de la responsabilité et de la sécurité collectives, notamment par un meilleur usage de la diplomatie préventive et

de la médiation, de mandats solides et soigneusement planifiés pour les opérations de maintien de la paix, et d'instruments pour instaurer une paix durable. La Bosnie-Herzégovine s'est efforcée de partager sa vaste expérience en matière de consolidation de la paix et de transition démocratique, particulièrement en tant que membre, depuis janvier 2014, du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. Nous appuyons toutes les activités et initiatives de paix visant à prévenir les conflits, et nous contribuons activement à la sécurité collective à l'échelle mondiale. En participant aux missions de maintien de la paix des Nations Unies au Soudan du Sud, à Chypre, en Somalie, en Afghanistan, au Congo et au Mali, nous contribuons de façon très directe au maintien et à la consolidation de la paix dans le monde.

Suivant les suggestions de l'ONU, la Bosnie-Herzégovine a décidé de participer aux missions de maintien de la paix avec un personnel composé d'un nombre important de policières, qui représentent 20 % de l'ensemble du personnel déployé. Notre contribution aux missions de maintien de la paix, en termes de chiffre n'est certes pas aussi élevée que celle de certains pays qui participent avec des forces militaires et de police bien plus importantes, mais nous ne sommes pas moins fiers de la bravoure dont font preuve les agents de police de la Bosnie-Herzégovine déployés dans les missions de maintien de la paix partout dans le monde.

L'égalité de droits dont jouissent les femmes et les filles par rapport aux hommes dans certains domaines est resté à un niveau très élevé dans mon pays, et ce pendant des décennies. Nous avons toujours considéré les femmes comme des piliers de la famille et des communautés et des moteurs du développement de la société. Aujourd'hui, à la lumière des événements qu'a connus mon pays, nous sommes convaincus que les femmes peuvent être aussi un facteur essentiel de réconciliation. C'est pourquoi nous allons nous investir encore plus avant dans la promotion des intérêts des femmes, principalement en tant que meilleur moyen de guérir notre société, de réparer ce qui a été brisé, de renforcer la famille et de permettre une plus grande émancipation des femmes sur la base de la pleine égalité. En tant que membre de la Direction exécutive d'ONU-Femmes, la Bosnie-Herzégovine continue de se consacrer à la promotion des droits de l'homme au niveau international, en particulier en renforçant le statut de la femme conformément au Programme d'action de Beijing et aux objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il y a exactement 20 ans, la Bosnie-Herzégovine est parvenue à la paix qu'elle souhaitait depuis fort longtemps. Aujourd'hui, nous nous consacrons intensivement à la mise en œuvre d'un programme de réformes destinées à améliorer les conditions socioéconomiques dans le pays ainsi que l'état de droit, tout en nous acquittant des obligations auxquelles on a souscrites au titre de l'Accord de stabilisation et d'association de l'Union européenne, le premier du genre que mon pays a conclu avec l'Union européenne et qui est entré en vigueur il y a quatre mois. La prochaine étape sera la présentation par mon pays de sa demande d'admission aux fins de l'obtention du statut de pays candidat.

Parallèlement, nous nous employons à bâtir une société qui soit juste, équitable et égalitaire. Je puis assurer l'Assemblée que la Bosnie-Herzégovine croit fermement que notre expérience passée et les enseignements qu'on en a tirés peuvent contribuer à régler de nombreux problèmes au niveau régional comme au niveau international. Notre candidature au Conseil économique et social de l'ONU pour la période 2017-2019 doit être examinée sous cet angle. Nous participons aux efforts généraux visant à construire un monde meilleur et plus uni grâce à ces efforts et à d'autres activités similaires.

Notre détermination à pleinement respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales et à renforcer la démocratie et le dialogue multiculturel, ainsi que notre respect de la diversité ethnique, culturelle et religieuse, sont incontestables. À cet égard, tel qu'énoncé dans notre Constitution, la Bosnie-Herzégovine n'épargnera aucun effort pour lutter contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance à l'égard d'une composante de notre société, quelle qu'elle soit.

La Bosnie-Herzégovine est un État complexe et multiethnique. C'est précisément parce que nous sommes conscients des bénéfices et des avantages que nous offre cette diversité, reconnus même dans les moments les plus difficiles, que nous savons combien il importe que de protéger tous les droits individuels et collectifs et d'en assurer l'harmonisation avec les normes internationales pertinentes des droits de l'homme. Nous attachons une grande importance à la coopération régionale, et nous sommes pleinement déterminés à établir de bonnes relations avec nos voisins sur la base des principes d'amitié et d'ouverture. Nous sommes conscients que c'est la seule voie qui mène à la

stabilité dans cette région de l'Europe du Sud-Est, qui a été souvent en proie aux troubles dans le passé. Ce n'est que sur cette base que la perspective européenne sera atteinte par tous les pays de la région.

Bien que les changements climatiques ne figurent pas au sommet de la liste des priorités de la Bosnie-Herzégovine aujourd'hui, ils n'en sont pas moins l'une des plus importantes à l'échelle mondiale. L'évolution du climat détermine tant notre avenir que celui de nos enfants et de leurs descendants. En Bosnie-Herzégovine, nous avons ressenti les effets des changements climatiques, notamment l'année dernière avec les inondations dévastatrices, qui ont contraint beaucoup de nos concitoyens d'abandonner leurs maisons. Contrairement à d'autres régions de la planète, la Bosnie-Herzégovine est dotée d'abondantes ressources en eau potable, qui deviennent de plus en plus rares et précieuses dans le monde dans lequel nous vivons. Toutefois, il s'agit de quelque chose que nous ne pouvons considérer comme acquise, surtout lorsque nous réalisons à quel point nous sommes impuissants et faibles face aux forces de la nature et du fait de nos innombrables atteintes à l'environnement. C'est pourquoi, à l'instar des autres États Membres, nous plaçons beaucoup d'espoir dans la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Paris en décembre. Nous demandons aussi aux Parties à la Convention-cadre de redoubler d'efforts en vue de parvenir à un accord universel et juridiquement contraignant sur les changements climatiques.

Enfin, nous réalisons que l'ONU doit opérer un changement afin de continuer d'être en mesure de répondre à nos demandes et attentes de plus en plus complexes. Le soixante-dixième anniversaire est une occasion de célébration, mais aussi celle de procéder à un examen critique et réaffirmer les valeurs consacrées par la Charte des Nations Unies. La Bosnie-Herzégovine reste pleinement attachée aux idéaux suprêmes de liberté, de dignité et de développement économique, dont doivent jouir tous les pays du monde et tous les êtres humains vivant sur la planète.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Dragan Čović, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Haïti.

M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Martelly : J'aimerais vous adresser, Monsieur le Président, mes plus vives félicitations pour votre élection à la présidence de la prestigieuse Assemblée générale. Votre expérience éprouvée des questions internationales, conjuguée à vos brillantes qualités personnelles, augure du succès des travaux de la présente session de l'Assemblée générale.

Aussi, en cette année charnière où l'Organisation célèbre son soixante-dixième anniversaire, qu'il me soit permis de saluer l'action du Secrétaire général Ban Ki-moon et de m'associer à l'hommage unanime dont il fait l'objet, pour son engagement dans la promotion de la paix, du développement durable et dans la lutte contre le changement climatique. Le peuple et le Gouvernement haïtiens lui sont particulièrement reconnaissants de l'esprit de solidarité qu'il a toujours témoigné à l'égard d'Haïti dans sa lutte constante pour la consolidation de la démocratie.

Dans un monde où « l'interdépendance planétaire requiert des réponses globales aux problèmes locaux », pour reprendre l'expression de S. S. le pape François, le défi qui se pose à l'ONU aujourd'hui est de se réinventer, de se réformer et, surtout, d'être porteuse d'une nouvelle vision de notre avenir à tous. Une vision capable de raviver la flamme originelle et de ressouder les États Membres autour d'un grand dessein collectif, axé sur le socle de valeurs fondamentales sur lesquelles s'est construite l'Organisation.

Il y a lieu, à cet égard, de se féliciter de quelques percées diplomatiques récentes qui apportent des lueurs d'espoir dans les relations internationales. Le rétablissement des relations diplomatiques entre les États-Unis d'Amérique et Cuba est incontestablement une grande avancée historique. Il permet d'envisager

les relations hémisphériques avec plus de sérénité. La République d'Haïti ne peut que s'en réjouir. Nous rendons hommage à la vision, au pragmatisme et au leadership des Chefs d'État américain et cubain qui ont ouvert un nouveau chapitre dans les relations entre les deux pays.

De même, il convient de saluer la signature de l'accord intervenu entre la République islamique d'Iran et le groupe de six pays sur la question du nucléaire iranien, ainsi que la détente qui s'en est suivie. Je me félicite également de l'atmosphère de cordialité et du dialogue fraternel qui président désormais aux relations entre la République populaire de Chine et Taiwan. Nul doute que ce nouvel élan dans leurs rapports contribuera sensiblement au dégel tant souhaité, par-delà leurs différends et leurs divergences, entre tous les pays de l'Asie du Sud-Est. La République d'Haïti encourage l'esprit de dialogue qui prévaut dans les rapports entre les nations en vue de parvenir à des solutions pacifiques à leurs conflits.

La crise syrienne est un véritable affront à la conscience de l'humanité. Des entités non étatiques étendent quotidiennement leur emprise, se livrant, notamment en Iraq et en Syrie, à des atrocités insoutenables contre les populations civiles et à des destructions de sites du patrimoine culturel mondial. Ces menaces, d'une ampleur et d'une gravité exceptionnelles, interpellent la communauté internationale. Nous ne saurions nous dérober à l'obligation d'adopter toutes les mesures collectives nécessaires pour garantir la sécurité internationale et le respect des droits de l'homme. Nous devons redoubler d'efforts afin de nous opposer, avec détermination, à la barbarie des entités terroristes et aux comportements criminels qui mettent en péril nos valeurs communes. Il ne saurait y avoir de paix ni de sécurité véritables si la communauté internationale fait montre de faiblesse à l'égard de ceux qui portent atteinte à l'ordre public international.

Il va de soi qu'on ne peut espérer de réponse efficace aux défis planétaires de notre temps sans une réduction du fossé Nord-Sud, sans une intensification de la lutte contre la pauvreté, et sans une action résolue face aux crises écologiques, qui frappent avant tout les pays les plus pauvres. Le renforcement de la crédibilité de l'ONU dépend de sa capacité d'agir rapidement et d'intervenir efficacement sur le front du maintien de la paix et de la sécurité, en particulier lorsqu'il s'agit de prévenir des situations de crise majeure, d'éteindre des

foyers de tension récurrents ou de régler des conflits qui n'ont que trop duré.

Qu'il me soit permis d'évoquer la situation de mon pays, la République d'Haïti. Le 9 août dernier, une étape importante a été franchie dans la consolidation de la démocratie. Un conseil électoral indépendant, choisi par la société civile, a démarré le processus électoral qui doit aboutir, avant la fin de cette année, à la réalisation des élections présidentielle, législatives, municipales et territoriales.

Il y a un an, dans son rapport au Conseil de sécurité sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), le Secrétaire général signalait que la tenue d'élections ouvertes à tous était

« essentielle ... pour consolider la démocratie et l'état de droit, ainsi que pour promouvoir le développement ..., condition nécessaire à l'amélioration des conditions de vie de la population haïtienne et à l'instauration d'une stabilité durable » (*S/2014/617, par. 62*).

Je suis heureux d'affirmer devant l'Assemblée que le pays est sur la bonne voie. Le peuple haïtien fait preuve de maturité politique et de sa capacité de prendre en main son destin. Je tiens ici à exprimer ma profonde gratitude à tous les partenaires de coopération d'Haïti et à l'Organisation des Nations Unies pour l'ampleur de l'appui fourni dans la préparation et la tenue de ces joutes. Le succès de ces élections constituera un jalon important sur la voie de la stabilité du pays et de la transition politique en 2016. Ce sera un indicateur déterminant de la bonne performance et de la réussite de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti durant ces 11 dernières années.

Des progrès significatifs ont été accomplis en Haïti depuis quatre ans. Je puis affirmer que, sous mon Administration, la démocratie s'est consolidée, les institutions garantes de l'État de droit se sont affermies, la situation sur le plan de la sécurité s'est nettement améliorée, et les droits de l'homme ont été promus et respectés. Jamais le nombre de conventions internationales ratifiées par le pays, portant sur la protection des droits de l'homme, des droits de l'enfant, des femmes et des personnes vulnérables, n'a été aussi élevé. Parallèlement, la pauvreté extrême a reculé, l'investissement direct étranger a connu une nette expansion, et, après des décennies de stagnation, l'économie a renoué avec la croissance.

Au chapitre des objectifs du Millénaire pour le développement, nombreux sont les progrès enregistrés. Haïti a atteint, trois ans avant l'échéance, la cible de réduction de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans. Grâce au programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire mis en place par mon administration, plus d'un million d'enfants ont pu fréquenter l'école. Des progrès ont aussi été enregistrés en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la baisse du taux de mortalité infantile, l'allègement de l'extrême pauvreté et la lutte contre l'exclusion sociale. Dans le domaine de la santé publique, nous avons remporté des succès indéniables contre le VIH/sida et le paludisme.

Les progrès réalisés ces dernières années ont été rendus possibles grâce, en partie, au soutien de la MINUSTAH. Ces acquis représentent une contribution éminente à la stabilité du pays, sans laquelle aucune perspective de modernisation économique et de développement durable ne peut être sérieusement envisagée. La MINUSTAH est en voie de s'adapter à un contexte nouveau, différent de celui qui l'a vue naître. Le Gouvernement haïtien opte pour un plan de reconfiguration qui tient compte de l'évolution de la situation sur le terrain. Je réitère notre souhait de voir se poursuivre le retrait des effectifs de manière progressive et ordonnée. Le désengagement et le transfert aux institutions haïtiennes des responsabilités en matière militaire, de police ou de développement devront s'effectuer selon un calendrier concerté. Ceci évitera tout vide préjudiciable à la sécurité interne et externe du pays.

La défense et la sécurité sont des questions de première importance pour mon administration. J'ai œuvré au renforcement de la Police nationale et à l'élaboration d'une nouvelle politique de défense, avec l'appui de l'Organisation interaméricaine de défense, à travers l'adoption d'un livre blanc, qui préconise la création d'une force de défense dans le pays. Cette nouvelle force aura une participation active au développement d'Haïti. Elle se consacrera à des tâches de protection de l'environnement, de secours en cas de catastrophes naturelles, de sécurisation de nos frontières et de renforcement de la protection des investissements.

Au moment où mon mandat touche à sa fin, je suis heureux et fier d'avoir œuvré, et de continuer d'œuvrer, à la stabilité de mon pays par la consolidation des acquis démocratiques, en honorant les engagements solennels que j'ai pris devant le peuple haïtien et envers la communauté internationale. Je sais gré tout

particulièrement aux différentes instances des Nations Unies d'avoir été constamment présentes à nos côtés.

Haïti réaffirme sa foi dans les principes de la Charte des Nations Unies et dans le combat de l'Organisation pour la consolidation de la paix et le renforcement de la solidarité internationale. L'élimination de l'extrême pauvreté n'est pas hors de notre portée. C'est l'affaire de tous. À cet égard, la République d'Haïti adhère pleinement aux nouveaux objectifs de développement durable énoncés dans le programme de développement pour l'après-2015, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), dont nous souhaitons une mise en œuvre rapide et efficace, assortie des ressources appropriées.

En ce soixante-dixième anniversaire de l'ONU, l'esprit qui a présidé à sa création est plus que jamais vivace. Confrontés à un faisceau sans précédent de défis planétaires, dont la menace grandissante du réchauffement climatique, les États Membres se doivent d'imprimer à l'Organisation ce nouvel élan nécessaire à son renforcement comme espace de collaboration. Il faut l'émergence d'une nouvelle dynamique de développement et de paix, où chaque État accepte que la force soit assujettie au droit, où le dialogue et le règlement pacifique des différends s'imposent comme la pierre angulaire des relations interétatiques, et où « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde » (*résolution 217 A (III) du 10 décembre 1948, portant adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme*),.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Haïti de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Michel Joseph Martelly, Président de la République d'Haïti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Madagascar.

M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République

de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rajaonarimampianina Rakotoarimanana : Mes premiers mots vont à l'endroit du nouveau Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Mogens Lykketoft, à qui j'adresse mes sincères félicitations pour son élection à ce poste pour la présente session.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Ban Ki-Moon, de son leadership et de la ténacité avec laquelle il s'emploie à faire de l'Organisation la structure la mieux placée et la plus légitime pour résoudre les maux de ce monde.

Pour notre part, nous pouvons témoigner de l'appui actif de l'ONU dans le processus électoral de Madagascar. Par ailleurs, depuis le mois de janvier dernier, le projet de l'ONU d'accompagner Madagascar à travers le Fonds pour la consolidation de la paix est engagé.

Nous avons rendez-vous avec l'histoire, à l'occasion de ce soixante-dixième anniversaire de l'ONU, car il coïncide avec l'adoption du nouveau programme de développement pour l'après-2015 (Programme de développement durable à l'horizon 2030, résolution 70/1), qui augure un avenir ambitieux et prometteur à nos peuples. Du haut de ses 70 ans, l'ONU reste la tribune où le monde est témoin d'un long périple, une organisation ayant traversé monts et vaux, avec ses forces et ses faiblesses, mais ô combien perspicace et engagée, au service de la paix et de la sécurité, et surtout au service de l'humain, que je citerais avec un grand H.

Après 70 ans, donnons-nous un regard sur ce qui a été fait. Il serait légitime de procéder à un bilan sans complaisance des activités réalisées. Durant l'avènement des objectifs du Millénaire pour le développement, la pauvreté a été notre principal ennemi. Actuellement, nous constatons que la pauvreté reste présente dans le monde et que les inégalités persistent. Notre objectif d'éradiquer l'extrême pauvreté n'a pas été atteint dans sa totalité même si des progrès sont palpables. Les

objectifs du Millénaire pour le développement ont largement contribué à la croissance des pays. Ils ont encouragé chaque pays à redoubler d'efforts et à adopter des stratégies concrètes pour endiguer les difficultés. Aujourd'hui, les objectifs de développement durable aspirent à cette même vision. Ainsi, l'Assemblée générale va marquer un nouvel engagement conforme à ces mutations profondes car, dans un monde qui bouge, nous devons en permanence ajuster nos stratégies.

Ce programme de développement pour l'après-2015 va nourrir de futures actions aux impacts palpables et durables, au bénéfice de toute l'humanité. Nous n'avons pas – nous n'avons plus – le droit de décevoir l'attente de nos peuples. Notre devoir est d'assurer un mieux-être au quotidien de nos populations, tel que décrit dans la Charte de l'Organisation. Car, aujourd'hui encore, dans divers pays du monde, la misère fait rage. Les menaces qui pèsent sur la sécurité mondiale méritent une attention urgente de notre part. Le terrorisme, les changements climatiques et les problèmes récurrents de pauvreté sont autant de facteurs qui poussent les populations à l'exode dans l'espoir d'un meilleur lendemain ou, tout simplement, de vivre dans la dignité. En adoptant le programme de développement pour l'après-2015, nous offrons une solution de développement à nos gouvernements pour leur permettre d'agir efficacement. Depuis son indépendance, Madagascar a toujours prôné les mêmes valeurs que L'Organisation des Nations Unies et a tenu à emprunter le même chemin que l'Organisation lorsqu'il s'agit de politiques et de stratégies universelles.

Le monde vient de jeter les bases d'un nouveau cadre de son évolution. Des engagements sont pris pour léguer à nos générations futures un monde meilleur en prenant conscience que les ressources actuelles ne sont malheureusement pas intarissables. Fort de cet élan commun, Madagascar tient à renouveler son engagement à la mise en œuvre de ce programme de développement pour l'après-2015, lequel sera un référentiel et un soutien à la réalisation de notre plan national de développement.

La menace globale des changements climatiques nous interpelle sans cesse. Nous sommes tous soumis à une obligation de résultat face à ce fléau mondial. La vingt-et-unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris, sera le cadre idéal pour témoigner de notre solidarité par rapport à ce combat. Il faut se rendre à l'évidence que les pays en développement ne sont pas les premiers

responsables des causes du dérèglement climatique, alors qu'ils en paient de lourds tributs, d'autant plus qu'ils n'ont pas les moyens adéquats pour y faire face et encore moins pour s'en relever. Madagascar subit systématiquement les conséquences des changements climatiques, qui entraînent des pertes agricoles et des destructions d'infrastructures sociales et qui remettent souvent à zéro le compteur des efforts engagés pour le développement économique et social.

Nous avons soumis notre proposition nationale le 24 septembre dernier, avec comme engagement de réduire de 14 % nos émissions de gaz à effet de serre et d'augmenter de 32 % notre capacité d'absorption d'ici à 2030. Quant à la protection de la biodiversité, dont Madagascar renferme un potentiel important du patrimoine mondial, nous avons appuyé récemment la résolution 69/314 des Nations Unies sur la lutte contre le trafic des espèces sauvages. De plus, en termes de réduction des risques et catastrophes, nous nous impliquons entièrement dans la mise en œuvre de la résolution 69/283, sur le Cadre de Sendai décidé en mars 2015, pour la réduction des risques de catastrophe. Le Gouvernement malgache attache une attention particulière à sa population, particulièrement à sa couche la plus vulnérable. Il dispose actuellement d'une politique de protection sociale, une politique visionnaire qui permettra de réduire de manière importante le nombre des populations se trouvant dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030, en ligne avec le programme de développement pour l'après-2015.

Le pays s'attèle également à la mise en œuvre du plan du Secrétaire Général sur la réduction de la mortalité maternelle. Nous avons lancé une campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et une autre contre le mariage précoce. Concernant la sécurité alimentaire, je voudrais partager ici les perspectives régionales prometteuses pour faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien. Ces transformations fondamentales doivent être basées sur un appui au secteur social. Nos hommes, femmes, jeunes et enfants doivent avoir accès à l'éducation, aux soins de santé de base, à la sécurité et à la justice. Nous avons une population jeune qui nous engage à relever le défi de l'éducation, de la formation et de la création d'emploi. C'est notre responsabilité à tous d'offrir à nos jeunes un travail décent.

Une nouvelle ère s'ouvre devant nous. Un nouvel espoir se construit avec l'avènement des objectifs de développement durable. En se réunissant ici ce jour,

chaque nation fait foi de son engagement à progresser. Les objectifs de développement durable ne doivent pas ainsi être un simple référentiel, un vade-mecum de la lutte contre la pauvreté. Toutes nos actions doivent être capitalisées sur le développement durable humain. Ne dit-on pas en effet qu'il n'y a de richesse que d'hommes? Le capital humain est l'acteur et le bénéficiaire des objectifs de développement durable. Le développement de ce capital humain devrait être au cœur de nos actions. La sécurité de nos peuples sous toutes ses formes doit ainsi être assurée pour les éloigner de la précarité et de la vulnérabilité devenue chronique.

Nous sommes convaincus que les guerres, les crises, les conflits, ainsi que l'insécurité, sont à l'origine de violations systématiques des droits de l'homme. Dans cette optique, la paix et la sécurité demeurent le talon d'Achille de toutes les stratégies de développement. C'est en épousant cette vision que Madagascar poursuit sa route vers la démocratie et la stabilité. Nous sommes tous unanimes qu'il n'y a pas de réel développement sans paix et sécurité durables.

La cybercriminalité, la criminalité transnationale organisée et le terrorisme sont toujours plus accrus. Nous combattons de plus en plus des ennemis sans visage. Nous devons sans cesse adapter nos stratégies à ces nouvelles menaces. La sécurité de nos peuples doit ainsi être assurée pour les éloigner de la précarité et de la vulnérabilité. Nous engageons une lutte contre toutes les formes d'insécurité urbaine et rurale et une lutte contre les trafics et pillages en tous genres affectant nos richesses naturelles, autant marines que terrestres. Sur ce sujet, notre pays a décidé d'héberger le Centre de fusion d'informations maritimes dans la zone de l'Océan Indien et de l'Afrique orientale et australe, pour lutter entre autres contre la piraterie maritime, le trafic de toutes sortes et le terrorisme.

Avec l'achèvement du processus démocratique par la réalisation des élections, Madagascar s'implique davantage à offrir un environnement favorable à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Sans stabilité institutionnelle et politique, le progrès que nous envisageons et auquel la population aspire ne serait en aucun cas durable et partagé. Dans le cadre de la sécurité collective, je voudrais rendre hommage à l'engagement du personnel des opérations de maintien de la paix. Madagascar y participe activement grâce à l'envoi d'officiers. À cette tribune, nous déclarons notre intention de déployer, pour la première fois, un bataillon

d'infanterie aux opérations de maintien de la paix à l'horizon 2017.

Pour ce qui est de la lutte contre la traite des personnes, Madagascar a ratifié les principaux instruments juridiques internationaux sur les droits de l'homme dont récemment, la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. D'aucuns savent que Madagascar aussi s'est efforcée de respecter ses engagements internationaux en soumettant régulièrement ses rapports sur les droits de l'homme aux différents organes des traités et auprès du Conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'Examen périodique universel, dont les recommandations sont mises en œuvre par le biais d'un plan national d'opérationnalisation.

Cette année également, Madagascar a déposé l'instrument de ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Et au diapason des engagements internationaux, Madagascar, lors de la rencontre en 2015 à New York, a réaffirmé sa volonté de promouvoir les droits de la femme, renouvelant ainsi ses promesses faites à Beijing. Nous nous joignons, en outre, aux démarches visant une représentation équitable au Conseil de sécurité. Il est juste que l'opportunité soit offerte aux régions sous-représentées, comme l'Afrique.

L'Assemblée générale reste l'instance incontournable pour surmonter les défis importants liés à l'éradication de la pauvreté et aux dérèglements climatiques. La migration, la paix et la sécurité ne sont pas en reste. La résolution de ces problématiques constitue une priorité absolue dans les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons.

M. González Franco (Paraguay), Vice-Président, assume la présidence.

Dans l'entrain de ce nouveau programme, Madagascar voit les 15 prochaines années riches en actions et en solidarité. En adhérant au dernier Programme d'action d'Addis-Abeba, le pays s'engage à capitaliser ses propres ressources et en appelle, dans la même veine, à la mobilisation des partenaires internationaux. À ce titre, nous demandons à l'ONU de proposer des mécanismes et structures de financement appropriés pour financer les politiques de développement économiques et sociales et pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement.

Les aides publiques au développement sont nécessaires et importantes pour soutenir la croissance.

La solidarité des pays du Nord en faveur du Sud doit être effective. Nous devons nous soutenir dans la complémentarité, car c'est ensemble que nous allons réussir. Donnons-nous ainsi la capacité d'agir et de réagir en temps réel aux grands défis qui nous incombent. Notre volonté et notre détermination nous mèneront à accélérer nos actions. Ainsi, je n'hésiterai pas à relancer ici mon appel à l'intensification du dialogue Nord-Sud et au renforcement du partenariat mondial. Pour soutenir réellement le développement, les conditionnalités des financements ne doivent en aucun cas pénaliser les pays et les peuples déjà vulnérables.

Pouvons-nous avoir confiance en l'avenir? Nos jeunes peuvent-ils avoir confiance en l'avenir? En cet instant solennel, j'exhorte mes pairs à ne pas perdre de vue l'engagement pris il y a 70 ans en ne remettant pas à demain les bonnes résolutions que nous avons prises tout au long de ces années. Avec les objectifs de développement durable, nous ouvrons la voie à la prévention et à la préservation de la sécurité, de la paix et de la stabilité. Ce nouvel instrument décrira de nouvelles orientations stratégiques qui vont nous guider pour forger le destin de nos peuples.

Madagascar garde foi et espoir en l'ONU pour les 70 années à venir. Une grande partie du chemin a été parcourue, mais la route reste longue. Il ne s'agit pas de compter les pas. Les défis sont immenses mais, de mémoire, jamais autant de pays et de dirigeants n'ont démontré leur volonté et leur engagement d'aller de l'avant pour vaincre et résoudre les problèmes du monde contemporains. Il s'agit maintenant de démontrer que l'on avance vers une solidarité du millénaire capable de transcender les frontières. Cela demande l'engagement et la responsabilité de chaque pays et de chaque dirigeant.

Les chantiers du nouveau changement ont commencé depuis ce mois de septembre. Ils n'attendent que nous. L'Assemblée peut avoir l'assurance que Madagascar y contribuera.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Madagascar de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, Président de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Peter M. Christian, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie.

M. Peter M. Christian, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Peter M. Christian, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, et je l'invite à prendre la parole.

Le Président Christian (*parle en anglais*) : Du haut de cette tribune, nombre de grands dirigeants ont évoqué avec beaucoup d'éloquence et de conviction des questions qui sont d'une grande importance pour leur propre pays, en particulier, et pour d'autres, en général. Dans cette salle, nous nous exprimons avec le ferme espoir que ce que nous disons ici sera non seulement entendu, mais permettra aussi de donner toute leur pertinence à nos efforts et de contribuer à des changements positifs.

Aujourd'hui, je me tiens devant l'Assemblée en tant que Président d'un petit pays insulaire du Pacifique pour réaffirmer notre engagement à préserver cette différence que nous représentons, tout en participant à la noble ambition de rassembler les pays et d'aborder des questions qui présentent un intérêt commun et des avantages pour tous. D'aucuns qui ont lu mon intervention de ce matin me disent que mes propos sont trop généraux et qu'ils ne soulèvent aucune question polémique qui pourrait faire murmurer dans la salle. Ils ont peut-être raison. Mais c'est uniquement parce que la plupart d'entre eux ne vivent pas au bord de la mer, au niveau de la mer, entourés par l'immense océan Pacifique, où nous écoutons le bruit des vagues déferlant sans relâche sur nos côtes, se rapprochant davantage, vague par vague, dangereusement.

J'évoquerai tout d'abord la question fort débattue des changements climatiques et de leurs causes et conséquences sur de nombreux petits États insulaires, dont le mien, la Micronésie, mais je n'entrerai pas dans le détail, puisque c'est là que le diable se cache, dit-on. Je parle en tant qu'habitant des îles qui a parcouru

les rivages d'un grand nombre d'atolls du Pacifique. Là où il y avait autrefois des plages de sable et des cocotiers, il n'y en a plus aujourd'hui. On me dit que cela va continuer. En tant qu'habitants des îles, nous nous demandons pourquoi cela se produit. Les parents montrent aujourd'hui à leurs enfants jusqu'où leur île s'étendait autrefois par rapport aux récifs situés au large.

Alors que nous attendons, emplis de crainte, l'élévation du niveau de la mer, prédite et inévitable, d'autres effets du réchauffement climatique, notamment des courants marins de plus en plus forts et des typhons de plus en plus fréquents, continuent d'éroder nos côtes et d'arracher nos arbres, bien avant que l'élévation du niveau de la mer ne devienne une réalité et que l'eau n'engloutisse les îles. Les habitants de ces îles ont entendu dire qu'on avait identifié certaines des causes de l'élévation du niveau de la mer, que de longs débats avaient été consacrés à la validation de ces causes et qu'aujourd'hui, elle faisait l'objet d'un accord général et d'interprétations communes. Ils ont également entendu dire qu'il y avait des moyens de ralentir ces phénomènes et de sauver ce qui reste de leurs îles. C'est une bonne nouvelle pour eux et, en toute naïveté, les habitants des îles pensent – nous pensons – que cela sera fait très bientôt. Tel est leur espoir! Notre espoir est entre vos mains! Je veux croire que nombreux parmi nous sont ici aujourd'hui pour donner une chance à cet espoir.

Je trouve encourageant que nos débats en cours sur les changements climatiques, ainsi que ceux à venir, soient menés désormais avec plus de sérieux et plus rapidement. Je me félicite en outre de l'intérêt que les États Membres portent à cette question. Nous les en remercions. Cela nous donne de l'espoir, alors que nous attendons avec intérêt la réunion de Paris. Nous avons placé nos espoirs dans la conférence de Paris, car nous pensons que ce sera la dernière étape du dialogue qui nous permettra de parvenir à un consensus sur le niveau d'émissions qui sera fixé par nos amis, les États Membres industrialisés de l'ONU. Notre action doit être plus cohérente si nous voulons parvenir à un accord utile qui contribuera à atténuer la menace qui pèse sur les îles qui sont en train de sombrer et à prévenir un génocide potentiel des peuples et cultures océaniques.

Je voudrais aborder à présent la question des hydrofluorocarbones (HFC). Quel est le point commun entre les États fédérés de Micronésie, le Protocole de Montréal et les HFC? En 1995, le Congrès des États fédérés de Micronésie a promulgué une loi entérinant l'adhésion de notre pays au Protocole de Montréal.

En 2009, les États fédérés de Micronésie ont présenté la première proposition d'amendement du Protocole de Montréal relative à l'élimination progressive des HFC, qui sont, comme chacun le sait, de puissants gaz à effet de serre. Les États fédérés de Micronésie ont pris les rênes des efforts des pays en développement en faveur de la réduction progressive des HFC, en tant que mesure complémentaire dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Grâce aux pays insulaires, à la solidarité des pays africains – nos amis – et à l'aval de l'Union européenne, aujourd'hui, plus d'une centaine de pays sont favorables à l'élimination progressive des HFC. Les parties au Protocole sont désormais proches d'un accord sur un mandat de négociation d'une élimination progressive des HFC. Les États fédérés de Micronésie continueront à travailler en collaboration avec d'autres partisans d'un tel amendement et avec toutes les parties jusqu'à ce que cet amendement soit effectivement adopté. J'invite l'Assemblée à se joindre à moi dans cet effort.

Je note avec grand plaisir que le Président Obama appuie de tout son poids ce mouvement. C'est comme une manne tombée du ciel. Pas plus tard que la semaine dernière, le Président Obama et le Président Xi ont convenu « d'intensifier leurs efforts en vue de l'élimination progressive de ces super-polluants que sont les HFC ». Grâce à l'aide du Président Obama, aujourd'hui, la Chine, l'Inde et le Brésil ont indiqué qu'ils appuyaient cet amendement relatif aux HFC. Mais ces expressions d'appui ne suffisent pas. Elles doivent être suivies d'actes. Que le Président Obama soit maintes fois béni pour le rôle de chef de file qu'il a joué dans ce domaine. C'est bien vrai qu'un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas. La bienveillance de bons dirigeants renforce l'espoir des peuples insulaires que le monde ne les a pas oubliés. C'est important pour les peuples du Pacifique. L'idée qu'ils ne sont plus seuls à mener cette croisade leur est d'un grand réconfort. Je me souviens que le pape François a tenu à nous rappeler la règle d'or : comme vous voulez que les hommes vous fassent, vous aussi faites-leur de même.

Notre deuxième stratégie concernant les changements climatiques est assez simple. Nous irons à Paris et nous appuierons les propositions de nature à permettre de faire des progrès dans le domaine de l'atténuation des effets des changements climatiques. En Micronésie, nous avons lancé une initiative appelée le Défi de la Micronésie. La région de la Micronésie est un ensemble d'îles éparpillées sur une zone marine

plus vaste que les États-Unis et que l'Union européenne. Elle est constituée de la République des Îles Marshall, de la République des Palaos, du territoire de Guam, du Commonwealth des Mariannes du Nord et de mon pays, les États fédérés de Micronésie. Ces entités ont lancé cette initiative désormais connue sous le nom de Défi de la Micronésie. Il s'agit d'une initiative ambitieuse des petits pays insulaires visant à sauver notre planète. Nous avons convenu de préserver 30 % des zones marines proches des côtes et 20 % des zones terrestres. Il s'agit de notre contribution aux efforts déployés par les peuples de la planète pour la sauver. Nous invitons tous ceux qui en ont la volonté et les moyens à se joindre à nous dans cet effort pour contribuer au bien-être de notre planète.

Quand je suis dans la salle de l'Assemblée générale, je ne peux m'empêcher d'éprouver un sentiment de sécurité et d'émancipation. À cet égard, je voudrais aborder la question de la paix et de la liberté – la paix, qui vient après les hostilités, et pas seulement dans le cadre d'un conflit armé, mais également de l'hostilité découlant du silence, de la tolérance et de l'apathie. Quand nous parlons de paix, nous nous souvenons toujours de son absence. Les Micronésiens se souviendront toujours des quatre premières décennies du siècle dernier comme d'une période de conflit armé – un conflit dans lequel les Micronésiens n'avaient aucun intérêt et n'étaient nullement impliqués. Nous, les Micronésiens, ainsi que nos voisins des îles du Pacifique qui ont également souffert à cette époque, avons gravé la paix dans nos cœurs et dans les constitutions qui nous régissent. Nous pensons que la paix doit être universelle et appuyée par tous ceux qui ont décidé d'adhérer à l'ONU.

Même si nous convenons que la paix universelle peut être un objectif lointain, il faut s'atteler à sa quête avec vigueur et détermination, et sans tarder. Quand je parle de la question ô combien importante de la paix, bien souvent, je me souviens d'une déclaration faite par un homme dont le pays venait de sortir de la guerre et qui a exprimé son rêve d'une paix durable. En parlant de la Société des Nations, le Président Wilson a dit :

« Il faut qu'une association générale des nations soit constituée en vertu de conventions formelles ayant pour objet d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux petits comme aux grands États... Un principe ressort clairement du programme que je viens d'exposer dans ses grandes lignes. C'est le principe de la justice pour tous les peuples et

nationalités, et de leur droit à vivre ensemble sur un pied d'égalité dans la liberté et la sécurité, qu'ils soient puissants ou faibles ».

Aujourd'hui, nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Certains pays célèbrent l'anniversaire de la fin de la guerre. Même si, dans le Pacifique, nous sommes heureux que les armes se soient tues, nous sommes déçus de constater qu'ailleurs, des personnes innocentes continuent de craindre pour leur vie et de perdre des biens précieux, et doivent faire face à une apathie odieuse. Aujourd'hui, de nombreux pays ont pu renaître de leurs cendres après la guerre et sont devenus de grandes puissances économiques mondiales. Beaucoup ont été généreux et ont aidé ceux qui ont été pillés.

Si de nombreux territoires et possessions, après la guerre, sont finalement parvenus à une liberté et une indépendance politiques négociées, ils voient encore l'ombre des drapeaux étrangers flotter au-dessus de leurs terres et de leurs affaires. Certains peinent encore à améliorer leur statut en tant que nations, tandis que d'autres attendent encore l'éveil de l'Organisation des Nations Unies dans l'espoir qu'elle écoutera leur appel en faveur de l'autonomie politique et de l'honneur de hisser le drapeau de l'indépendance. En ce qui concerne nos amis qui ont combattu dans des conflits armés, nous leur demandons de se tenir à nos côtés aujourd'hui; prenons la résolution de nous souvenir de la guerre comme d'un conflit douloureux du passé. Certaines choses sont difficiles à oublier, et les souffrances de la guerre en sont peut-être une.

Toutefois, dans l'intérêt de lendemains pacifiques, pardonnons. Travaillons, ensemble, en faveur de l'amitié, du partenariat et de la coopération, notre force collective pour l'avenir. Nous avons assez d'ennemis communs aujourd'hui, d'ennemis qui n'ont nullement cure de la culture, des frontières, de la religion ou du statut social. Ils ont pour nom les changements climatiques, l'élévation du niveau des mers, la pauvreté, la faim et la famine, l'analphabétisme, les maladies incurables, la violence domestique, le génocide et la traite des êtres humains, les déséquilibres économiques et l'apathie. Voilà nos problèmes aujourd'hui. Nous devons unir nos efforts de lutte contre ces phénomènes. Je demande que nous redirigions l'énergie de notre colère à l'égard des choses du passé vers le traitement de ces problématiques afin de bâtir des lendemains meilleurs. Prenons la résolution de travailler de concert, plus efficacement, afin de surmonter ces problèmes, qui sont le produit de

l'action de l'homme lui-même. Tirons force et sagesse de notre passé et mettons-les à contribution pour le bien de l'humanité. Pardonnons, car c'est la force que nous avons, en tant que Nations Unies. Créons un esprit d'unité pour pouvoir trouver la force nécessaire pour faire fonctionner harmonieusement nos nations unies. Célébrons aujourd'hui cette unité.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Peter Christian, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Filip Vujanović, Président du Monténégro

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Monténégro.

M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vujanović (*parle en monténégrin; texte anglais fourni par la délégation*) : Cette année, nous marquons avec fierté un anniversaire remarquable : 70 ans depuis la fondation de l'Organisation des Nations Unies, sept décennies consacrées à la liberté et à la paix, aux droits fondamentaux de l'homme, à l'égalité entre les pays, grands et petits, et au progrès social. Ces objectifs ont indubitablement démontré la valeur de l'ONU, et les générations à venir se doivent de prendre part à cette même mission, pour le plus grand bien de l'humanité.

D'emblée, je voudrais souligner que le Monténégro est fermement déterminé à protéger toutes les valeurs qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies. La liberté et la paix, les droits fondamentaux de l'homme et le progrès social sont des valeurs auxquelles tous les États Membres de l'ONU doivent être attachés dans l'intérêt de leur société et de l'Organisation. Nous croyons donc fermement en l'objectif de travailler au succès de la mise en œuvre du

Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1).

En sa qualité de membre du Conseil des droits de l'homme, et par sa coopération, tant dans le cadre des mécanismes et des procédures spéciales du Conseil qu'avec les États et les autres parties prenantes, le Monténégro a apporté une solide contribution au renforcement de l'efficacité et de l'efficience du Conseil des droits de l'homme et de son mécanisme d'examen périodique universel, tout en respectant les principes d'universalité, d'impartialité, d'absence de sélectivité, et de dialogue et de coopération constructifs au niveau international. Dans notre action au niveau national et international, nous avons accordé une attention particulière, entre autres choses, aux questions de la prévention de la discrimination et de la violence, de la protection des droits de l'enfant, des personnes handicapées et des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, de l'autonomisation des femmes et de la protection de la liberté d'opinion et d'expression. Le fait que nous marquions cette année le vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing doit nous pousser à intensifier nos efforts pour mettre en œuvre ces importants documents dans le domaine de l'habilitation et de l'autonomisation des femmes et des filles pour leur permettre d'exercer tous leurs droits fondamentaux.

Le Monténégro a fermement appuyé l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et s'est engagé à le mettre intégralement en œuvre afin d'éliminer la pauvreté et de permettre aux pays de se développer durablement à tous égards. Les financements sont déterminants pour la réalisation des objectifs de développement durable énoncés par le Programme. À cette fin, nos principales directives sont énoncées dans le document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba (résolution 69/313, annexe). Mobiliser toutes les ressources disponibles et incorporer les objectifs du Programme aux plans de développement nationaux sont des conditions *sine qua non* du succès de sa mise en œuvre au niveau mondial.

Nous sommes fermement convaincus que les stratégies nationales de développement durable, adossées à des cadres financiers nationaux intégrés, doivent être soutenues par un climat économique international favorable. Cela est indispensable si l'on veut que toutes les parties prenantes à l'échelon national, y compris la société civile et le secteur privé, participent à leur

adoption et au suivi de leur mise en œuvre. Sachant que la mise en œuvre du Programme de développement est une obligation que nous avons contractée à l'égard des générations futures, je suis heureux d'être en mesure de souligner que, outre le renforcement de ses capacités institutionnelles, le Monténégro a entamé le processus d'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale de développement durable pour l'après-2015, moyennant quoi les objectifs de développement durable établis au niveau mondial seront adaptés à notre contexte national aux fins du développement durable du Monténégro.

Les mesures visant à faire face aux changements climatiques doivent faire partie intégrante de l'ensemble des politiques et programmes de développement. Nous pensons que le succès des récentes réunions de haut niveau d'Addis-Abeba et de New York encouragera les pays à intensifier leurs efforts pour obtenir un accord universel et juridiquement contraignant sur les changements climatiques à Paris à la fin de l'année.

Nous devons travailler de concert à mettre fin aux conflits et à consolider la paix. À cette fin, il est absolument essentiel que la communauté internationale, agissant en vertu des normes du droit international, s'emploie à mettre fin à la violence en Ukraine, en Syrie, en Iraq, en Libye et dans les autres zones en crise. Les graves violations des droits de l'homme commis par des groupes terroristes et extrémistes comme l'État islamique d'Iraq et du Levant et Boko Haram et l'intensification de la violence et des crimes qu'ils perpètrent attestent clairement de la gravité de la menace que fait peser le terrorisme sur la paix et la sécurité internationales. Un engagement mondial, par conséquent, est la seule façon de garantir une protection contre ce phénomène.

Nous appuyons les efforts mondiaux en vue du désarmement et de la non-prolifération. Nous nous réjouissons de l'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes et nous appelons instamment à la mise en œuvre effective de ses dispositions. Nous nous félicitons de l'issue positive des négociations sur le programme nucléaire iranien et du dialogue en cours entre les membres du Conseil de sécurité et l'Iran, destiné à veiller à ce que ce dernier respecte ses obligations internationales et qu'une solution globale et durable soit trouvée à la question.

Les défis et menaces actuels à la paix et à la sécurité mondiales exigent une stratégie préventive face aux violations du droit international. Nous appuyons le rapport du Groupe indépendant de haut niveau chargé

d'étudier les opérations de paix sur les activités futures des missions de maintien de la paix (A/70/95), ainsi que le rapport du Groupe consultatif d'experts sur l'examen du dispositif de consolidation de la paix (A/69/968). Nous croyons que leurs recommandations permettront d'améliorer l'architecture existantes et son efficacité. L'inclusion d'une perspective sexospécifique dans tous les aspects du programme de paix et de sécurité, en application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, est particulièrement importante, notamment dans le contexte du prochain examen de la mise en œuvre de la résolution 15 ans après son adoption.

Le Monténégro est déterminé à apporter une contribution et un appui actifs aux efforts collectifs menés en faveur de la paix et la sécurité internationales. Le déploiement de soldats et de policiers monténégrins au sein de missions internationales atteste de notre volonté d'honorer nos obligations internationales et de développer des relations fondées sur le partenariat.

Le Monténégro reste fermement attaché à la notion de responsabilité de protéger, accordant une importance toute particulière à la prévention des atrocités de masse aux niveaux national et régional, notamment par le biais des mécanismes d'alerte rapide et d'interventions rapides et équilibrées dans les cas où existe le risque que soient commis des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre ou un génocide. Nous continuerons à réclamer que les auteurs de ces crimes soient tenus pour responsables et punis.

S'agissant du règlement des conflits, le recours à la diplomatie préventive, et notamment à la médiation, s'avère nécessaire. À cet égard, il est impératif de renforcer les capacités de l'ONU afin qu'elle soit en mesure de répondre aux besoins croissants dans ce domaine. Au vu de la stabilité précaire de notre région, l'expérience nous a appris que le dialogue et la coopération sont le meilleur moyen de désamorcer les tensions, de dépasser les différences et de parvenir à des solutions durables. C'est pourquoi le Monténégro organisera en 2016 une rencontre dans le cadre de l'« Initiative pour la médiation en Méditerranée » pour illustrer notre engagement en faveur de la poursuite de la promotion de la médiation en tant que moyen effectif de prévenir et de gérer les conflits et de consolider la paix.

Il est indispensable d'assurer la protection des civils dans les zones de conflits et de répondre aux besoins humanitaires de base. Nous sommes résolu à appuyer le renforcement du dispositif d'assistance

humanitaire de l'ONU, qui occupe une place capitale dans la coordination de l'assistance humanitaire internationale. À cette fin, l'organisation du prochain Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui doit avoir lieu en mai 2016, est importante, car ce sera l'occasion d'examiner les défis auxquels le secteur humanitaire est confronté aujourd'hui.

Face à la crise actuelle des migrants, ce sont les valeurs d'humanité et de solidarité de l'ONU qui doivent nous guider, et nous devons tenir compte des besoins d'assistance des migrants. À cette fin, il faut éliminer les causes qui sous-tendent les migrations et passer en revue les capacités effectives des États à recevoir des migrants et à fournir l'aide conséquente. Étant l'un des pays où, récemment, les réfugiés constituaient un cinquième de la population, le Monténégro comprend bien la nécessité d'être solidaire envers des populations en difficultés et la lourde charge que cela constitue pour un pays d'accueil.

Les défis interdépendants auxquels le monde est confronté illustrent la nécessité de réformer l'Organisation afin qu'elle ait une position adéquate au sein du système de gouvernance mondiale. Dans cette optique, le Monténégro continuera à appuyer les efforts visant à renforcer l'ONU, et à améliorer l'efficacité, la transparence, la responsabilisation et la représentativité de l'Organisation et de ses organismes. Nous réitérons également notre engagement à mettre en place un système multilatéral efficace où l'ONU jouera un rôle de premier plan. Nous appuyons le programme relatif à une approche coordonnée – Unis dans l'action – et menons des activités visant à adopter le deuxième programme de coopération intégré entre le système des Nations Unies au Monténégro et le Gouvernement monténégrin pour la période 2017-2021.

Je voudrais enfin réitérer que le Monténégro a appuyé sans réserve les valeurs et les programmes de l'ONU. Étant à la dernière phase du processus d'intégration à l'OTAN et des négociations d'adhésion à l'Union européenne, le Monténégro a été un bon voisin et un partenaire fiable dans la région des Balkans occidentaux où les valeurs de la coopération et de la stabilité occupent une place croissante. Nous sommes convaincus que nous contribuons ainsi à la réalisation des objectifs de l'ONU.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Monténégro de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola

Le Président par intérim (parle en espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République d'Angola.

M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Vicente (Angola) (parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation) : Je voudrais d'emblée, au nom du Président de l'Angola, M. José Eduardo dos Santos, féliciter S. E. M. Mogens Lykketoft, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je félicite également M. Sam Kutesa, le Président sortant, de l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je tiens en outre à saluer le Secrétaire général pour sa détermination continue à trouver des solutions aux questions complexes qui affligent la communauté internationale.

L'objectif de la Conférence de San Francisco était de bâtir un monde fondé sur le droit international et de chercher des solutions pacifiques aux différends internationaux. En 70 ans, nous avons connu des avancées et des revers. Des progrès remarquables ont été faits en matière de décolonisation, ce qu'illustre le nombre de pays qui forment aujourd'hui la famille des Nations Unies. Mais en matière de sécurité collective, le succès ne s'est pas manifesté, alors que cette question est à l'origine de la création de l'Organisation et reste au centre de ses préoccupations. Nous devons réfléchir ensemble au rôle et à l'avenir de l'ONU. Nous avons besoin d'une Organisation capable de promouvoir la paix et la sécurité internationales, d'agir rapidement et efficacement dans les situations de conflits et de relever les défis présents et nouveaux.

En adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), les États Membres de l'ONU ont rappelé que leurs priorités

absolues sont l'élimination de la pauvreté et de la faim, la promotion du développement économique et social, la protection des droits universels, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, l'environnement, l'accès à des services de qualité et une attention particulière accordée aux groupes vulnérables.

Le Programme 2030 réaffirme le principe de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, à savoir qu'il est possible de promouvoir le développement mondial et durable et de fixer des objectifs universels qui mettent en avant la coopération entre les peuples et une voie commune pour l'humanité. Le Programme appelle à un partenariat mondial et engage toutes les parties à atténuer les effets néfastes des changements climatiques, à éliminer la pauvreté et la pauvreté extrême, et à ouvrir des perspectives sans exclusive. Je rappelle l'engagement souscrit par l'Angola de prendre les mesures idoines pour renforcer le programme de développement de l'Organisation.

Prochainement, l'ONU va également procédé à l'examen de trois processus très importants : le programme relatif aux femmes et la paix et la sécurité, les opérations de maintien de la paix, et le dispositif de consolidation de la paix.

Comme je l'ai déjà dit, l'idéal qui a présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies il y a 70 ans, à savoir préserver les générations futures du fléau de la guerre, n'est pas encore concrétisé. Les peuples de par le monde attendent des dirigeants des 193 pays représentés ici qu'ils unissent leurs efforts pour trouver des solutions appropriées aux multiples problèmes graves auxquels le monde est confronté. Alors que nous célébrons cet anniversaire, nous sommes conscients du rôle et des responsabilités qui incombent à l'ONU, en tant qu'instance suprême pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux, préserver la paix, renforcer la sécurité collective et renoncer à l'usage de la force dans les relations internationales, respecter la souveraineté des États, défendre et promouvoir les droits de l'homme et réaffirmer la primauté du droit comme principe fondamental du système international.

Cet anniversaire est aussi une occasion d'accélérer les réformes pour revitaliser le système des Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité, en accroissant le nombre de ses membres permanents et non permanents, de manière à rendre cet organe plus représentatif et mieux à même de relever les défis et de saisir les possibilités qui se présentent au monde. L'Angola réaffirme le droit du continent africain à être

représenté dans la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité.

Le déplacement forcé de milliers d'êtres humains est une illustration déchirante de la déchéance humaine et des atteintes à la dignité humaine. Il appelle une réponse immédiate et globale de la part de la communauté internationale.

Au moins de novembre, l'Angola fêtera le quarantième anniversaire de son indépendance dans un climat de paix, de tolérance et de réconciliation, qui est le résultat direct de la volonté de la population angolaise d'œuvrer de concert pour accéder à une plus forte croissance économique et à une plus grande intégration sociale, ainsi qu'au progrès et au bien-être de tous, dans un pays plus démocratique, plus prospère et plus moderne.

Malgré un environnement mondial difficile, le Gouvernement angolais reste attaché à garantir une croissance soutenue. À cet effet, il met en œuvre un plan national de développement, dont le but est de réhabiliter et de moderniser l'infrastructure socioéconomique, de promouvoir l'investissement public et privé, et d'améliorer la formation professionnelle et la gestion du capital humain.

L'essor des activités terroristes des groupes extrémistes en Afrique et ailleurs dans le monde constitue un grave problème de sécurité, et requiert une coalition mondiale pour s'attaquer à ce fléau. La création de la Force multinationale mixte, qui rassemble les pays du bassin du lac Tchad et le Bénin, est un exemple de riposte collective qui mérite d'être appuyé par la communauté internationale afin de purger le continent africain du terrorisme qui a causé tant de souffrances à sa population.

La situation en République centrafricaine continue de représenter un défi du point de vue de la stabilité politique et socioéconomique et de la sécurité intérieure du pays. L'Angola appuie les efforts du Gouvernement de transition pour rétablir l'ordre public et restructurer les institutions de l'État. Nous encourageons toutes les parties à respecter les engagements pris à l'occasion du Forum de Bangui, car c'est indispensable pour pouvoir organiser un processus électoral ouvert à tous, pacifique et transparent.

Nous accueillons favorablement le récent compromis intervenu entre le Gouvernement soudanais et l'opposition armée, suite à la médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement

et d'autres partenaires internationaux, afin de résoudre la crise qui frappe le pays. Nous encourageons les parties à cet accord à honorer leurs engagements et invitons la communauté internationale à continuer d'appuyer le processus de paix.

En Guinée-Bissau, la crise institutionnelle étant maintenant passée, les récentes évolutions politiques sont de bon augure pour la croissance économique et la stabilisation politique et sociale. Nous appelons tous les acteurs politiques et sociaux bissau-guinéens à faire preuve de sens des responsabilités, et demandons instamment à la communauté internationale de continuer d'honorer les promesses faites à la conférence des donateurs de Bruxelles.

La question du Sahara occidental continue de nous préoccuper, compte tenu de la nécessité que le peuple sahraoui exerce son droit à l'autodétermination. Nous invitons les parties à poursuivre les négociations et à trouver une solution mutuellement acceptable qui respecte le cadre de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le mode de pensée tendant à faire comme si de rien n'était qui prévaut dans le processus visant à trouver une solution au conflit israélo-palestinien nous inquiète. Nous plaidons pour la reprise des négociations devant mener à une solution durable, fondée sur deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Les conflits en Libye, en Syrie et en Iraq appellent une riposte rapide, étant donné les graves conséquences humanitaires qui en résultent. Les causes de ces conflits sont les graves violations des droits fondamentaux de la population de ces pays et les ingérences extérieures, avec des tentatives de coup d'État ou de changement de régime et l'imposition artificielle de la démocratie depuis l'extérieur, ce qui a des conséquences tragiques et désastreuses.

L'Angola se félicite vivement de l'accord conclu entre les gouvernements des E3+3 et l'Union européenne, d'un côté, et la République islamique d'Iran, de l'autre, sur le programme nucléaire iranien. Ce résultat montre que tout différend, aussi complexe et épineux soit-il, peut trouver une solution politique et il est particulièrement notable dans le contexte d'une région où la diplomatie a, ces dernières décennies, été systématiquement ignorée.

L'Angola suit attentivement la normalisation des relations diplomatiques entre les États-Unis d'Amérique et Cuba, une évolution bienvenue. Toutefois, l'Angola

insiste sur la nécessité de mettre fin à l'embargo économique, financier et commercial contre Cuba, car il limite le droit du peuple cubain au développement et est contraire aux principes et aux règles du droit international.

La République d'Angola occupe actuellement la présidence de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et elle s'emploie à trouver des solutions aux problèmes qui touchent la région, à la fois au niveau bilatéral et multilatéral et au sein du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Dans ce contexte, nous réaffirmons notre détermination à continuer d'appuyer et de promouvoir le dialogue, la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale et dans toute la région des Grands Lacs.

Conscient des responsabilités qui sont les siennes dans un contexte international de plus en plus complexe et fluctuant, et n'ignorant pas les problèmes de sécurité auxquels se heurtent les États riverains du golfe de Guinée, le Gouvernement angolais va accueillir, avec l'appui des États-Unis d'Amérique et de l'Italie, une conférence internationale sur la sécurité maritime et la sécurité énergétique dans les prochains jours à Luanda, afin de contribuer à l'action pour lutter contre les menaces du terrorisme et de la piraterie dans le golfe de Guinée.

Les changements climatiques sont l'un des plus grands défis auxquels est confrontée l'humanité. C'est pourquoi l'adoption d'un protocole gouvernant l'action mondiale pour la protection du système climatique à la vingt et unième-session de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est de la plus haute importance. Cet accord doit comporter un engagement à limiter la hausse de la température mondiale moyenne à 1,5°C d'ici la fin du siècle. Le nouvel accord doit aussi comporter des modèles de partage des outils d'appui pour protéger le droit au développement et renforcer la résilience des pays en développement.

Enfin, je réaffirme l'importance qu'attache mon pays au rôle que joue le multilatéralisme dans le règlement des problèmes mondiaux en trouvant des solutions réalistes et audacieuses par la concertation, conformément à une logique des responsabilités et de bénéfices partagés et afin de défendre les intérêts légitimes de tous. Nous appelons tous les États Membres à réaffirmer leur confiance dans la capacité de l'ONU à renforcer le dialogue international en tant qu'élément clef d'une culture de paix, de respect des différences entre les peuples et de prévention des conflits, qui sont

les fondements du progrès et du développement auxquels tous les peuples du monde ont droit.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République d'Angola de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, est escorté de la tribune.

Allocution de M. José Maria Pereira Neves, Premier Ministre et Ministre de la réforme d'État de la République de Cabo Verde

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la réforme d'État de la République de Cabo Verde.

M. José Maria Pereira Neves, Premier Ministre et Ministre de la réforme d'État de la République de Cabo Verde, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. José Maria Pereira Neves, Premier Ministre et Ministre de la réforme d'État de la République de Cabo Verde, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Pereira Neves (Cabo Verde) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je prie l'Assemblée de me permettre de saluer, au nom de tous les Caboverdiens, les délégations présentes à cette soixante-dixième session de l'Assemblée générale et d'ajouter la voix de mon pays à toutes les déclarations qui ont appelé à l'édification d'un monde meilleur. La présente session nous offre la possibilité, alors que nous célébrons l'anniversaire de l'ONU avec fierté et dans la joie, de mener une réflexion critique et concrète sur l'avenir de l'humanité et les problèmes auxquels est confrontée l'Organisation. Le thème choisi pour le débat général de la session est tout à fait d'actualité et ne pouvait être plus pressant : « Soixante-dixième anniversaire de l'ONU : tracer la voie de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme ».

Sept décennies après la signature de la Charte de San Francisco, il nous incombe d'examiner le chemin parcouru à ce jour alors que nous sommes en train de mettre au point de nouvelles mesures qui permettront à l'Organisation de devenir plus forte et de renforcer son unité et sa capacité à lutter contre les menaces à la paix et à la sécurité internationales et à contribuer plus

concrètement à l'édification d'un monde plus juste, plus équitable, plus viable et plus solidaire. Cabo Verde, qui célèbre le quarantième anniversaire de son indépendance cette année, fait partie des pays qui croient dans les buts et principes fondamentaux de l'ONU et qui les défendent, car ils demeurent fondamentaux et pertinents dans le cadre de l'action menée par l'Organisation et jouent un rôle vital dans la construction d'un avenir commun.

Nous tenons à souligner l'importance cruciale que revêt la réforme de l'ONU pour l'avenir. Nous exhortons tous les États Membres à négocier de manière constructive pour se mettre d'accord sur la revitalisation des pouvoirs de l'Assemblée générale et l'augmentation du nombre des membres du Conseil de sécurité, qui doit selon nous refléter les changements qui se sont produits dans le monde, avec une représentation plus équitable et appropriée.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons participé au Sommet de 2015 sur le développement durable, qui a débuté le 25 septembre. Nous saisissons cette occasion pour réitérer l'adhésion de Cabo Verde aux principes énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et sa pleine adhésion aux objectifs de développement durable. Les pays les plus pauvres et les plus vulnérables aspirent légitimement au développement, et nous devons tous nous engager à réaliser les objectifs fixés pour 2030.

En ce qui concerne les petits États insulaires en développement en particulier, dont Cabo Verde est un exemple, certains éléments essentiels devront être pris en compte, à savoir la menace à leur survie que posent les changements climatiques, leur vulnérabilité particulière face aux catastrophes naturelles, le risque de perdre leur biodiversité, la réduction de la taille de leurs marchés, le coût élevé des infrastructures de transport et de l'énergie et les difficultés d'accès aux financements. Pour toutes ces raisons, ils méritent une attention particulière de la part du système des Nations Unies dans le contexte des objectifs de développement durable.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est une source d'espoir pour les milliards d'êtres humains qui aspirent à un monde plus juste, plus équitable et plus ouvert. La volonté de placer les personnes au centre du développement signifie que nous devons trouver des instruments adaptés et mettre en place des pratiques cohérentes dans un cadre environnemental durable.

Étant donné la corrélation sans équivoque entre le développement durable et les changements climatiques, Cabo Verde, au même titre que les autres petits pays vulnérables, espère que les déclarations d'intention se traduiront par des engagements tangibles qui mèneront à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et permettront de mettre en place une approche équilibrée en matière d'adaptation et d'atténuation. Dans l'intervalle, le nouvel accord qui doit être signé à Paris doit à tout prix accorder l'importance nécessaire aux questions des pertes et des compensations, du développement, du transfert de technologies et du renforcement des capacités, et il doit désigner clairement des sources fiables d'appui financier aux pays les plus vulnérables. Nous sommes fermement décidés à prendre nos responsabilités et à apporter notre pierre à l'édifice. À Cabo Verde, nous nous sommes fixé l'objectif de 100 % énergie renouvelable, ce qui nous sommes en passe d'atteindre grâce à la coopération internationale et au suivi de l'ONU. Notre réseau fonctionne pour l'instant avec approximativement 30 % d'énergie renouvelable et nous pensons dépasser les 50 % d'ici à 2020.

À notre grande consternation, de graves violations des droits de l'homme continuent d'être commises dans diverses régions du monde. Il est malheureux que, bien que près de 70 années se soient écoulées depuis que la Déclaration universelle des droits de l'homme a vu le jour, les promesses faites lorsque ce texte fondamental a été adopté ne sont toujours pas honorées. Cabo Verde est fier d'être une référence en matière de respect et de défense des libertés, de la démocratie, de l'état de droit et des droits de l'homme, et de promotion de la dignité humaine.

La paix et la sécurité, avec la stabilité politique, sont des bases essentielles pour le développement et le bien-être de nos populations. C'est pourquoi nous sommes de plus en plus préoccupés par la prolifération actuelle des conflits et des tensions en Afrique et au Moyen-Orient, qui pousse des milliers de personnes, gagnées par le désespoir total, à fuir de chez elles. Mais dans leur quête de conditions de vie meilleures, certains trouvent plutôt la mort. Les événements en cours ont mis au jour les causes et ramifications économiques, sociales, politiques, environnementales et humanitaires profondes de la crise. Le problème mondial des réfugiés est un grand défi pour l'humanité et requiert l'engagement de tous. Les stigmates et le fléau de la guerre affectent non seulement le bien-être des personnes dans leur propre pays, mais crée aussi une instabilité plus vaste et perturbent le développement

de régions entières. Cabo Verde se joint à ceux qui appellent à un rapide règlement de ces conflits, fondé sur la conjugaison des efforts collectifs et du respect du droit international et, en particulier, de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole de 1967.

La situation au Moyen-Orient continue de se détériorer, sans qu'il n'y ait aucune issue en vue aux différents conflits qui ravagent la région. Les violations des droits de l'homme par les acteurs du conflit syrien ainsi que les atrocités qui sont perpétrées dans les territoires contrôlés par les factions terroristes et les fondamentalistes religieux sont un motif de préoccupation majeur. L'ONU doit redoubler d'efforts pour trouver un règlement négocié à ce conflit et d'autres qui sont un défi à notre humanité commune. Le règlement du problème du terrorisme requiert que la communauté internationale intensifie son action pour combattre le terrorisme et l'extrémisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous condamnons fermement toutes les expressions du terrorisme et, en particulier, les agissements barbares des groupes extrémistes au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique.

Parce que Cabo Verde est un archipel, la mer joue un rôle crucial dans l'histoire, l'identité et l'existence de notre peuple, fournissant des ressources naturelles vitales et reliant entre elles les 10 îles qui forment notre archipel. Petit État insulaire en développement, Cabo Verde dépend de son partenariat avec la communauté internationale pour combattre les problèmes de sécurité maritime tels que ceux posés par le trafic et les activités criminelles qui y sont liées, et pour préserver et gérer nos mers.

Je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur une action exemplaire en matière de coopération régionale, menée en septembre 2014 par sept pays de l'Afrique de l'Ouest, dont Cabo Verde, qui ont adressé au Secrétaire général une lettre conjointe pour l'informer qu'ils souhaitaient étendre les limites du plateau continental au-delà de 200 milles marins, conformément à l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. En août, nous avons eu l'occasion de faire une présentation technique à la Commission des limites du plateau continental et espérons recevoir une réponse favorable bientôt.

Cabo Verde se félicite du fait qu'un groupe de travail soit en train d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité

marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale aux fins de l'élaboration d'une convention juridiquement contraignantes (résolution 66/288, par.162).

Le monde attend beaucoup et avec un espoir renouvelé de l'Organisation, non seulement pour ce qui est de jouer son rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, mais aussi pour promouvoir le développement et créer une société internationale plus prospère et plus unie grâce à la réduction des injustices et des inégalités, à l'élimination de la pauvreté, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre les effets des changements climatiques. Nous sommes de fait convaincus que l'ONU est absolument indispensable. Un monde plus viable vivant dans la paix et la sécurité est possible.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la réforme d'État de la République de Cabo Verde de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. José Maria Pereira Neves, Premier Ministre et Ministre de la réforme d'État de la République de Cabo Verde, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Lesotho.

M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Mosisili (Lesotho) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose féliciter le Président Lykketoft de son élection bien méritée à la tête de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Ses états de service impeccables et son expérience sont la garantie du succès de nos travaux. Je tiens aussi à l'assurer du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation durant son mandat.

Si fêter ses 70 ans est un événement heureux dans la vie d'une personne, cela revêt une signification et une importance supplémentaires dans le cas d'une

organisation qui a vu l'humanité passer par tant d'épreuves et connaître tant d'échecs et de succès. Nous rappelons avec fierté que c'est grâce à l'action concertée de l'Organisation qu'un grand nombre de pays d'Afrique ont pu connaître les joies de l'indépendance. C'est pourquoi nous lançons un fervent appel à l'ONU pour qu'elle achève maintenant le travail en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Je saisis cette occasion pour féliciter le Président de la session précédente, S. E. M. Sam Kutesa, de la manière remarquable dont il a conduit les travaux de l'Assemblée à sa soixante-neuvième session. Ma délégation lui sait vraiment gré de son dévouement absolu aux lourdes responsabilités qui lui ont été confiées durant l'année écoulée. Je remercie également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, du rapport très lucide soumis à la présente session (A/70/1), qui donne un précieux aperçu de l'état de l'Organisation et met en avant une feuille de route qui nous guidera vers l'avenir. Nous saluons et apprécions également le travail assidu réalisé par le Secrétaire général tout au long de l'année pour éteindre les flammes de la discorde partout où elles brûlent, et nous le félicitons de partager la joie des bons résultats obtenus par l'Organisation.

L'ONU est née de la conviction que les pays du monde peuvent et doivent coopérer pour régler les conflits par des moyens pacifiques et améliorer la vie des gens. Elle a établi les conditions propices à la justice, au respect du droit international et à la promotion du développement socioéconomique dans le monde. Au moment où l'ONU fête ses 70 ans, la ferme conviction et la détermination qui animaient nos aînés doivent être réaffirmées de manière résolue. À cet égard, nous nous félicitons vivement du thème choisi pour le présent débat général, « Soixante-dixième anniversaire de l'ONU : tracer la voie de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme », qui est on ne peut plus opportun.

En tant que seule Organisation véritablement universelle, l'ONU est devenue au fil des ans l'instance la plus importante et la plus utile pour s'attaquer aux problèmes qui dépassent les frontières nationales. Ces 70 dernières années, l'Organisation s'est employée sans relâche à renforcer les fondements de la sécurité et de la sûreté mondiales et le bien-être des citoyens du monde. Grâce à l'action de l'ONU, dans de nombreux pays, des dictatures immorales ont laissé place à de nouvelles démocraties, et des millions de personnes dans le monde respirent aujourd'hui l'air frais de la liberté. Il y a d'autres moments forts dans l'histoire de

l'Organisation, notamment ses réussites en matière de règlement des conflits et de maintien de la paix, qui ont aidé plus de 17 millions de réfugiés depuis 1949 et permis de faire en sorte que les gouvernements assument leurs responsabilités à l'égard des réfugiés conformément aux conventions pertinentes des Nations Unies. Malgré cette réalisation remarquable, nous sommes convaincus que le monde ne doit pas continuer de produire un nombre toujours plus grand de réfugiés. Il faut mettre en place des conditions propices à une culture de la tolérance religieuse et politique afin d'endiguer le flux de réfugiés.

L'adoption d'un programme de développement durable pour l'après-2015 marque une nouvelle grande étape dans l'activité de l'ONU et symbolise l'ambition clairvoyante de l'Organisation d'éliminer la pauvreté, de s'attaquer aux changements climatiques et de veiller au partage équitable de la prospérité. À l'issue de négociations franches et constructives, nous avons adopté par consensus, il y a quelques jours, le document final (résolution 70/1), qui n'est peut-être pas parfait, mais qui représente le meilleur espoir d'une prospérité et d'une stabilité futures dans le monde.

S'agissant des 17 objectifs de développement durable, nous sommes convaincus que, dans leur majorité, ils correspondent très bien aux nouveaux objectifs du Gouvernement de coalition que je dirige, et cela est encourageant. Le Gouvernement de coalition a pris l'engagement très ambitieux de faire en sorte que le Lesotho ne fasse plus partie du groupe des pays les moins avancés d'ici à 2025.

La feuille de route concrète relative à l'objectif 1 vient compléter les programmes déjà en place au Lesotho. La confiance que l'Union africaine a placée dans notre pays, en nommant S. M. le Roi Letsi III défenseur de la nutrition, nous touche. Cette nomination va donner un coup d'accélérateur aux efforts déjà déployés par mon pays dans ce domaine. Concernant la question importante de l'énergie, le Lesotho a récemment lancé une politique énergétique novatrice dans le but de garantir un important accroissement de la production d'énergies renouvelables, ce qui permettra de porter à 50 % d'ici à la fin du mandat législatif en cours la part de l'énergie fournie à un coût abordable. Ce ne sont là que quelques exemples des programmes de développement conformes aux objectifs de développement durable adoptés tout récemment que le Lesotho est déterminé à mettre en œuvre au cours des 10 prochaines années.

Plus important encore, il y a le processus de réforme mis en avant dans l'accord de coalition signé après les élections de février. Le Lesotho s'est heurté à de nombreuses difficultés au niveau politique depuis le retour à un régime démocratique, en 1993, ce qui vaut à mon pays de figurer à l'ordre du jour de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) depuis bien trop longtemps. La plupart de ces problèmes ont mis à l'épreuve la capacité d'adaptation et la pertinence de notre Constitution. Nous sommes aujourd'hui d'accord avec nos partenaires de la SADC que la réforme de la Constitution doit être menée sans tarder, car c'est la première étape vers la stabilité politique. Le Commonwealth a également pesé de tout son poids s'agissant de la nécessité de mener de telles réformes. Nous demandons instamment à l'Organisation de rester saisie de ce processus et de donner les conseils nécessaires dans tous les domaines qui s'imposent, afin que le Lesotho puisse retrouver sa dignité et que la paix et la stabilité règnent.

En dépit des réalisations louables de l'ONU dans la définition des modalités et de la teneur du dialogue et des négociations menés à l'échelle mondiale, les inégalités continuent de régner dans le monde, de vastes régions étant frappées par la pauvreté et la faim de manière insupportable. Des milliers de personnes continuent de mourir de malnutrition tandis que de nombreuses autres vivent toujours sous le seuil de pauvreté. Le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre se poursuit et ces armes sont souvent employées dans des attaques terroristes violentes. L'absence de volonté politique de débarrasser le monde des armes nucléaires et autres armes de destruction massive n'échappe à personne. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'est toujours pas universel et le régime établi par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est à la croisée des chemins, certains États dotés de l'arme nucléaire refusant de le signer.

Avec la poursuite des violences en Syrie, en Iraq, au Yémen et dans certaines zones de l'Afrique, du Sahel à la République démocratique du Congo, la capacité de l'ONU de trouver des solutions durables à ces défis est mise à rude épreuve. Malheureusement, l'origine humaine d'un grand nombre de ces problèmes ne fait aucun doute.

Parmi les problèmes les plus urgents auxquels la communauté internationale est confrontée de nos jours figure celui des réfugiés et des migrations massives. En raison des guerres et du carnage qui révèlent la

profondeur de la cruauté humaine à l'égard d'autrui, des millions de personnes au Moyen-Orient et ailleurs fuient au-delà des frontières internationales selon une échelle d'une ampleur qui rappelle la Deuxième Guerre mondiale. Le nombre de personnes traversant la Méditerranée et la mer Égée pour rejoindre l'Europe, en dépit des risques qu'elles encourent, est ahurissant. Le problème des réfugiés auquel se heurte l'Europe aujourd'hui risque de mettre à l'épreuve les limites de la détermination et de la générosité du continent.

Parallèlement à la crise migratoire, il y a le phénomène du terrorisme. Le terrorisme s'est intensifié à travers le monde, et devient plus effronté et plus meurtrier qu'auparavant. Les réseaux terroristes se multiplient à travers l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie. Même si nous restons vigilants face à la menace du terrorisme, nous devons nous faire à l'idée qu'elle ne peut être vaincue par la seule force des armes. On peut toujours procéder à des frappes contre les réseaux terroristes, mais si l'on oublie que ce sont l'instabilité politique et religieuse ainsi que d'autres formes d'intolérance qui alimentent l'extrémisme, les efforts d'éradication de cette menace seront vains.

Les changements climatiques constituent un défi majeur auquel se heurte le monde actuel, et si l'on ne le relève pas de manière efficace, ils risquent de redéfinir le cadre mondial de développement, de paix et de prospérité. Nous ne saurions laisser passer l'occasion que représente la Conférence de Paris sur les changements climatiques sans nous engager collectivement à trouver des solutions orientées vers l'action permettant de contribuer notablement à la réduction des émissions. Les négociations menées à Paris devront être menées dans un climat de franchise, de compréhension mutuelle et de volonté de compromis.

Le Programme de Doha pour le développement est important pour les pays en développement comme le mien, et mérite d'être mis en exergue en toute occasion. Nous sommes fermement convaincus qu'il est dans notre intérêt de mettre en place un système commercial multilatéral fondé sur des règles et fonctionnant efficacement. Les arrangements bilatéraux que nous sommes en train de négocier doivent se conformer aux préférences et aux marges de souplesse accordées aux États membres de l'Organisation mondiale du commerce au sein du système commercial multilatéral. Nous demandons donc instamment que le Programme de Doha pour le développement soit conclu rapidement, conformément à son mandat, afin qu'il puisse se

montrer pleinement à la hauteur de ses objectifs de développement.

Il importe tout autant de reconnaître que nous ne parviendrons jamais à nous développer véritablement si certains pans de la société continuent d'être marginalisés. Il faut renforcer davantage encore le rôle que jouent les femmes, les enfants et d'autres catégories défavorisées au sein de nos populations pour faire progresser le programme de développement mondial. Puisque nous célébrons cette année le vingtième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse, grâce auquel l'ONU renforce son action en vue d'améliorer les conditions de vie des jeunes, engageons-nous à répondre de façon plus énergique aux besoins et aux aspirations des jeunes.

M. Abdrakhmanov (Kazakhstan), Vice-Président, assume la présidence.

Le soixante-dixième anniversaire de l'ONU nous offre l'occasion unique d'en appeler au Conseil de sécurité pour qu'il ne saisisse pas la Cour pénale internationale pour promouvoir les intérêts de ses membres les plus puissants. Force est de reconnaître que, dans sa configuration actuelle, il sera très difficile au Conseil de tenir compte de nos préoccupations. L'appel que nous lançons en faveur d'un Conseil de sécurité plus transparent, plus ouvert et plus démocratique doit être repris avec davantage de vigueur et de clarté. La réforme du Conseil de sécurité visant à le rendre conforme aux réalités géopolitiques du XXI^e siècle doit être menée conformément au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte. Le Conseil de sécurité acquerra une plus grande légitimité et verra ses décisions acceptées sans réserve s'il tient compte de la voix de l'Afrique et d'autres régions marginalisées dans la catégorie des membres permanents.

Nous devons continuer de promouvoir une démarche consensuelle et commune pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés, prendre des décisions collectives et partager les responsabilités. L'Assemblée générale, au nom de laquelle l'ONU a été créée, est la mieux placée pour s'acquitter de cette tâche. Elle constitue toujours le principal organe d'élaboration des politiques et de délibération de l'ONU, tout en étant le plus représentatif. Elle est la seule instance au sein de laquelle tous les pays, petits et grands, peuvent négocier face à face en tant qu'États souverains placés sur un pied d'égalité pour trouver des solutions aux problèmes que rencontre l'humanité. Le processus de revitalisation de l'Assemblée générale doit être accéléré. Les résolutions

de cet organe principal de l'Organisation ne doivent plus être considérées comme de simples recommandations que l'on peut ignorer avec désinvolture. L'on ne saurait trop insister sur la nécessité de témoigner d'un attachement universel aux principes sur lesquels repose l'ONU.

Toutefois, l'ONU est bien plus qu'une simple garante de la paix ou qu'un simple cadre de règlement des conflits. L'ONU et son système d'institutions spécialisées prennent part à un large éventail d'activités destinées à remédier aux problèmes qui entravent les progrès grâce auxquels peut s'améliorer la vie des peuples dans le monde entier. Comme il a été dit plus tôt, les défis actuels comprennent, entre autres, les changements climatiques, les pénuries alimentaires, le VIH/sida, les crises financières, l'extrême pauvreté, l'accroissement démographique, l'urbanisation, les conflits, le terrorisme et les migrations massives. L'objectif commun, en même temps que la tâche la plus complexe à accomplir au sein du système des Nations Unies, consiste à trouver des solutions concrètes et durables à tous ces problèmes.

Pour sa part, le Lesotho a mis sur pied un processus novateur de consultation de sa population, dont l'objectif est de chercher à galvaniser la sagesse et l'énergie collectives à tous les niveaux de la société, de Sa Majesté jusqu'aux chefs locaux, dans le seul but d'intensifier la lutte contre le VIH/sida. Ces consultations garantiront la prise en main et la responsabilisation des autorités concernant tous les processus de prestations de soins de santé. Nous pensons qu'il est particulièrement judicieux de redéfinir le déploiement des soins de santé primaires, en s'appuyant sur les structures et responsables communautaires existants, de manière à atteindre l'objectif de la santé pour tous d'ici à 2030. Ce programme de déploiement intégral comporte tous les ingrédients si bien énoncés dans l'objectif 3 des objectifs de développement durable. Sa Majesté devrait lancer l'initiative dans le courant du mois.

Tandis que nous continuons de réfléchir aux problèmes et aux défis les plus pressants auxquels la communauté internationale est confrontée aujourd'hui, nous ne devons pas oublier la terrible situation des peuples sahraoui et palestinien. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont reconnu le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Nous appuyons l'appel à la reprise des négociations directes entre la République arabe sahraouie démocratique et le Royaume du Maroc, sur

un pied d'égalité et sans aucune condition préalable. Le Lesotho continue également d'appuyer pleinement le peuple palestinien dans le combat qu'il mène depuis des décennies contre l'occupation et l'oppression israéliennes. La paix entre Israël et la Palestine est une clef de voûte indispensable du dispositif pour une paix complète au Moyen-Orient, une paix qui permettrait au génie créatif et à l'esprit d'entreprise de la région de s'exprimer. Dans le même ordre d'idées, nous saluons les initiatives lancées pour normaliser les relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique et appelons à ce que les sanctions unilatérales qui pèsent sur Cuba soient levées dans les plus brefs délais.

Le monde a peut-être beaucoup changé depuis 1945, mais l'ONU reste la seule institution intergouvernementale à composition universelle qui nous réunisse au sein d'une communauté mondiale d'États souverains. L'Organisation a beau avoir ses défauts, elle reste tout de même le rempart de l'espoir pour l'humanité. De fait, le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session avait raison lorsqu'il a dit ce qui suit :

« Et pourtant, malgré toutes ses imperfections qui sont, après tout, propres à toute institution née de l'esprit humain, (...) l'ONU reste un instrument indispensable pour répondre aux besoins croissants de l'humanité. On ne peut tout simplement pas imaginer un monde où la paix et la dignité universelles pourraient s'épanouir si l'ONU n'existait pas. » (A/67/PV.I, p.2)

Je ne peux qu'abonder dans son sens. Il nous revient à tous de faire en sorte que l'ONU fonctionne de manière optimale. Notre vision et nos objectifs partagés exigent bien davantage que la seule réaffirmation de notre attachement aux principes fondateurs de l'Organisation. Une volonté politique plus affirmée est une composante essentielle de la concrétisation des idéaux qui sous-tendent la Charte des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt la renaissance et la redynamisation du système des Nations Unies, pour que les 70 prochaines années puissent être une ère marquée par des réussites et des succès encore plus importants. Nous devons continuer à nous acquitter de l'obligation que ses membres fondateurs nous ont confiée avec, de la part de tous, un sens solennel de nos responsabilités.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Lesotho de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Irakli Garibashvili, Premier Ministre de la Géorgie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Géorgie.

M. Irakli Garibashvili, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Irakli Garibashvili, Premier Ministre de la Géorgie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Garibashvili (Géorgie) (*parle en anglais*) :
C'est un immense honneur que de prendre de nouveau la parole devant l'Assemblée générale alors que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'ONU. Cette occasion nous donne la possibilité de réfléchir à nos accomplissements et de prendre acte des difficultés qu'il nous reste à surmonter pour instaurer la paix, la sécurité et les droits de l'homme au niveau national comme à l'international.

La Géorgie est un petit pays, mais son cœur est grand et ses rêves plus encore. Elle avance dans la bonne direction. Notre vision est claire et notre avenir est radieux. La Banque mondiale a fait une annonce importante cette semaine, à l'occasion de la publication de son nouveau rapport complet sur la gouvernance, et je suis très fier de dire que la Géorgie figure au sommet de tous les tableaux faisant état des progrès accomplis pour les six indicateurs. D'après les classements, depuis 2012, la Géorgie a gagné 13 places en matière de qualité de la réglementation, 16 s'agissant de la participation et de la transparence, 19 pour l'état de droit, 22 pour la stabilité politique et l'efficacité du gouvernement, et 23 pour ce qui concerne la maîtrise de la corruption. Cette progression spectaculaire souligne la détermination de mon gouvernement à renforcer l'état de droit et la liberté des médias, à mettre en place une économie moderne et à faire en sorte que notre nation avance avec confiance.

À titre de comparaison, il y a 20 ans à peine, la Géorgie était un pays isolé et déchiré par la guerre civile, et ses institutions opérationnelles dignes d'un État moderne étaient rares. Aujourd'hui, nous écrivons un nouveau chapitre de l'histoire de notre formidable nation. La Géorgie est un État moderne, dynamique

et démocratique. L'an prochain, cela fera 25 ans que la Géorgie a regagné son indépendance. Nous avons l'habitude de dire que liberté, équité et justice coulent dans les veines de notre peuple. Le peuple géorgien est très attaché à l'état de droit, à la protection des droits de l'homme et aux valeurs démocratiques. Nous allons garder le cap sur la réforme car c'est la seule voie qui mène à la paix et à la prospérité pour notre pays.

Nous entretenons la dynamique de progrès de notre pays dans l'esprit que nos ancêtres ont incarné pendant des millénaires. La Géorgie a fait siens les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, principes qui ont guidé notre développement démocratique. Nous avons très vite appris et épousé l'esprit de la coopération internationale. C'est pourquoi, au nom de tous les Géorgiens épris de liberté, je remercie l'ONU, et tous les peuples libres du monde entier, de l'appui indéfectible qu'ils ont accordé à mon pays.

Aujourd'hui, la Géorgie est fermement reliée au reste du monde et à la famille des nations. Nous sommes dévoués à la démocratie, aux droits de l'homme, au développement durable et à la promesse de la paix. Nous sommes en train d'édifier une démocratie mature et une économie créatrice d'emplois, malgré un contexte marqué par les menaces importantes qui pèsent sur la sécurité régionale. Notre progression constante sur la voie euro-atlantique reflète l'identité et les valeurs européennes solides de la Géorgie. L'intégration européenne s'est révélée un argument de poids pour une coopération paisible entre les États européens et leurs voisins. Nous avons franchi une étape importante en juin 2014, date à laquelle j'ai signé l'Accord d'association avec l'Union européenne. En tant que membre de l'Europe, la Géorgie fera partie de cette zone de paix et de stabilité, ce qui ne peut que profiter à nos voisins et, je pense, renforcera notre sécurité.

Ces dernières années, mon gouvernement et mon pays ont fait des progrès dans chaque domaine d'action. Nous avons instauré un pacte social qui récompense le travail et l'esprit d'entreprise, tout en mettant en place un filet de protection sociale pour ceux qui sont dans le besoin. En dépit des difficultés économiques, nous avons lancé un programme national de soins de santé et doublé les services de protection sociale. Pour ne citer qu'une initiative importante, nous avons lancé une nouvelle campagne originale de lutte contre l'hépatite C qui nous permettra de sauver plus de 200 000 vies. Nous renforçons la démocratie géorgienne. Notre peuple exige et mérite une démocratie forte et un gouvernement

à son écoute. Nous avons mis en place un système de gouvernance plus ouvert, plus transparent et plus responsable que jamais. Mais nous ne nous reposerons pas sur nos lauriers. Nous devons faire davantage.

L'élection présidentielle de 2013 et les élections locales de 2014 ont été saluées par les observateurs internationaux, qui les ont qualifiées de libres et équitables. Je suis également fier du fait que, l'an dernier, nous avons adopté la première stratégie globale à long terme en matière de droits de l'homme et promulgué une nouvelle loi sur la lutte contre la discrimination. Mon gouvernement s'efforce de garantir les droits de l'homme de tous. Une démocratie libre et ouverte va de pair avec un marché libre et ouvert.

La liberté économique demeure l'élément central de notre plan de développement. Notre plan vise à développer notre économie, à renforcer nos institutions de gouvernance et à créer davantage d'emplois et de possibilités pour le peuple géorgien. Nous favorisons la croissance en faisant de la Géorgie un lieu idoine pour faire des affaires et présentant un attrait particulier pour les investissements étrangers. Depuis 2014, nous avons créé 90 000 emplois en Géorgie, couvrant tous les secteurs, notamment l'agriculture, le secteur manufacturier, le tourisme et l'énergie. Il continue d'être facile de faire des affaires en Géorgie. Les entreprises étrangères et nationales fonctionnent librement dans un environnement concurrentiel et disposent de solides garanties en matière de droits de propriété privée. La Banque mondiale classe également la Géorgie au quinzième rang mondial s'agissant de la facilité de faire des affaires. En 2014, la Géorgie a enregistré un bond de 87 % de l'investissement étranger direct (IED), ce qui représente la plus forte augmentation de l'IED, de même que le montant le plus élevé depuis 2007.

La Géorgie est également devenue une grande destination touristique et accueille des manifestations sportives internationales. Le monde s'aperçoit que la Géorgie a tous les attraits – de belles plages et de magnifiques stations de montagne, une grande tradition culinaire, des vins exceptionnels, des sites historiques uniques en leur genre et une hospitalité hors pair. En août, Tbilissi a organisé deux grandes manifestations sportives, le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne et la Super Coupe de l'Union des associations européennes de football de 2015, qui ont offert une occasion singulière de célébrer la coopération plutôt que le conflit. À propos de sport, je me dois de saisir cette occasion pour souhaiter plein succès à

l'équipe nationale géorgienne de rugby qui rencontrera demain la Nouvelle-Zélande dans le cadre de la Coupe du monde de rugby. Notre pays est fier d'elle.

L'éducation est un autre domaine de notre développement national. Je connais personnellement la valeur d'une bonne éducation et d'études faites à l'étranger. Je veux que les jeunes Géorgiens puissent avoir la même chance. C'est pourquoi nous avons lancé un nouveau programme par le biais duquel le Gouvernement géorgien fournira un appui financier à nos étudiants pour qu'ils puissent étudier à l'étranger. En contrepartie, ils doivent revenir en Géorgie et mettre leurs compétences au service de notre pays. Pour les travailleurs géorgiens qui ne peuvent se rendre à l'étranger, nous leur donnons une éducation de qualité mondiale directement en Géorgie. Je suis fier de dire que nous avons récemment inauguré un nouveau programme en coopération avec la Millennium Challenge Corporation des États-Unis d'Amérique. Les étudiants géorgiens peuvent désormais obtenir un diplôme américain d'ingénieur de l'Université d'État de San Diego sans quitter la Géorgie.

Malgré toutes ces réalisations, nous restons confrontés à des problèmes de sécurité dans notre pays. Je suis au regret de dire que depuis ma dernière allocution à l'Organisation des Nations Unies (voir A/69/PV.14), la Fédération de Russie a signé les prétendus traités d'intégration avec Soukhoumi et Tskhinvali. La Russie continue d'étendre illégalement son contrôle sur le territoire souverain de la Géorgie. Je condamne cette annexion rampante et le mépris dont fait preuve la Russie pour le droit international. Cette situation a pour conséquence tragique que la population locale vivant dans les territoires occupés de la Géorgie se voit privée des droits fondamentaux d'un peuple libre. Les autorités de facto ont récemment pris des mesures supplémentaires pour réprimer encore davantage le droit des Géorgiens à recevoir un enseignement dans leur langue maternelle. La liberté de circulation et les droits fondamentaux d'un pays libre sont écrasés, de même que les espoirs et les rêves de centaines de milliers de victimes du nettoyage ethnique qui ne demandent qu'à rentrer chez elles.

Je tiens une fois de plus à souligner l'importance de la résolution 69/286 sur la situation des personnes déplacées et des réfugiés d'Abkhazie (Géorgie) et de la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud (Géorgie), ainsi que des résolutions analogues adoptées par l'Assemblée générale chaque année. Les souffrances infligées par le

conflit sont réelles. Les bouleversements sont profonds. Rien que depuis 2012, notre gouvernement a fourni des logements à environ 10 000 familles déplacées venant des territoires occupés.

Dans le contexte de la poursuite de l'occupation russe, mon gouvernement n'en a pas moins été clair sur la nécessité de forger des relations responsables et pragmatiques avec la Fédération de Russie. À cette fin, nous avons pris un certain nombre de mesures concrètes et constructives visant à favoriser le commerce, les transports, les communications, les contacts humanitaires et le tourisme avec la Russie à chaque fois que c'est possible.

Je veux être clair. Les relations avec la Russie ne peuvent être réglées au détriment de notre souveraineté et de notre intégrité territoriale. Je forme le vœu que la Fédération de Russie s'acquittera enfin de ses obligations internationales, y compris en ce qui concerne l'accord de cessez-le-feu du 12 août 2008, et agira en tant que membre responsable de la communauté internationale. Dans le même temps, je tiens à réaffirmer une fois de plus notre ferme engagement en faveur d'un règlement pacifique du conflit, fondé sur les principes fondamentaux consacrés par le droit international et la Charte des Nations Unies.

Qu'il me soit permis maintenant de m'adresser aux peuples abkhaze et ossète, mes frères et sœurs. Je suis fermement convaincu que personne ne pourra réécrire l'histoire et effacer notre passé commun. Toutes les tentatives visant à couper les liens et à diviser nos peuples sont vouées à l'échec. Ces peuples tireront bientôt parti d'une économie géorgienne en expansion et bénéficieront de notre accord d'association avec l'Union européenne, notamment par le biais de l'accroissement des échanges commerciaux et de la libéralisation du régime des visas. Nous savons que le cours de l'histoire va dans le sens d'une coopération plus étroite, d'une plus grande intégration et d'une prospérité accrue. Lorsque nous travaillons ensemble, nous réussissons et en récoltons tous les fruits. J'attends avec impatience le jour où nous partagerons notre prospérité mutuelle.

En dépit de ces difficultés, mon pays s'efforce de contribuer à la paix et à la sécurité internationales, au développement durable et à la prospérité économique. L'année dernière, j'ai eu l'honneur d'annoncer que la Géorgie avait l'intention de mettre en place un forum de la Route de la soie. Aujourd'hui, je suis fier de pouvoir dire que l'idée s'est concrétisée et que dans quelques semaines, nous accueillerons le premier forum de haut

niveau de ce type à Tbilissi. Mon pays est situé à un carrefour important entre l'Est et l'Ouest. Ce fait a été mis en relief cette année lorsque la Géorgie a accueilli la réunion annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la première réunion de la Banque asiatique d'investissement pour l'infrastructure. La revitalisation de la Route de la soie est une bonne occasion de renforcer les liens économiques et culturels entre l'Asie et l'Europe. Nous sommes en train de forger de fortes relations économiques et commerciales avec la Chine, et je pense que la région de la Route de la soie va ouvrir de nouvelles possibilités. Cette région abrite deux tiers de la population mondiale et représente 60 % du produit intérieur brut mondial. Je suis convaincu que le Forum de la Route de la soie qui se tiendra à Tbilissi offre d'excellentes possibilités de promouvoir la coopération et l'intégration régionale.

Je voudrais évoquer également l'accord qui a été conclu récemment entre les cinq plus un et l'Iran. Mon pays espère que le processus continuera d'avancer dans la bonne direction et contribuera à renforcer la sécurité et le développement économique dans l'ensemble de la région.

La Géorgie a démontré à maintes reprises qu'elle était prête à faire plus que ce qui lui revient pour contribuer à la promotion d'un environnement international sûr. Après les États-Unis, la Géorgie est le deuxième pays à avoir fourni le plus d'effectifs à la mission Soutien résolu en Afghanistan. Nos soldats sont parmi les meilleurs du monde. Ils sont la fierté de mon pays, et nous leur rendons hommage. Je voudrais rendre brièvement hommage à tous les vaillants militaires géorgiens qui, en servant leur pays, ont sacrifié leur vie à la cause de la paix et de la liberté. Les contributions de mon pays à notre sécurité collective ne s'arrêtent pas là. La Géorgie appuie également les efforts de maintien de la paix de l'Union européenne, notamment en tant que deuxième pays fournisseur de contingents à la Mission de conseil militaire de l'Union européenne en République centrafricaine.

Le renforcement des relations entre la Géorgie et l'OTAN est un élément essentiel de notre sécurité et de notre intégration euro-atlantique. Après le Sommet de l'OTAN de l'an dernier, l'OTAN a accepté d'offrir à la Géorgie un appui concret et important sous diverses formes pour renforcer les forces armées géorgiennes et faire de notre pays un allié plus intégré. Tout récemment, nous avons inauguré un nouveau centre conjoint de formation et d'évaluation en Géorgie, où les forces

géorgiennes recevront une formation de l'OTAN. Nous avons également accru le nombre de manœuvres menées conjointement par la Géorgie et les États-Unis et par la Géorgie et ses alliés de l'OTAN.

La Charte des Nations Unies, adoptée il y a 70 ans, a été conçue pour mettre fin au chaos et pour édifier un monde meilleur. Aujourd'hui, le monde est toujours confronté à des défis sans précédent qui exigent une forte volonté politique. Nous devons réformer les organisations internationales pour répondre aux exigences actuelles lorsque cela s'impose. Dans ce contexte, nous saluons les négociations intergouvernementales en cours sur la réforme du Conseil de sécurité, qui vise à accroître l'efficacité de l'ONU dans les situations de crise, conformément à la Charte. Le processus de réforme devrait avoir pour pierre angulaire le renforcement du rôle des petits États au sein du Conseil de sécurité, la prévention du recours abusif au droit de veto et l'amélioration des méthodes de travail du Conseil de sécurité. Par conséquent, j'espère que le soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU nous servira de rappel pour que nous défendions fermement les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et l'objectif de paix et de stabilité dans le monde entier.

Je voudrais terminer par là où j'ai commencé. Notre vision est claire et notre avenir est prometteur. Qu'il me soit permis de décrire mon rêve pour la Géorgie. Je vois un pays où tous les enfants géorgiens ont accès à un enseignement de qualité, ce qui leur permettra de développer les talents dont Dieu les a pourvus. Je vois un pays où les gens sont à l'abri de la peur de ne pas avoir accès aux soins de santé et aux ressources dont ils ont besoin pour protéger leur famille, leurs moyens de subsistance et leur avenir. Je vois une Géorgie forte et prospère qui met à profit son emplacement géographique de carrefour vital reliant l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud. Je vois une nation forte et fière qui s'emploie à faciliter la paix entre voisins, ainsi que le commerce entre les continents. Je vois un pays qui est une force au service du bien et de la stabilité dans sa région, un pays qui assume ses responsabilités en tant que citoyen du monde.

Avançons ensemble pour créer un avenir meilleur au profit des générations futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Géorgie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Irakli Garibachvili, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République hellénique.

M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Tsipras (Grèce) (*parle en anglais*) : Soixante-dix années se sont écoulées depuis que l'Organisation des Nations Unies a été créée après la guerre la plus tragique de l'histoire. Au lendemain de cette guerre, les nobles déclarations des Nations Unies ont suscité l'espoir d'un avenir commun pacifique, fondé sur des valeurs universelles, la justice sociale et le respect des droits de l'homme. Depuis lors, beaucoup a été accompli. Mais malheureusement, la vision des fondateurs de l'Organisation est loin d'être réalisée.

Aujourd'hui, nous assistons à une crise humanitaire de vaste portée, à des déplacements de populations sans précédent et à une augmentation de la pauvreté, de la violence, de l'extrémisme et des violations des droits de l'homme. Néanmoins, pour nous, la grande question n'est pas de mettre le doigt sur les défis auxquels nous sommes confrontés. Les peuples de ce monde connaissent très bien les problèmes auxquels ils se heurtent chaque jour. L'Organisation a été créée pour répondre à la grande question suivante : Comment pouvons-nous relever ces défis en nous appuyant sur les valeurs communes énoncées dans la Charte des Nations Unies?

Malheureusement, à mesure que les années passent, nous semblons revenir non seulement aux mêmes problèmes, mais aussi aux mêmes vieilles recettes qui ont échoué et ont même contribué à l'apparition de ces problèmes. Voilà pourquoi le plus grand défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est un défi existentiel : devons-nous maintenir les mêmes vieilles recettes que sont l'exclusion sociale, la fragmentation politique et l'agression économique, ou devons-nous essayer de reprendre possession de notre

avenir progressivement, avec confiance mais également en apprenant de nos erreurs? Je voudrais parler des efforts consentis par mon pays pour faire face aux trois crises distinctes qui l'ont frappé ces dernières années.

À l'instar de nombreux autres pays, la Grèce a été frappée de plein fouet par la crise économique de 2008, en raison des faiblesses structurelles de son économie, de son fort endettement et des déficits budgétaires. Toutefois, la recette néolibérale que notre pays et d'autres pays européens ont été appelés à appliquer a eu des conséquences sociales catastrophiques et a aggravé la crise économique et financière au lieu de la régler. Nous avons perdu 25 % de notre produit intérieur brut (PIB), le rapport dette/PIB a augmenté de 180 %, le chômage a atteint 27 % de la population et la migration des diplômés vers les pays européens s'est accélérée.

Nous avons dû tenir tête à ceux qui tenaient absolument à l'idée qu'il était nécessaire de sortir la Grèce de la zone euro, ou que les réformes institutionnelles et structurelles dont nous avons besoin devaient être conjuguées à de rigoureuses mesures d'austérité ou à des coupes dans les prestations sociales et les salaires. Après de nombreux mois de négociations, la Grèce a accepté un nouveau programme de stabilisation qui comprend des réformes de notre administration publique ainsi que de notre système fiscal et de notre système de retraite et nous donne l'occasion de stabiliser notre économie en jetant les fondements de la nécessaire restructuration de notre dette.

Malheureusement, ce programme impose simultanément des mesures qui accablent d'un fardeau supplémentaire notre société et notre économie. Ces mesures auraient dû être évitées. Nous avons besoin et avons toujours besoin de lutter pied à pied pour obtenir un programme de croissance plutôt qu'un programme d'austérité, pour protéger les membres les plus vulnérables de la société et répartir justement la charge de l'impôt, et pour lier le développement économique et le rétablissement de la confiance à la nécessité de restructurer notre dette.

Cela rappelle-t-il quelque chose à d'autres au sein de cette Assemblée? Combien de fois depuis les années 70 des pays du monde développé et, plus récemment, du monde en développement ont eu à subir exactement ces problèmes, qui n'ont pas juste à voir avec leurs faiblesses mais également avec les recettes qu'on leur applique pour y faire face? Nous devons prendre conscience de la nécessité où nous sommes de nous doter d'un système économique et financier

mondial qui vise à favoriser les stratégies nationales de croissance et notre programme de développement pour l'après-2015. Nous devons débattre de la question de la restructuration de la dette dans toutes les instances compétentes à cette fin, y compris celle-ci, en rapport avec des stratégies de croissance et non des stratégies d'austérité.

Une autre crise régionale européenne dans laquelle la Grèce se trouve en première ligne est le grand mouvement migratoire sans précédent observé depuis quelque temps. Depuis le début de l'année, plus de 300 000 personnes, venues pour la plupart de Syrie, d'Iraq et d'Afghanistan, sont entrées dans le pays dans l'objectif d'y transiter vers les pays d'Europe de l'Ouest. La Grèce, comme tous les autres pays européens, a été prise par surprise par cette situation. Néanmoins, la population grecque a fait preuve de solidarité en fournissant vivres et abris aux réfugiés. En coopération avec l'Union européenne et d'autres organisations internationales, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour gérer ces flux de façon efficace et humaine, en améliorant les structures de réception et les procédures d'identification, ainsi qu'en mettant sur pied des « hotspots » ou points de filtrage d'urgence, pour faciliter la réinstallation.

Néanmoins, pour certains, la seule façon de gérer ce défi est de construire des murs encore plus hauts, de repousser les migrants par la force, ou de veiller à ce qu'ils restent sous la responsabilité de quelqu'un d'autre, le plus loin possible. Nous ne croyons pas que l'avenir de l'Europe ou l'avenir de notre monde puisse se construire sous la forme de murs toujours plus hauts, ou quand des enfants meurent à nos portes. Nous ne pouvons pas davantage oublier que beaucoup de nos ancêtres ont été des réfugiés et des migrants. Nous ne pouvons permettre que le racisme et la xénophobie réduisent à néant nos principes communs.

Dans le cadre de l'ONU, nous devons mettre en place le mécanisme qui s'impose pour la réinstallation des populations à partir des pays voisins de la Syrie, tout en apportant également un appui direct à ces pays pour l'accueil des réfugiés et le démantèlement des réseaux de passeurs. Ce mécanisme de réinstallation, avec le mécanisme de réinstallation existant en Europe, permettra de redonner espoir à ces personnes, tout en les décourageant de confier leur sort à des passeurs. En outre, nous devons accroître l'aide apportée aux États européens situés en première ligne, tels que la Grèce, dans leurs efforts pour gérer ces flux.

La Grèce se trouve également au centre d'une troisième crise sécuritaire, à l'origine de la présente crise des réfugiés. Nous sommes au cœur d'un triangle de déstabilisation, avec l'Ukraine au nord, et les conflits en Libye et au Moyen-Orient au sud-ouest et au sud-est. Au carrefour de ce cadre instable, la Grèce s'est employée à renforcer la sécurité régionale. Elle appuie ainsi tous les efforts destinés à favoriser la paix et la stabilité. Néanmoins, là encore, nous entendons certains insister pour que l'on adopte des initiatives unilatérales sans égard aux perspectives ni aux conséquences, ou que l'on laisse les conflits se résoudre tout seuls, sans aucune contribution à la stabilisation ou à la reconstruction.

Or ce sont exactement les erreurs qui nous ont amenés ici pour commencer. Nous ne pouvons nous permettre le luxe de faire des choix de politique étrangère en faisant l'impasse sur l'examen préalable de leurs conséquences. En Syrie, nous devons agir avec détermination en faveur de la réconciliation et d'une solution politique qui permette de jeter les bases d'une transition démocratique dirigée par les Syriens, telle qu'elle est envisagée dans le Communiqué de Genève. À cet égard, nous appuyons les initiatives visant à un dialogue avec les protagonistes internationaux et régionaux pertinents. En Libye, nous appuyons pleinement les efforts de l'ONU, et nous nous félicitons de ce que les négociations et le dialogue politique se soient conclus sur un succès la semaine dernière. En outre, nous pensons que le processus de paix au Moyen-Orient revêt une importance capitale pour la région. Il faut encourager une nouvelle dynamique en faveur d'un règlement, en vue de la création, sur la base des frontières d'avant 1967, d'un État de Palestine ayant pour capitale Jérusalem-Est et coexistant en paix avec Israël.

Concernant l'Ukraine, nous appuyons l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté de ce pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts du Groupe de contact au format de Normandie et le rôle de conciliation que joue l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en évitant un cercle vicieux de militarisation dans la région, et nous appelons les signataires des accords de Minsk à mettre en œuvre les accords dans leur intégralité.

Nous sommes également profondément préoccupés par la montée du djihadisme, qui doit être traité de façon décisive et complète.

Au-delà des crises que je viens de citer, la Grèce attache une importance particulière à ses échanges avec

ses voisins immédiats. Là aussi, il importe de favoriser les initiatives nouvelles plutôt que de demeurer pris au piège des voies sans issue du passé. J'ai parlé de la nécessité d'éviter de construire des murs. Et véritablement, il est honteux que, depuis 41 ans – autant d'années que j'en compte personnellement –, Chypre reste divisée. Aujourd'hui, plus que jamais, compte tenu de l'instabilité dans notre région, il importe de saisir l'occasion d'un règlement mutuellement acceptable, juste, viable et complet à la question chypriote, sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies et de l'appartenance de Chypre à l'Union européenne, dans l'intérêt de toute la population chypriote – chypriote grecque et chypriote turque – ainsi que de toutes les autres communautés.

Dans ce contexte, j'aimerais souligner que la Grèce appuie pleinement les pourparlers intercommunautaires tenus sous la houlette du Président Anastasiades et du chef de la communauté chypriote turque, M. Akıncı. Je suis fermement convaincu que toute solution réelle et durable devra traiter en fin de compte de la question internationale de la sécurité, de l'annulation des traités d'alliance et de garantie anachroniques et du retrait de tous les contingents étrangers, y compris les contingents occupant la zone nord de cette île.

En tant qu'acteur régional désireux de promouvoir la sécurité dans la région, la Grèce a déployé des efforts constants pour améliorer la coopération avec la Turquie. Nous l'avons fait par le biais d'une large gamme d'initiatives, y compris la promotion de notre dialogue sur les mesures de confiance. Le respect intégral par la Turquie des relations de bon voisinage et du droit international, ainsi qu'une solution juste et viable à la question de Chypre, sont des conditions préalables à la normalisation totale des relations gréco-turques.

Dans les Balkans occidentaux, nous nous employons à promouvoir de solides relations bilatérales et un engagement en faveur des perspectives européennes de la région. La Grèce a intensifié ses efforts en vue du règlement de tous les différends dans la région, notamment la question du nom de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Nous avons proposé une approche pragmatique de règlement en vue de parvenir à un accord et un ensemble convenu de mesures de confiance qui nous permettront de renforcer plus avant la coopération bilatérale et la confiance.

Partout dans le monde, les gens s'efforcent d'assurer un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Les habitants de mon pays se battent

chaque jour, avec fierté et dignité, pour surmonter les crises et retrouver l'espoir. Même dans les moments les plus difficiles, ils fournissant une assistance à ceux qui en ont plus besoin, aux personnes qui ont fui les zones de conflit. Même dans les moments les plus difficiles, ils affirment valoir leur droit démocratique de choisir leur propre destin. C'est là l'exemple quotidien d'une population qui tient, même dans les conditions les plus difficiles, à exercer ses droits démocratiques fondamentaux et à manifester son humanité. Cet exemple devrait nous conduire à prendre les mesures nécessaires pour instaurer un monde plus sûr, plus juste et plus prospère pour les générations présentes et futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre Président de la République hellénique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique, est escorté de la tribune.

Allocution de M. M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, Ministre de la santé et Ministre des communications de l'État d'Israël

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, Ministre de la santé et Ministre des communications de l'État d'Israël.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, Ministre de la santé et Ministre des communications de l'État d'Israël, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*)

J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, Ministre de la santé et Ministre des communications de l'État d'Israël, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Netanyahu (Israël) (*parle en anglais*) : Je transmets à l'Assemblée les salutations de Jérusalem, la ville où les espoirs du peuple juif et ses prières pour la paix de l'humanité tout entière résonnent du fond des âges.

Il y a 31 ans, alors que j'étais l'Ambassadeur d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies, je me tenais pour la première fois à cette tribune. Ce jour-là,

j'ai protesté contre un projet de résolution dans lequel l'Iran, son auteur, proposait d'expulser Israël de l'ONU. À cette époque, tout comme aujourd'hui, l'Organisation manifestait une hostilité obsessionnelle envers Israël, la seule véritable démocratie du Moyen-Orient. À cette époque, tout comme aujourd'hui, d'aucuns cherchaient à refuser au seul État juif une place parmi les nations. À la fin de ce premier discours, j'ai déclaré : « Messieurs, laissez votre fanatisme à la porte » (A/39/PV.32, par. 83).

Plus de trois décennies plus tard, en ma qualité de Premier Ministre d'Israël, j'ai de nouveau le privilège de prendre la parole à cette tribune. Et pour moi, ce privilège s'accompagne de la responsabilité morale de dire la vérité. Ainsi, après avoir passé trois jours à écouter les dirigeants du monde saluer l'accord nucléaire conclu avec l'Iran, la première chose que je dirai est : « Mesdames et messieurs, laissez votre enthousiasme à la porte ». Cet accord n'augmente pas les perspectives de paix. En alimentant l'agression iranienne de milliards de dollars d'allègement des sanctions, ce sont les perspectives de guerre qui augmentent.

Il suffit de voir ce que l'Iran a fait au cours des six derniers mois seulement, depuis l'annonce de l'accord-cadre faite à Lausanne. L'Iran a fourni davantage d'armes dévastatrices à la Syrie et envoyé des dizaines de milliers de combattants chiites afghans et pakistanais en Syrie, pour soutenir le régime brutal d'Al-Assad. L'Iran a envoyé des tonnes d'armes et de munitions aux rebelles houthistes au Yémen, y compris pas plus tard qu'avant hier. L'Iran a menacé de renverser le régime jordanien. Le Hezbollah, allié de l'Iran, a fait passer au Liban des missiles SA-22 pour abattre nos avions et des missiles de croisière Yakhont pour couler nos navires. L'Iran a fourni au Hezbollah des missiles sol-sol à guidage de précision et des drones de combat afin qu'il puisse frapper avec précision n'importe quel cible en Israël. L'Iran a aidé le Hamas et le Jihad islamique à fabriquer des drones armés à Gaza. L'Iran a indiqué clairement son intention d'ouvrir deux nouveaux fronts terroristes contre Israël, s'engageant à armer les Palestiniens de Cisjordanie et d'envoyer les généraux des Gardes révolutionnaires sur les Hauteurs du Golan, d'où ses agents ont récemment lancé des roquettes sur le nord d'Israël.

Israël continuera de répliquer par la force à toute attaque émanant de Syrie. Israël continuera d'empêcher le transfert d'armes stratégiques au Hezbollah depuis le territoire syrien. Toutes les quelques semaines, l'Iran et le Hezbollah forment de nouvelles cellules terroristes

dans des villes du monde entier. Trois de ces cellules ont été découvertes récemment au Koweït, en Jordanie et à Chypre. En mai, les forces de sécurité de Chypre ont mené un raid contre l'appartement d'un agent du Hezbollah à Larnaka. Elles y ont trouvé cinq tonnes de nitrate d'ammonium – à peu près la même quantité que celle utilisée pour faire sauter le Bâtiment fédéral d'Oklahoma City. Et tout cela, dans un seul appartement, dans une seule ville et un seul pays. Mais l'Iran met en place des dizaines de cellules terroristes identiques partout dans le monde. Ils sont en train d'implanter ce genre de cellules dans cet hémisphère aussi.

Je le répète : l'Iran a entrepris tout cela, tout ce que je viens de décrire, dans les six derniers mois seulement, tandis qu'il s'employait à convaincre le monde de mettre fin aux sanctions. Qu'on imagine ce que l'Iran fera une fois que ces sanctions seront levées. Sans frein ni muselière, l'Iran partira à la chasse, dévorant de plus en plus de proies. Dans la foulée de l'accord nucléaire, l'Iran s'est mis à dépenser des milliards de dollars pour acquérir des armes et des satellites. Quelqu'un pense-t-il vraiment ici que l'Iran fait cela pour faire avancer la paix? Quelqu'un pense-t-il vraiment ici que des centaines de milliards de dollars, fruits de la levée des sanctions et de contrats juteux, vont transformer ce tigre vorace en un chaton? Si c'est le cas, cette personne se trompe.

En 2013, le Président Rouhani a entrepris son offensive de « charme » ici même, à l'ONU. Deux ans plus tard, l'Iran exécute davantage de prisonniers politiques, accroît le caractère agressif de ses interventions dans la région et développe rapidement son réseau terroriste mondial. On dit que les actes en disent plus que les paroles. Mais dans le cas de l'Iran, les paroles en disent autant que les actes. Il suffit d'écouter le commandant adjoint de la Force Al Qods du Corps des gardiens de la révolution. Voici ce qu'il a dit en février : « la révolution islamique n'est pas limitée par des frontières géographiques... ». Il se félicitait que l'Afghanistan, l'Iraq, le Liban, la Syrie, la Palestine et le Yémen fassent désormais partie des pays « conquis par la République islamique d'Iran ». Il a bien dit « conquis ».

Et pour ceux ici qui croient que l'accord de Vienne fera changer la politique iranienne, il suffit d'écouter ce que le Guide suprême iranien, l'ayatollah Khamenei, déclarait cinq jours seulement après la conclusion de cet accord : « Notre politique vis-à-vis de l'arrogant Gouvernement des États-Unis ne changera pas ». Les États-Unis, a-t-il juré, demeureront l'ennemi de l'Iran.

Si donner des quantités d'argent aux mollahs revient probablement à alimenter la répression intérieure en Iran, cela va à coup sûr multiplier ses interventions à l'extérieur.

En tant que chef d'un pays qui doit tous les jours se défendre des assauts croissants de l'Iran, j'aimerais bien être rassuré par les discours qui affirment que cet accord bloque le chemin de l'Iran vers les armes nucléaires. Mais je ne suis pas rassuré, parce ce qu'il ne le bloque pas. Cet accord impose des contraintes au programme nucléaire de l'Iran, et c'est justifié parce que la communauté internationale a conscience que l'Iran est particulièrement dangereux. Mais là où le bât blesse, c'est qu'aux termes de cet accord, même si l'Iran ne change pas de comportement, s'il devient même plus nuisible dans les années à venir, les contraintes les plus importantes seront malgré tout levées automatiquement au bout de 10 ou 15 ans. Le régime terroriste islamique se retrouvera alors à quelques semaines de détenir les matières fissiles nécessaires pour fabriquer un arsenal complet de bombes nucléaires. Cela n'a vraiment aucun sens.

J'ai dit que si l'Iran désire être traité comme un pays normal, qu'il agisse comme un pays normal. Mais cet accord traite l'Iran comme un pays normal alors même qu'il demeure une sombre théocratie qui s'adonne à la conquête de ses voisins, qui soutient le terrorisme dans le monde entier, et qui scande « Mort à Israël! », « Mort à l'Amérique! ». Y a-t-il quelqu'un pour croire sérieusement que c'est en noyant une théocratie radicale sous les armes et l'argent qu'on jugulera son appétit pour l'agression? Quelqu'un ici croit-il vraiment qu'un Iran théocratique avec des griffes plus aiguës et des crocs plus acérés va changer de pelage? Il y a une règle générale que j'ai apprise – et que les représentants ici doivent avoir appris au cours de leur vie – : quand un comportement néfaste est récompensé, il ne peut qu'empirer.

Je dis depuis longtemps que le pire des dangers qui puissent menacer notre monde est le mariage de l'islam militant et des armes nucléaires. Et je suis gravement préoccupé par le fait que l'accord nucléaire avec l'Iran soit en substance le certificat de mariage de cette union démoniaque. Je sais qu'il y a des personnes bien intentionnées qui croient sincèrement que cet accord est le meilleur moyen de bloquer l'accès de l'Iran à la bombe. Mais l'une des plus grandes leçons que l'histoire nous a enseignées, et pourtant l'une des moins écoutées, c'est que les meilleures intentions n'empêchent

pas les pires résultats. La vaste majorité des Israéliens pense que cet accord nucléaire avec l'Iran est un très mauvais accord. Et ce qui rend les choses encore plus graves, c'est que nous voyons le reste du monde louer ce mauvais accord, et se précipiter dans les bras d'un régime qui a ouvertement juré notre destruction pour faire des affaires avec lui.

La semaine dernière, le général Saheli, le commandant de l'armée iranienne a affirmé ceci :

« Il n'y a pas de doute, nous annihilerons Israël. Nous sommes heureux d'être en première ligne pour exécuter l'ordre de notre guide suprême de détruire Israël. »

Quant au Guide suprême lui-même, il a publié son dernier ouvrage quelques jours après l'annonce de l'accord nucléaire. Le voici. C'est une longue tirade de 400 pages qui détaille son plan de destruction de l'État d'Israël. Le mois dernier, Khamenei a clairement énoncé, une fois de plus, ses intentions génocidaires. Devant l'organe suprême du clergé iranien, l'Assemblée d'experts, parlant d'Israël, la patrie de plus de six millions de Juifs, il a juré « qu'il n'y aurait plus d'Israël dans 25 ans. » Soixante-dix ans après le massacre de six millions de Juifs, le despote iranien promet de détruire mon pays, de massacrer mon peuple. Et la réponse de l'ONU, la réponse de pratiquement tous les gouvernements représentés ici, c'est d'absolument ne rien dire. Silence complet. Silence assourdissant.

Peut-être les membres de l'Assemblée comprennent-ils maintenant pourquoi Israël ne se joint pas à la liesse générale qui entoure la signature de cet accord. Si les dirigeants iraniens s'employaient à détruire d'autres États Membres, peut-être les membres seraient-ils moins enthousiasmés par cet accord. Si les sous-traitants terroristes de l'Iran tiraient des milliers de roquettes sur les villes d'autres Membres, peut-être seraient-ils plus circonspects dans leurs éloges. Et si cet accord déclençait une course aux armements nucléaires dans leur voisinage, peut-être seraient-ils plus réticents à s'en féliciter.

Mais il ne faut pas croire que l'Iran est un danger seulement pour Israël. Outre ses agressions au Moyen-Orient et sa campagne de terreur mondiale, l'Iran est également en train de fabriquer des missiles balistiques intercontinentaux dont le seul but est de transporter des ogives nucléaires. Il importe ici de rappeler une chose : l'Iran dispose déjà de missiles qui peuvent atteindre Israël. Les missiles balistiques intercontinentaux qu'il

est en train de fabriquer ne nous sont donc pas destinés. Ils sont destinés à d'autres – à l'Europe, à l'Amérique, pour provoquer des destructions massives à tout moment et partout.

Il n'est pas facile de s'opposer à quelque chose qu'approuvent les plus grandes puissances mondiales. On peut me croire, il serait bien plus facile de rester silencieux. Mais au cours de son histoire, le peuple juif a appris ce que pouvait coûter le silence. En tant que Premier Ministre de l'État juif, en tant que personne qui connaît cette histoire, je refuse de garder le silence. Je le répète : le temps où le peuple juif restait passif face à des ennemis génocidaires est révolu. Ne pas rester passif signifie dénoncer à haute voix ces dangers. Nous l'avons fait, nous le faisons et nous le ferons. Ne pas rester passif signifie aussi nous défendre nous-mêmes contre ces dangers. Nous l'avons fait. Nous le faisons. Et nous le ferons.

Israël ne permettra pas que l'Iran entre par effraction, se faufile ou fasse irruption dans le club des possesseurs d'armes nucléaires. Je sais qu'empêcher l'Iran de mettre au point des armes nucléaires reste la politique officielle de la communauté internationale. Mais personne ne doit douter de la détermination d'Israël à se défendre lui-même contre ceux qui veulent le détruire. À chaque génération, on a cherché à détruire notre peuple. Dans l'Antiquité, les anciens empires de Babylone et de Rome ont cherché à nous détruire. Au Moyen-Âge, nous avons été visés par l'inquisition et les expulsions. Et à l'époque moderne, nous avons vécu les pogroms et l'Holocauste. Pourtant, le peuple juif est toujours là.

Et voilà qu'à présent, un nouveau régime a surgi, qui jure de détruire Israël. Ce régime devrait avoir la sagesse de prendre ceci en considération : je suis ici aujourd'hui en tant que représentant d'Israël, un pays qui n'a certes que 67 ans mais qui est l'État-nation d'un peuple vieux de près de 4 000 ans. Les empires de Babylone et de Rome ne sont pas représentés eux dans cette salle des nations, pas plus que le Reich censé durer mille ans. Ces empires apparemment invincibles ont disparu depuis longtemps, mais Israël est vivant. Le peuple d'Israël est vivant.

La renaissance d'Israël témoigne de l'esprit indomptable de mon peuple. Pendant une centaine de générations, le peuple juif a rêvé de retourner sur la terre d'Israël. Même dans nos heures les plus sombres – et elles ont été nombreuses – même dans nos heures les plus sombres, nous n'avons jamais abandonné l'espoir

de reconstruire notre capitale éternelle, Jérusalem. La création d'Israël nous a permis de réaliser ce rêve. Elle nous a permis de vivre en tant que peuple libre sur nos terres ancestrales. Elle nous a permis d'accueillir des Juifs venus des quatre coins de la planète pour échapper aux persécutions. Ils sont venus d'une Europe déchirée par la guerre, du Yémen, d'Iraq, du Maroc, d'Éthiopie et de l'Union soviétique, et d'une centaine d'autres pays. Aujourd'hui, alors qu'une vague d'antisémitisme balaie une fois de plus l'Europe et d'autres régions, de nombreux Juifs viennent nous rejoindre en Israël pour bâtir l'avenir juif.

Voici donc le message que je transmets aux dirigeants iraniens. Leur plan de destruction d'Israël échouera. Israël ne permettra à aucune force sur terre de menacer son avenir. Et voici le message que je transmets à tous les pays représentés ici. Quelles que soient les résolutions adoptées dans ce bâtiment, quelles que soient les décisions prises dans les capitales, Israël fera tout ce qui est en son pouvoir pour défendre son État et défendre son peuple.

Puisque l'accord avec l'Iran va être mis en œuvre, j'espère qu'il le sera – comment dire? – avec un peu plus de rigueur que celle démontrée vis-à-vis des six résolutions du Conseil de sécurité que l'Iran a systématiquement violées et auxquelles on a de fait renoncées. J'appelle à ce que l'on s'assure que les inspecteurs effectuent de véritables inspections, à ce que le rétablissement immédiat des sanctions soit effectivement immédiat et à ce que les violations commises par l'Iran ne soient pas dissimulées sous un tapis persan. Ce que je puis aujourd'hui affirmer à l'Assemblée est qu'Israël restera vigilant.

Ce que la communauté internationale doit faire maintenant est clair. Premièrement, elle doit obliger l'Iran à honorer toutes ses obligations nucléaires et maintenir la pression. Deuxièmement, elle doit surveiller de près les menées régionales de l'Iran en soutenant et en renforçant ceux qui combattent ces agressions, à commencer par Israël. Troisièmement, il faut utiliser les sanctions et tous les outils à disposition pour réduire à néant le réseau terroriste mondial de l'Iran.

Israël travaille en liaison étroite avec ses partenaires de paix arabes pour traiter les problèmes de sécurité communs posés par l'Iran ainsi que les problèmes de sécurité liés à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et d'autres groupes. Nous travaillons aussi avec les autres États du Moyen-Orient, comme avec des pays d'Afrique, d'Asie et au-delà. Il y a

beaucoup de gens dans notre région qui ont compris que l'Iran et l'État Islamique d'Iraq et du Levant sont nos ennemis communs, et quand nos ennemis se combattent l'un l'autre, on n'en renforce pas un, on les affaiblit tous les deux.

Ces dangers communs ont clairement rapproché Israël de ses voisins arabes. Et en travaillant ensemble pour déjouer ces dangers, j'espère que nous bâtirons des partenariats durables pour la sécurité, pour la prospérité et pour la paix. Mais en Israël, nous n'oublions jamais une chose. Nous n'oublions jamais le plus important partenaire qu'Israël ait jamais eu, et qu'il aura toujours, les États-Unis d'Amérique. L'alliance entre Israël et les États-Unis est inébranlable.

Le Président Obama et moi sommes d'accord sur la nécessité de désarmer les sous-traitants terroristes de l'Iran. Nous sommes d'accord sur la nécessité d'empêcher l'Iran de déstabiliser les pays du Moyen-Orient. Israël apprécie profondément la volonté du Président Obama de renforcer notre sécurité, d'aider Israël à maintenir son avantage militaire qualitatif et à affronter l'énorme défi qui se pose à nous. Israël se félicite que ce sentiment soit largement partagé par le peuple américain et ses représentants au Congrès, qu'ils aient soutenu l'accord ou s'y soient opposés.

Le Président Obama et moi-même avons dit tout deux que nos divergences sur l'accord nucléaire sont des désaccords au sein de la même famille. Mais nous n'avons aucun désaccord sur la nécessité de travailler ensemble pour assurer notre avenir commun. Et cet avenir, ô combien il peut être grand. Avant tout, Israël veut saisir les promesses du XXI^e siècle. Israël est un leader mondial dans les domaines de la science et de la technologie, dans le cyberspace, les logiciels, l'eau, l'agriculture, la médecine, les biotechnologies, et tant d'autres domaines qu'il a révolutionnés par son ingéniosité et son sens de l'innovation. Israël est la nation de l'innovation. Le savoir-faire israélien est partout. Il est dans les microprocesseurs et les mémoires flash de vos ordinateurs. Il est à l'intérieur de vos smartphones, quand vous envoyez des messages instantanés et que vous conduisez vos voitures. Il est dans vos fermes quand vous irriguez vos cultures au goutte-à-goutte et que vous conservez vos céréales et vos denrées alimentaires. Il est dans vos universités quand vous étudiez les découvertes de nos lauréats du prix Nobel de chimie ou d'économie. Il est dans vos armoires à pharmacie, quand vous utilisez des médicaments pour traiter la maladie de Parkinson et la sclérose en plaques.

Il est même dans votre assiette quand vous mangez de délicieuses tomates cerises. Israël a contribué à tout cela, au cas où on ne le saurait pas.

Nous sommes fiers en Israël des grandes avancées réalisées par notre pays en peu de temps. Nous sommes si fiers que notre petit pays ait apporté au monde entier une contribution aussi énorme. Cependant les rêves de notre peuple, inscrits pour l'éternité par les grands prophètes de la Bible, ses rêves ne seront pleinement réalisés que quand il y aura la paix.

Au moment où le Moyen-Orient s'enfonce dans le chaos, les accords de paix d'Israël avec l'Égypte et la Jordanie sont les deux pierres angulaires de la stabilité. Israël reste attaché à réaliser la paix avec les Palestiniens également. Les Israéliens connaissent le prix de la guerre. Je connais le prix de la guerre. J'ai failli perdre la vie au combat. J'ai perdu de nombreux amis. J'ai perdu mon frère bien-aimé Yoni. Ceux qui connaissent le prix de la guerre apprécient le mieux les bienfaits de la paix, pour nous-mêmes, nos enfants, nos petits-enfants. Je suis prêt à reprendre immédiatement, immédiatement, des négociations de paix avec l'Autorité palestinienne sans aucune condition préalable. Malheureusement, le Président Abbas a déclaré hier qu'il n'a pas l'intention d'accepter. J'espère qu'il changera d'avis, parce que je reste attaché à la vision de deux États pour deux peuples, où un État palestinien démilitarisé reconnaîtrait l'État juif.

Comme les membres le savent, le processus de paix a été entamé il y a plus de deux décennies. Or malgré tous les efforts de six Premiers Ministres israéliens – Rabin, Pérès, Barak, Sharon, Olmert, et moi-même – les Palestiniens ont toujours refusé la fin du conflit et l'instauration d'une paix définitive avec Israël. Et malheureusement, nous avons encore entendu hier ce rejet de la part du Président Abbas. Comment Israël peut-il faire la paix avec un partenaire palestinien qui refuse même de s'asseoir à la table de négociation? Israël attend de l'Autorité palestinienne qu'elle tienne ses engagements. Les Palestiniens ne doivent pas s'écarter du chemin de la paix. Je voudrais dire au Président Abbas que je sais que ce n'est pas facile, que je sais que c'est difficile. Mais nous devons à nos peuples d'essayer, d'essayer encore. Ensemble, négocions réellement et cessons de négocier la négociation. Asseyons-nous réellement autour d'une table et tentons de résoudre les problèmes qui nous divisent. Reconnaissons-nous mutuellement. N'utilisons pas l'État palestinien comme un tremplin pour établir une nouvelle dictature islamique

au Moyen-Orient. Faisons-en un État qui vivra en paix aux côtés de l'État juif. Si nous y parvenons vraiment, nous pourrions faire de grandes choses pour nos peuples.

L'Organisation des Nations unies peut contribuer à la paix en appuyant des négociations directes et inconditionnelles entre les parties. L'ONU n'aidera pas la paix, n'aidera certainement pas le progrès vers la paix en essayant d'imposer des solutions ou en encourageant le rejet palestinien. Et l'ONU doit faire une chose de plus. Elle doit se débarrasser une fois pour toutes de son dénigrement obsessionnel d'Israël. Voici juste un exemple absurde de cette obsession : en quatre années de violence horrible en Syrie, plus de 250 000 personnes ont perdu la vie. C'est plus de 10 fois, plus de 10 fois, le nombre total d'Israéliens et de Palestiniens qui ont perdu la vie en un siècle de conflit. Or, l'an dernier, l'Assemblée générale a adopté 20 résolutions contre Israël et une seule résolution sur les massacres sauvages commis en Syrie. Parlons d'injustice. Parlons de démesure. Comptons-les : 20, et une contre la Syrie. Eh bien, franchement, je ne suis pas surpris. Pour citer Yogi Berra, le grand joueur de base-ball décédé, philosophe à ses heures : quand arrive la période annuelle de diffamation d'Israël à l'ONU, c'est chaque fois du déjà-vu.

C'en est assez! Aujourd'hui, 31 ans après ma première prise de parole à cette tribune je suis encore en train de demander : quand l'ONU mettra-t-elle son fanatisme anti-israélien à la porte? Quand l'ONU cessera-t-elle de calomnier Israël en tant que menace à la paix et commencera-t-elle à aider réellement Israël à avancer vers la paix? Et il faut poser la même question aux dirigeants palestiniens. Quand commenceront-ils à travailler avec Israël pour progresser vers la paix et la réconciliation, et quand arrêteront-ils de diffamer Israël, quand arrêteront-ils l'incitation à la haine et à la violence?

Nous sommes au bon endroit pour que le Président Abbas commence : qu'il cesse de répandre des mensonges sur les intentions alléguées d'Israël sur le mont du Temple. Israël est pleinement engagé à y maintenir le statu quo. Ce que le Président Abbas doit critiquer, ce sont les actions des militants islamistes qui introduisent en contrebande des explosifs dans la mosquée Al-Aqsa et qui essaient d'empêcher les juifs et les chrétiens de visiter des lieux saints. Telle est la véritable menace sur ces lieux saints.

Un millier d'années avant la naissance du christianisme, plus de 1 500 ans avant la naissance de

l'islam, le roi David a fait de Jérusalem notre capitale, et le roi Salomon a construit le Temple sur ce mont. Pourtant, Israël respectera toujours les lieux sacrés de tous. Dans une région empestée par la violence et par une intolérance inimaginable, où des fanatiques islamiques détruisent les trésors antiques de la civilisation, Israël se dresse comme un phare de lumière et de tolérance. Loin de mettre en danger les lieux saints, c'est Israël qui assure leur sauvegarde. Parce qu'à la différence des pouvoirs qui ont gouverné Jérusalem par le passé, Israël respecte les lieux saints et la liberté de croyance de tous : juifs, musulmans, chrétiens, tout le monde. Et cela ne changera jamais.

Israël demeurera en effet toujours fidèle à ses valeurs. Ces valeurs sont exposées au vu de tous, tous les jours : quand le parlement fougueux d'Israël débat vigoureusement de toute question qui se pose sous le soleil. Quand le premier juge d'Israël préside notre Cour suprême farouchement indépendante; quand notre communauté chrétienne continue de grandir et de prospérer année après année alors que les communautés chrétiennes sont décimées ailleurs au Moyen-Orient; quand une jeune et brillante étudiante, une musulmane israélienne, prononce le discours de fin d'année en tant que major de l'une de nos plus remarquables universités; et quand des médecins et des infirmiers israéliens, médecins et infirmiers de l'armée israélienne, traitent des milliers de blessés des champs de bataille meurtriers de Syrie, et des milliers de victimes de catastrophes naturelles, de Haïti au Népal. C'est le véritable visage d'Israël. Ce sont les valeurs d'Israël.

Au Moyen-Orient, ces valeurs sont soumises aux assauts sauvages de militants islamistes qui forcent des millions de personnes terrorisées à fuir dans des terres lointaines. À 15 kilomètres à peine de l'État islamique, à quelques centaines de mètres des supplétifs meurtriers de l'Iran, Israël est sur la brèche, défendant fièrement et courageusement la liberté et le progrès. Israël est la ligne de front de la civilisation dans la bataille contre la barbarie. Alors, voici une idée originale pour l'ONU : au lieu de poursuivre la routine honteuse des calomnies contre Israël, elle doit soutenir Israël. Elle doit soutenir Israël qui s'emploie à mettre le fanatisme à la porte. La communauté internationale doit soutenir Israël qui empêche le fanatisme d'atteindre ses portes. Elle doit soutenir Israël parce qu'Israël ne se contente pas de se défendre. Plus que jamais, Israël défend le monde!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Premier Ministre de l'État d'Israël de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, est escorté de la tribune.

Allocution de Dato' Sri Mohd Najib bin Tun Haji Abdul Razak, Premier Ministre de la Malaisie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Dato' Sri Mohd Najib bin Tun Haji Abdul Razak, Premier Ministre de la Malaisie.

Dato' Sri Mohd Najib bin Tun Haji Abdul Razak, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. Dato' Sri Mohd Najib bin Tun Haji Abdul Razak, Premier Ministre de la Malaisie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Dato'Sri Razak (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter M. Mogens Lykketoft de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Son expérience et sa sagesse seront un précieux guide pour l'Assemblée. Le thème du présent débat général, « Soixante-dixième anniversaire de l'ONU : tracer la voie de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme », est opportun. Nous devons en effet trouver sans tarder de nouvelles solutions, transcender les divisions politiques et accorder la priorité aux personnes à une époque où les anciennes habitudes s'avèrent non adaptées pour s'attaquer aux défis auxquels nous devons faire face aujourd'hui.

Le monde est formé d'États-nations, mais les nouveaux conflits et menaces qui mettent en péril notre paix et notre sécurité font fi des frontières. Des acteurs non étatiques, tel le soi-disant État islamique, menacent de détruire des États souverains. Leurs terribles atrocités dépassent les frontières officielles. Des spécialistes des médias sociaux recrutent des « abonnés » dans des pays lointains, les attirent en leur faisant de fausses promesses et en persuadant de nombreux jeunes que leurs actes de sauvagerie les rapprocheront de Dieu. Cela est répugnant, et il ne saurait y avoir de pire affront à l'islam, une religion qui prône la paix, la modération et la justice.

Cependant, ces extrémistes ne peuvent être vaincus uniquement par des moyens militaires classiques. Il y a cinq ans, quand j'ai pris la parole

devant l'Assemblée (voir A/65/PV.19), j'avais préconisé un mouvement mondial des modérés, un mouvement de toutes les religions, de tous les pays, afin de marginaliser les extrémistes et de redéfinir le programme d'action en donnant la paix et au pragmatisme. En Malaisie, nous y avons donné suite, tant par des actions concrètes que par un renforcement des moyens intellectuels. Il est crucial dans cet effort de réaffirmer ce qu'est la véritable nature de l'islam, car il faut bien reconnaître que, pour l'instant, nous ne sommes pas en train de gagner la guerre de propagande contre le prétendu État islamique. Nous ne ripostons pas suffisamment à ses idées perverses pour pouvoir empêcher un grand nombre de personnes fourvoyées d'en rejoindre les rangs ou de l'appuyer à distance. C'est pourquoi il importe plus que jamais de faire connaître l'islam authentique, en particulier lorsque les conflits persistent et que les peuples perdent espoir, car c'est dans ces conditions-là que l'extrémisme trouve un terrain fertile. Et ceux qui défendent l'extrémisme et prônent une version dévoyée du véritable islam sont parmi les principaux moteurs de la crise migratoire qui sévit actuellement au Moyen-Orient.

L'islam interdit sans équivoque le massacre de civils en temps de guerre. Il protège expressément les minorités et respecte les personnes d'autres confessions. Il recommande vivement la quête du savoir et insiste sur les valeurs de justice et de compassion. Comme l'a dit le prophète Mahomet, on ne peut pas accéder au paradis tant qu'on n'a pas la foi, et pour avoir la foi, il faut aimer l'autre comme soi-même. Cela signifie qu'il ne doit pas y avoir d'affrontements entre musulmans, notamment entre les chiites et les sunnites, qui certes empruntent des voies différentes mais visent la même destination.

L'islam condamne la destruction des sites historiques qui font partie du patrimoine culturel mondial. Entre autres mensonges, le prétendu État islamique affirme qu'il est de son devoir de détruire des sites historiques parce que le prophète Mahomet a lui-même détruit les idoles qui avaient été placées dans la Kaaba, à la Mecque. Or, ce raisonnement s'appuie sur une fausse analogie. La Kaaba a été construite par le prophète Abraham pour le culte d'un seul vrai Dieu, puis les générations qui ont suivi y ont ajouté des idoles. Le prophète Mahomet a été chargé de purifier la Kaaba de ces idoles et de la remettre dans son état initial pour que ses disciples puissent l'utiliser. Les sites historiques qui sont actuellement détruits par le prétendu État islamique n'ont jamais été utilisés aux fins du culte du Dieu unique puis ensuite profanés. C'est pourquoi cet

argument en faveur de leur destruction ne peut pas et ne doit pas s'appliquer. En outre, Dieu nous dit que les sites dans lesquels nous nous rendons et qui témoignent de civilisations passées, dont certaines ont été à leur époque de grandes puissances mondiales mais qui ne le sont plus, sont là pour nous rappeler de ne pas être arrogants et de vivre en toute humilité. Nous devons lutter contre le prétendu État islamique et son idéologie extrémiste corrompue en expliquant pourquoi la voie qu'il poursuit est contraire à l'islam et pourquoi ses actions sont mauvaises, théologiquement incohérentes et constituent une parodie de l'islam, qui nous intime d'être instruits, bienveillants et humbles.

Le Gouvernement malaisien a contribué à la création d'une importante instance académique qui fait précisément cela. Un groupe international d'intellectuels sunnites et chiites représentant l'ensemble de la communauté musulmane mondiale s'est réuni à Kuala Lumpur. Sa mission était de définir un État islamique à partir de la continuité de la pensée religieuse islamique au cours des 14 derniers siècles. Cet État-là n'a rien à voir avec l'entité présente en Syrie et en Iraq et qui en usurpe le nom. Les intellectuels ont unanimement souligné qu'un État islamique doit garantir à ses citoyens la justice sous toutes ses formes, qu'elle soit politique, économique ou rendue devant des tribunaux. Il doit se fonder sur les objectifs, ou *maqasid*, de la charia que sont la protection et l'amélioration de la vie, de la religion, de l'intelligence, de la fortune, de la famille et de la dignité.

Un État islamique doit défendre les diverses populations vivant sous son autorité et préserver leurs religions, leurs langues et leurs sites historiques, car Dieu a dit : « Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez ». Dieu aurait pu nous créer sous la forme d'une seule communauté religieuse, mais pour nous mettre à l'épreuve, il ne l'a pas fait, et il nous ordonne de rivaliser de vertu les uns les autres. Un véritable État islamique contribue donc à réaliser la volonté divine consistant à mettre à l'épreuve l'humanité, et nous exhorte à rivaliser de vertu, de savoir, de bonté, de compassion et d'humilité, mais surtout, il ne nous force en aucun cas à le faire. Ce sont là les véritables principes de l'islam. Le prétendu État islamique ne connaît rien des nobles idéaux de l'islam, de la compassion et du devoir solennel de prendre soin et d'apprendre de nos frères humains. Il viole la volonté divine. Il profane le nom de notre religion par le truchement de son califat autoproclamé, auquel aucun vrai musulman ne prêterait allégeance. C'est

le message que nous devons transmettre aux musulmans et aux non-musulmans. Et j'appelle la Oumma à parler d'une seule voix pour faire savoir au monde entier que lorsqu'on évoque le prétendu État islamique, il ne s'agit pas de nous dont on parle.

Que personne ne doute de la gravité avec laquelle la Malaisie considère le problème des militants, aussi bien ceux qui souhaitent utiliser Kuala Lumpur comme point de transit que ceux qui veulent semer la violence et la destruction chez eux. Pour des raisons de sécurité, une bonne partie de notre travail sur ce problème ne peut être dévoilé. D'aucuns pourraient être amenés à penser que, parce que la Malaisie n'a pas fait l'objet d'attentat terroriste, elle ne rencontre pas de problèmes de sécurité nationale. Or, ce n'est pas le cas. Nos infatigables forces de sécurité, qui sont toujours extrêmement vigilantes, ont intercepté un grand nombre de recrues de l'État islamique qui transitaient par Kuala Lumpur. C'est grâce à nos efforts que ces recrues n'ont pas sombré dans l'obscurantisme qui s'est abattu sur la Syrie et sur l'Iraq. Mais, malheureusement, certaines d'entre elles y sont parvenues. Nous avons recensé 39 Malaisiens partis rejoindre le prétendu État islamique, et en avons arrêté plus d'une centaine d'autres soupçonnés d'y être liés.

Ces menaces sont bien réelles. Certaines personnes souhaitent semer la terreur dans nos rues. Nous ne nous le tolérerons pas, et elles n'y parviendront pas car la Malaisie a été et sera toujours une terre sur laquelle nombre de confessions et d'origines ethniques prospèrent et s'épanouissent librement. Nous devons redoubler d'efforts pour lutter tous ensemble contre la menace terroriste. Les armées et les services de renseignement doivent échanger les informations dont ils disposent, et les pays doivent collaborer davantage et ne pas hésiter à procéder à des arrestations selon que de besoin. Nous avons promulgué des lois à cette fin. Lorsque les preuves seront irréfutables, nous agirons sans hésiter. Dans l'éventualité où un attentat contre un centre commercial ou une gare de chemin de fer menacerait la vie de nos concitoyens, nous manquerions à notre devoir si nous n'intervenions pas avant qu'il ne soit trop tard.

L'année 2015 nous a donné des exemples d'approches innovantes et encourageantes. Ainsi, les États-Unis ont rétabli les relations diplomatiques avec Cuba. Ce fut une réalisation historique et un modèle de modération en action. Il a fallu faire preuve de courage. Cela ne se serait pas produit si ceux qui voulaient s'en tenir aux vieilles divisions politiques avaient eu le

dessus. Des dirigeants tournés vers l'avenir ont fait passer les intérêts de leurs peuples avant tout.

Un courage similaire s'impose pour régler définitivement l'injustice que subissent les Palestiniens depuis 1948. Des décennies d'impunité et la déshumanisation systématique des Palestiniens ont trouvé leur point culminant dans une violence accrue, des colonies de peuplement illégales et les violations des droits. La frustration et la colère ressenties par les Palestiniens trouvent un écho chez les musulmans du monde entier. Si le monde continue de fermer les yeux face à leurs souffrances, nous risquons une nouvelle catastrophe dans le territoire palestinien occupé. Nous ne réussirons pas non plus à faire valoir le droit à l'autodétermination, qui était l'un des principes fondateurs de l'ONU à sa création il y a 70 ans.

À cet égard, compte tenu des violations de la mosquée Al-Aqsa qui ont eu lieu pour Rosh ha-Shanah à Jerusalem cette année et de l'agression perpétrée contre ses fidèles il y a trois semaines, j'appelle le Gouvernement israélien à honorer les principes éthiques les plus stricts du judaïsme et, en particulier, le message essentiel de la Torah, tel que le sage Hillel l'a succinctement exprimé au premier siècle avant notre ère. Lorsqu'on lui a demandé de décrire la Torah en quelques mots, il a répondu : « Ce qui est détestable à tes yeux, ne le fais pas à autrui ».

Cet adage, que toutes les religions reconnaissent universellement comme étant la règle d'or, pourrait être annonciateur de la revitalisation ô combien nécessaire des liens entre les musulmans et les juifs. Actuellement, Israël exerce son autorité sur le troisième lieu saint de l'islam, au mépris de la compétence du Roi Abdullah de Jordanie, son gardien légitime. Israël a donc l'obligation de permettre aux musulmans du monde entier de s'y rendre, car tous les musulmans pratiquants nourrissent cette aspiration et prient pour la réaliser au cours de leur vie.

Donner la priorité à l'être humain ne sera pas toujours facile, mais les problèmes d'aujourd'hui exigent des solutions nouvelles et d'envergure mondiale. En tant que membre du Conseil de sécurité, la Malaisie continuera de soulever ce type de question. Réformer le Conseil de sécurité pour qu'il reflète mieux les réalités de 2015, plutôt que celles de 1945, serait un bon début pour mettre en place une architecture mondiale nouvelle et bien adaptée.

En Malaisie, nous savons à quel point c'est nécessaire. Nous avons été extrêmement déçus que le projet de résolution du Conseil de sécurité visant à établir un tribunal international sur la question de la destruction du vol MH17 de la Malaysia Airlines ne soit pas adopté parce qu'il a été fait usage du droit de veto. Nous poursuivrons notre quête de justice par d'autres moyens légaux, parce que nous le devons aux familles de ceux qui ont péri lors de ce crime odieux.

Mais qu'il s'agisse de réformer l'Organisation des Nations Unies, de lutter contre l'extrémisme ou de faire face aux migrations, des efforts mutuels plus importants sont indispensables. Nous devons nous tourner vers nous-mêmes et nos propres traditions pour créer de nouveaux mécanismes. Nous pensons que la modération est un impératif. Faire preuve de modération ne signifie pas être faible. Au contraire, c'est montrer son courage et sa force – la force nécessaire pour militer en faveur de la paix et accorder la priorité aux êtres humains. C'est un principe qui transcende les civilisations et les confessions. Dans l'islam, la modération est représentée par le concept de *wasatiyyah*, et dans le confucianisme par le *chung yung*. Ces deux notions se traduisent par la voie du milieu, le juste milieu. C'est un principe que nous devons redécouvrir. Au vingt-sixième Sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui s'est tenu en Malaisie en avril, nous avons réaffirmé notre attachement à une telle approche lorsque nous avons adopté la Déclaration de Langkawi sur le mouvement mondial des modérés.

La Malaisie est prête à partager son expérience qui consiste à faire respecter l'islam tout en marginalisant l'extrémisme; à mettre en œuvre les objectifs de la charia tout en pratiquant la démocratie; à faire vivre une société multi-ethnique, où différentes religions cohabitent et prospèrent; et à prouver que non seulement l'islam peut réussir, mais qu'il peut aussi être un facteur de progrès et de développement économique couronné de succès. Tandis que nous coopérons pour éliminer les fléaux de la pauvreté, de la haine, de la guerre et des catastrophes aussi bien naturelles que provoquées par l'homme, qui ont produit la crise des réfugiés que nous vivons aujourd'hui, nous devons nous appuyer sur nos traditions spirituelles – et sur cet esprit de générosité qui va au-delà des seules exigences juridiques.

Dans le Coran, la sourate 80, intitulée « Abasa », commence tandis que Dieu critique le prophète Mohammed – que nous musulmans considérons comme le bien-aimé de Dieu – parce qu'il s'est renfrogné et

qu'il s'est détourné lorsqu'un de ses fidèles, un aveugle pauvre, l'a interrompu pour lui poser une question alors qu'il prêchait auprès d'un infidèle riche et puissant. Si Dieu a promptement rabroué le prophète Mohammed, ne sommes-nous pas – nous en particulier, les dirigeants du monde musulman – voués à être rabroués plus encore par notre Créateur si nous nous renfrognons et nous nous détournons des autres musulmans, ceux qui sont pauvres et marginalisés et qui fuient à présent la Syrie en très grands nombres, provoquant des troubles sociaux et économiques en Europe? Ne sommes-nous donc pas partiellement responsables de l'hostilité européenne que cela génère contre l'islam, la foi que nous aimons, et contre nos frères musulmans?

C'est la réflexion qui a conduit la Malaisie, au fil des années, à accueillir de nombreuses personnes qui fuient la guerre, la faim et les persécutions. Nous comptons actuellement des centaines de milliers de migrants en situation irrégulière, et nous en avons recueilli davantage encore cette année où sévit une crise humanitaire grave en mer d'Andaman. Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que, pour contribuer à calmer la crise actuelle des réfugiés, la Malaisie jouera son rôle et ouvrira ses portes à 3 000 migrants syriens supplémentaires au cours des trois prochaines années.

Des solutions internationales nouvelles s'imposent pour faire face aux crises migratoires. Ces millions de personnes en fuite sont des êtres humains, des êtres humains comme nous. Nous devons tous nous en soucier. Nous devons respecter notre humanité commune. Nous devons transcender les barrières de race et de religion. Lorsque nous regardons des photos de ces migrants désespérés, qui sont les victimes des extrémistes ou dont les vies sont avilées par la faim et la pauvreté, nous devons les voir non pas comme des étrangers, mais comme nos frères et sœurs.

Nous n'agissons comme de meilleures personnes que lorsque, face à l'horrible photo du corps d'Aylan Kurdi échoué sur le rivage, nous reconnaissons nos propres enfants dans le visage innocent de cet enfant de 3 ans au sort tragique. Dans le monde entier, des personnes nous appellent à l'aide. Nous ne pouvons pas – nous ne devons pas – continuer notre chemin comme si de rien n'était.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Malaisie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Dato' Sri Mohd Najib bin Tun Haji Abdul Razak, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Miroslav Lajčák, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes de la République slovaque.

M. Lajčák (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Au cours des 70 dernières années, nous, États Membres de l'Organisation des Nations Unies, avons été guidés par les nobles idéaux et aspirations que les fondateurs visionnaires de l'Organisation ont énoncés dans la Charte des Nations Unies en 1945. Dans le même temps, nous avons dû régulièrement faire face aux sombres réalités des relations internationales. Tout au long de son histoire, l'Organisation des Nations Unies, aussi bien en tant qu'organisation intergouvernementale qu'en tant qu'acteur sur la scène mondiale, a été mise à l'épreuve par de nombreux conflits et crises humanitaires, par d'énormes bouleversements politiques et économiques dans le monde, ainsi que par l'instabilité financière.

Durant toutes ces années, l'ONU a joué un rôle crucial dans la prévention de conflits à l'échelle mondiale et a réalisé un travail vital aux quatre coins du globe au service de l'humanité. Dès le départ, l'Organisation des Nations Unies a apporté une contribution majeure au développement et à la codification du droit international, en tant que moyen de réglementation des relations internationales. Nous devons prendre du recul pour comprendre tout ce que nous avons accompli et évaluer le chemin qu'il nous reste à parcourir pour relever les défis qui existent dans les trois grands axes de l'action de l'Organisation : la paix et la sécurité, le développement, et les droits de l'homme. De nouveaux défis graves posés au système multilatéral et de nouvelles menaces à la paix et à la sécurité qui transcendent les frontières nationales ont malheureusement vu le jour. Les pandémies, les changements climatiques, les migrations, la cybersécurité et la nature violente et multiformes du terrorisme, y compris le crime organisé, sont des menaces qui nous préoccupent tous, sans exception.

L'Organisation des Nations Unies est le lieu idoine où toutes ces menaces doivent être traitées et, à terme, résolues. Je suis profondément convaincu que l'ONU reste stratégiquement bien placée pour jouer un rôle de chef de file et mener une action multilatérale efficace contre ces fléaux. Une ONU forte et efficace signifie un monde meilleur, un monde plus solidaire et plus tolérant, où les nations et les peuples de religions,

de cultures et d'histoire différentes peuvent vivre ensemble en paix, un monde où le droit prime la force, et non pas l'inverse. Je pense que le renforcement de l'Organisation des Nations Unies est le meilleur investissement qui soit pour la réalisation de l'aspiration universelle à la paix, au développement, à l'égalité et à la justice dans le monde.

Nous devons trouver ensemble des moyens concrets qui permettront au système actuel d'être à la hauteur de ses buts initiaux, permettant ainsi à l'ONU de faire face aux demandes importantes qui lui sont et lui seront faites aujourd'hui, demain et dans les nombreuses années à venir. Les États Membres sont les propriétaires de l'ONU. Tous les pays, grands ou petits, du Nord ou du Sud, sans littoral ou insulaires, ont une importante responsabilité individuelle à assumer et un rôle substantiel à jouer en tant que moteur des changements qui s'imposent. Mon gouvernement a toujours eu une grande confiance en l'Organisation des Nations Unies et reste prêt à assumer pleinement ses responsabilités et à honorer ses engagements à cet égard.

L'ampleur des défis mondiaux en matière de développement est sans précédent. Il y a quelques jours, dans cette même salle, nous avons adopté le document historique qui définit les objectifs de développement durable, « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (résolution 70/1). Nous pourrions dire que c'est un programme pour un monde meilleur, mais ce n'est pas une question de chiffres, il s'agit de changer nos mentalités. Ce programme met en place une nouvelle philosophie d'existence dans un avenir durable. La pleine participation de tous et l'absence de disparités en sont la clef de voûte.

La situation mondiale en matière de sécurité n'a jamais été aussi dynamique et pleine d'incertitudes qu'aujourd'hui. Le nombre de guerres civiles majeures a presque triplé. Le nombre de victimes de conflits a augmenté de manière vertigineuse. Le fait le plus préoccupant est la hausse du nombre de victimes civiles, notamment des femmes et des enfants. L'Organisation des Nations Unies s'emploie à maintenir la paix et la sécurité internationales dans un monde où les menaces qui pèsent sur la sécurité sont de plus en plus complexes et asymétriques, et les conflits de plus en plus difficiles à régler et de moins en moins susceptibles de l'être réglés par les moyens politiques traditionnels. La tendance actuelle de la violence a également de graves incidences sur la mise en œuvre des mandats de protection des

civils sur le terrain. L'ONU est de plus en plus prise pour cible dans les zones où elle opère. Il va de soi que, dans ces conditions, le niveau et les principales priorités de l'engagement des Nations Unies sont en train d'être réévalués dans le cadre d'un processus de réflexion stratégique.

L'un des effets secondaires de cette situation est l'augmentation spectaculaire du nombre de réfugiés. La Banque mondiale estime qu'environ un cinquième de la population mondiale est touchée par la violence ou l'insécurité sous une forme ou une autre. Le nombre total de personnes déplacées contre leur gré du fait de guerres, de conflits et de persécutions s'élevait à environ 60 millions de personnes à la fin de 2014. Tous les jours, nous voyons des images atroces à la une des journaux ou directement dans nos rues, sur nos places et dans nos centres de transport. Les déplacements forcés sont malheureusement devenus une tactique délibérée et généralisée, ce qui veut dire qu'ils constituent non seulement un problème humanitaire à court terme, mais également un problème à long terme, qui touche le développement et l'édification de l'État.

La crise migratoire actuelle est l'un des défis les plus complexes, auquel nous devons faire face de front et que nous devons régler ensemble. Elle nous touche tous – les pays d'origine, de transit et de destination. Elle exige donc des réponses communes. Il est absolument indispensable de prendre des mesures immédiates et à long terme pour faire face à ces défis, parmi lesquels figurent les migrations illégales, la contrebande et la traite d'êtres humains, ainsi que des violations flagrantes des droits de l'homme.

Nous devons prêter assistance à ceux qui en ont besoin et prévenir de nouvelles tragédies impliquant des réfugiés. Pour ce faire, il faut une action systématique et complète et une coopération étroite de la part des pays, tant d'origine que de destination, afin de trouver une solution à long terme à ce problème. Nous devons nous attaquer aux causes profondes des migrations, à savoir les conflits, l'intolérance, la violence, la pauvreté et l'absence des conditions nécessaires à une vie décente, pour n'en mentionner que quelques-unes.

Comme cela a été reconnu à maintes reprises, c'est dans les opérations de maintien de la paix que le caractère irremplaçable de l'Organisation est le plus manifeste. Ces 20 dernières années ont considérablement mis à l'épreuve le concept et la conduite des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. La Slovaquie

a été un contributeur actif et est prête à poursuivre sa coopération avec l'ONU dans ce domaine.

J'ai été particulièrement heureux de voir que les deux groupes d'experts, le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix et le Groupe consultatif d'experts chargés de l'examen du dispositif de consolidation de la paix de 2015, ont mis l'accent sur le renforcement de la prévention des conflits, le dialogue diplomatique et l'appui à la médiation dans les activités du système des Nations Unies. D'après mon expérience personnelle en tant que médiateur en Europe du Sud-Est, je ne peux que souligner l'importance et la grande pertinence de la diplomatie préventive à toutes les étapes d'un conflit ainsi que dans le cadre de stratégies nationales plus larges visant à promouvoir une paix et un développement durables. La culture de prévention des conflits et les approches du règlement des conflits qui prennent racine dans le système des Nations Unies doivent être renforcés, et l'efficacité des opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix, accrue.

Quinze années se sont écoulées depuis l'adoption de la résolution historique 1325 (2000) du Conseil de sécurité portant sur les femmes et la paix et la sécurité. Pourtant, les femmes et les enfants continuent de souffrir démesurément des conséquences des conflits, et la participation des femmes aux processus de paix est encore insuffisante. L'égalité entre les sexes est une condition préalable naturelle au développement durable, à la stabilité et à la paix. Comme l'ancien Secrétaire général Kofi Annan l'a dit,

« Quand les choses vont bien pour les femmes, c'est toute la société qui en tire profit, et les jeunes générations prennent un meilleur départ dans la vie. »

La présence de négociatrices dans les processus de paix et de médiation de haut niveau de l'ONU, le rôle des femmes déployées par l'ONU dans des zones de conflit majeur et leur participation à des négociations interétatiques où les enjeux sont élevés, ainsi que dans les efforts de maintien de la paix et de consolidation de la paix en général, sont irremplaçables et doivent continuer d'être renforcés.

Le terrorisme international sous ses formes les plus violentes représente une menace de plus en plus préoccupante pour la paix et la sécurité mondiales, d'autant que ces formes sont devenues plus diverses et éparses ces dernières années. La Slovaquie condamne

vigoureusement tous les actes terroristes, qui sont des actes criminels et injustifiables. La communauté internationale doit prendre les mesures qui s'imposent contre tous les actes terroristes, sans exception. Aucun auteur d'actes terroristes ne doit rester impuni et aucun mouvement affilié à une quelconque forme de terrorisme ne doit être toléré.

M. Zinsou (Bénin), Vice-Président, assume la présidence.

L'ONU a beaucoup fait pour établir des normes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme international et aider les États Membres à s'y conformer. Le dixième anniversaire de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, en 2016, sera l'occasion d'améliorer l'efficacité de nos efforts dans cette lutte. Cela doit être fait dans une perspective multilatérale et de manière coordonnée, dans le plein respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Nous devons également redoubler d'efforts pour conclure une convention générale sur le terrorisme international. Dernier point mais non le moindre, les États Membres doivent intensifier leurs efforts de prévention en coopérant directement avec les communautés touchées pour lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme. Si nous voulons lutter contre cette menace, nous devons nous attaquer à l'extrémisme sous toutes ses formes, que ce soit un extrémisme violent ou non violent. La haine n'a jamais été le bon moyen de parvenir à un avenir meilleur pour qui que ce soit.

(l'orateur poursuit en français)

Nous sommes maintenant à moins de 60 jours de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP21, qui aura lieu à Paris, où la communauté internationale discutera d'un nouvel accord universel sur les changements climatiques. L'impact des changements climatiques est visible et indéniable dans le monde entier. Des sécheresses extrêmes, la fonte des glaces polaires, d'importants changements dans les tendances climatiques à long terme et l'élévation du niveau des océans sont les exemples les plus palpables. En conséquence, la Slovaquie s'engage à adopter, à la conférence des Nations Unies sur le climat de décembre prochain, un accord sur le climat, universel et contraignant, qui permettra d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

(l'orateur reprend en anglais)

Il y a divers facteurs internes et externes qui peuvent conduire une organisation à changer. Le terrorisme, les armes de destruction massive, la pauvreté, les maladies, les inégalités socioéconomiques qui provoquent des tensions, qui à leur tour entraînent des migrations – tous ces défis constituent des menaces existentielles pour l'humanité, et la seule différence est la rapidité avec laquelle ces catastrophes frappent. Par conséquent et en toute logique, nous devons nous demander dans quelle mesure nous sommes prêts à réagir efficacement aux défis du XXI^e siècle et si nous pouvons tirer des enseignements utiles de la riposte à cette menace à la sécurité sanitaire mondiale qu'a été l'épidémie d'Ebola.

Des réformes continues en matière de gestion, l'utilisation optimale des technologies modernes et l'amélioration progressive des méthodes et des structures de travail en tenant compte des changements qui interviennent dans le monde sont d'une importance cruciale pour toute organisation qui souhaite rester pertinente. C'est particulièrement vrai pour l'Organisation des Nations Unies. Nombreux sont ceux qui estiment que le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation est l'occasion idéale pour réaliser des progrès tangibles. Nous devons relever tous les défis existentiels avec la même attention. Agir dans l'unité. Lutter dans l'unité. Tenir nos promesses dans l'unité. Une planète, une humanité, une destinée.

Faisons en sorte que notre travail ici à l'ONU soit aussi concret, pratique et ciblé que possible pour que nous puissions obtenir de bons résultats dans un esprit de coopération et de compromis. Le principal résultat visé doit être une ONU plus forte, plus efficace, plus rationnelle et plus à l'écoute – une véritable organisation mondiale mieux à même de faire face aux menaces et aux défis multidimensionnels et interdépendants à la paix, à la sécurité et au développement à l'échelle mondiale.

Je voudrais terminer en citant Norman Cousins, un journaliste politique et universitaire américain, lauréat de la Médaille de la paix en 1971 :

« Pour que l'ONU puisse survivre, ceux qui la représentent doivent la renforcer, ceux qui la défendent doivent s'y soumettre et ceux qui croient en elle doivent lutter pour elle ».

La présente session de l'Assemblée générale sera une fois de plus une mise à l'épreuve de notre engagement et de notre capacité à unir nos forces dans la poursuite d'objectifs communs. Je suis convaincu que, sous la

direction du Président Lykketoft, nous parviendrons aux résultats escomptés.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, S. E. M. Frank-Walter Steinmeier.

M. Steinmeier (Allemagne) (*parle en allemand; texte anglais fourni par la délégation*) : La création de l'Organisation des Nations Unies, il y a 70 ans, a apporté la lumière à un XX^e siècle plongé dans l'obscurité. Elle a marqué un tournant pour notre monde. Elle n'est pas intervenue dans un contexte où le soleil se levait sur de verts pâturages, mais sur les ruines de la Seconde Guerre mondiale, qui a produit plus de 50 millions de tombes. Alors que l'hiver de la guerre froide étendait ses doigts glacés, les mères et les pères fondateurs de l'ONU ont jeté les fondements d'un nouvel ordre – un ordre qui n'est pas parfait, et qui ne le sera peut-être jamais, mais qui, à maintes reprises, nous a permis de ne pas sombrer à nouveau dans la barbarie d'antan.

Aujourd'hui, 70 ans plus tard, il est clair que nous vivons de nouveau dans une période de turbulences. Des millions de personnes sont durement touchées par les guerres et la violence, et plus de 60 millions de personnes ont dû fuir de chez elles – soit plus qu'à aucun autre moment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les fondations de l'Organisation des Nations Unies sont toujours solides, mais l'ordre mondial qui a été édifié sur ce socle est à la dérive. L'ancien équilibre du pouvoir est remis en question. De nouveaux acteurs puissants ont fait irruption sur la scène mondiale. Plus grave, la guerre et la violence sont de plus en plus le fait d'acteurs non étatiques. Ceux-ci ne respectent rien – pas même les normes minimum du droit international de la guerre.

Par conséquent, il nous faut d'urgence de nouveaux contreforts et piliers pour que l'ordre fondé sur l'ONU puisse résister aux tempêtes de notre époque. Quelle forme pourraient prendre ces nouveaux piliers? À quoi devrait ressembler l'ordre mondial de demain?

Je ne pense pas qu'il existe une réponse théorique à cette question; la seule réponse est une réponse concrète. Tout comme la Charte des Nations Unies a été adoptée en tant que réponse audacieuse à la guerre et à la souffrance, aujourd'hui, nous ne pourrions construire de nouveaux piliers que si les États sont prêts à prendre leurs responsabilités et à œuvrer de concert

pour trouver des réponses concrètes permettant de faire face aux crises de notre époque – la pauvreté et le sous-développement; la crise des réfugiés et des migrations; la guerre civile catastrophique en Syrie et les États défaits tout le long de l'arc de crises, de la Libye à l'Afghanistan; l'extrémisme religieux et le terrorisme; et les atrocités commises par ceux qui se font appeler État islamique.

Toutefois, il existe une différence de taille entre la situation actuelle et la situation qui régnait il y a 70 ans. Le monde d'aujourd'hui est un monde qui n'a jamais été aussi interdépendant. Les frontières sont de moins en moins distinctes. Certains disent qu'en cette ère de mondialisation, le monde est devenu un village. Si c'est le cas, alors nous sommes tous voisins, et nous serions bien avisés d'agir dans un esprit de bon voisinage. Nous venons d'horizons très différents. Nous avons des traditions, des religions, des valeurs et des visions du monde différentes. Cette diversité doit être respectée. Aucune vision du monde n'a le pas sur une autre, mais je ne puis trouver aucune culture dans laquelle l'on ne sache pas ce que cela veut dire d'être un bon voisin et dans laquelle l'on n'apprécie pas de vivre dans un climat de bon voisinage.

Nul ne met tant d'espoir dans cet esprit de bon voisinage aujourd'hui que les millions de femmes, d'hommes et d'enfants qui ont fui leurs foyers. Mon pays a assumé sa responsabilité à leur égard au cours des mois écoulés. Depuis le début de l'année, nous avons reçu 600 000 réfugiés. Actuellement, ce sont jusqu'à 10 000 nouveaux réfugiés qui arrivent chaque jour. Ces statistiques illustrent le fait que même nous, nous ne pouvons absorber à nous seuls un tel nombre de personnes sur le long terme. Nous devons parvenir à une solution au niveau européen, de concert avec nos voisins européens, ainsi que nos voisins du pourtour méditerranéen, en particulier la Turquie.

Deuxièmement, les organisations humanitaires du système des Nations Unies – le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires – aident tous les populations dans le besoin, dans l'immédiat et sans intermédiaire. Il est scandaleux que ces organisations soient sous-financées au point qu'elles doivent réduire les rations alimentaires et l'aide médicale. En conséquence, je me suis entretenu avec les membres du Groupe des

Sept et d'autres partenaires avant-hier, et je suis très heureux de pouvoir dire qu'ensemble nous avons mobilisé 1,8 milliard de dollars supplémentaires, dont plus de 100 millions seront versés par l'Allemagne, à l'intention des organismes humanitaires des Nations Unies. Cela permettra également de soulager le fardeau des pays voisins, dans lesquels arrive l'immense majorité des réfugiés, en particulier la Turquie, le Liban et la Jordanie. Eux aussi ont besoin de notre aide, pour qu'un exode n'en déclenche par un autre.

Mais le bon voisinage, cela implique davantage que de l'humanité et de la compassion. Le bon voisinage présuppose également que nous sommes d'accord sur les règles communes auxquelles nous devons tous obéir. Elles comprennent le respect des frontières et de la souveraineté de chacun. Cette norme fondamentale est encore violée, même en Europe. L'Union européenne a condamné à l'unanimité l'annexion par la Russie de la Crimée et les actes commis dans l'est de l'Ukraine, auxquels nous avons répondu non seulement par la condamnation et l'isolement, mais également par la mise en place d'un processus politique destiné à désamorcer le conflit. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a joué un rôle indispensable dans ce processus dès le départ. Nous avons l'intention, en Allemagne, de renforcer encore l'OSCE, en tant qu'institution chargée de notre sécurité commune, lorsque nous en assumerons la présidence l'année prochaine.

Une responsabilité politique agissante fait également partie intégrante du bon voisinage. Un voisinage dans lequel personne n'adresse un regard à ce qui se passe au-delà de la barrière de son jardin ne vaut pas longtemps la peine qu'on y vive. Il faut être vigilant, car de nombreux conflits ne peuvent être réglés qu'ensemble, par la diplomatie multilatérale. S'il peut falloir, pour cela, du temps et de la persévérance, c'est une formule qui fonctionne.

L'été dernier, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et l'Allemagne ont conclu un accord avec l'Iran. Après plus de 10 ans de négociations, nous avons réussi à convenir que l'Iran ne se doterait jamais de la bombe atomique et que nous pouvions procéder à des vérifications à cet égard. Les négociations ont permis d'amener un certain nombre d'acteurs autour de la même table, y compris la Russie et les États-Unis d'Amérique. Ces négociations ont donc prouvé que, s'il se peut que des voisins ne s'aiment pas, ils peuvent quand même résoudre des problèmes ensemble. De

fait, ils se doivent de le faire s'ils ne veulent pas que la coexistence leur devienne insupportable à tous.

L'accord qui a été conclu a permis de créer un terrain d'entente sur lequel peut s'instaurer une sécurité plus grande au Moyen-Orient, si nous persévérons dans nos efforts communs. Toutefois, la réalité continue de différer encore quelque peu de ce tableau. En Syrie, nous ne voyons, en cette cinquième année de guerre, pas de fin au massacre. Ce n'est qu'en agissant ensemble que nous y mettrons fin. Nous devons porter un coup d'arrêt à la barbarie de la dictature d'Al-Assad, démontrée par l'utilisation qu'il fait des barils explosifs et de la torture. Nous devons briser la mainmise de l'État islamique. Nous devons imposer silence aux canons en Syrie et donner aux habitants un accès à l'aide humanitaire.

De plus, nous partageons également les objectifs communs que sont la préservation de l'intégrité territoriale de la Syrie et le rétablissement de conditions qui permettent à tous les groupes ethniques et religieux de vivre en paix les uns avec les autres, ainsi qu'avec les pays voisins. Ce sont des objectifs dans lesquels tous les protagonistes doivent croire, quelles que soient les divergences qui puissent exister entre les États-Unis d'Amérique et la Russie, ou entre l'Arabie saoudite et l'Iran.

Nous avons déjà une base d'action commune en vue d'atteindre ces objectifs, à l'exemple de la résolution 2139 (2014) du Conseil de sécurité. Nous devons maintenant la mettre en œuvre de concert avec toutes les parties prenantes, dans le premier temps d'un processus visant à désamorcer le conflit. J'en appelle pour cela à toutes les parties prenantes en Syrie et aux voisins de la Syrie – mais pas seulement à eux. Au lieu de décisions solitaires telles que celle qu'a prise récemment la Russie d'intervenir sur le plan militaire en Syrie, nous avons besoin de la Russie pour intervenir au niveau politique en faveur d'une transition en Syrie. Ce serait là une importante contribution à la fin de l'impasse. Car cette impasse est une impasse mortelle, qui fait de nouvelles morts chaque jour.

Au risque de me répéter, je voudrais insister sur le fait que face à une catastrophe humanitaire aussi effroyable que celle que l'on voit actuellement en Syrie, nous sommes tous des voisins. C'est ce qui doit nous inciter à nous extraire de nos retranchements diplomatiques, car il ne saurait y avoir de solution militaire. Ni les vérités censément éternelles ni les intérêts nationaux ne doivent pouvoir faire obstruction

aux efforts visant à prendre les premières mesures pour désamorcer le conflit en Syrie.

En ces temps troublés, l'idée d'un bon voisinage universel ne serait rien qu'un rêve s'il n'existait pas déjà une protection, un toit, sous lequel le principe de bon voisinage universel est pratiqué depuis des décennies. Aujourd'hui, nous avons besoin de l'ONU plus que jamais. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies légitime et réactive, et c'est pour cela que l'Allemagne fait campagne pour la réforme de l'ONU et du Conseil de sécurité. C'est pour cela que nous travaillons de concert sur les grands projets mondiaux, sur l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) qui vient d'être adopté et sur les objectifs tout aussi ambitieux, sinon plus, de la lutte contre les changements climatiques, que nous espérons adopter ensemble à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Paris, en décembre.

L'ONU fournit un cadre, un toit, à nos efforts mondiaux. Mais sous ce toit, le travail doit continuer à de multiples niveaux. En Allemagne, nous pensons, tout d'abord, que la voie à suivre réside dans la coopération régionale au sein de l'Union européenne et de l'OSCE, et dans la coopération avec les autres organisations régionales, telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Union africaine, entre autres. Deuxièmement, nous avons à cœur de rétablir et de stabiliser les structures de l'État dans tout l'arc de crise qui s'étend de la Libye à l'Iraq et à l'Afghanistan. Et troisièmement, en notre qualité, particulièrement, de président du Conseil des droits de l'homme, nous défendons l'importance fondamentale des droits de l'homme. Car aucun ordre politique ne peut durer si les personnes ne sont pas assurées du respect de leurs droits.

Je voudrais, pour terminer, revenir à la fondation de l'ONU il y a 70 ans. Quelque magnifique que ce moment ait été, il m'inspire également, en tant qu'Allemand, un grand sentiment d'humilité, car la Charte des Nations Unies a été en partie une réponse de l'humanité à la guerre et à l'inhumanité dont mon pays avait été responsable. Au cours des sept décennies écoulées depuis, l'Allemagne a eu la chance d'être, progressivement et prudemment, ré-accueillie parmi la famille des nations. Nous en sommes reconnaissants, mais n'en sommes pas moins conscients de nos responsabilités. Lorsque M. Willy Brandt est devenu le Chancelier fédéral de l'Allemagne en 1969, il a déclaré que le peuple allemand voulait être de bons voisins. À

l'époque, l'Allemagne était encore divisée, et ces paroles étaient un geste de réconciliation envers la Pologne, la France et les autres voisins européens qui avaient beaucoup souffert aux mains de l'Allemagne.

Aujourd'hui, lorsqu'une famille syrienne à Berlin me raconte la guerre et les expulsions, les paroles de M. Brandt prennent un nouveau sens. Aujourd'hui, le monde est plus petit, mais les crises ne sont pas moins nombreuses. Il est temps que le peuple allemand réaffirme une fois de plus qu'il veut être un bon voisin des pays proches et éloignés.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jean Asselborn, Ministre des affaires étrangères et européennes et Ministre de l'immigration et de l'asile du Grand-Duché de Luxembourg.

M. Asselborn (Luxembourg) : Les Nations Unies n'ont pas été créées pour conduire l'humanité au paradis, mais pour la sauver de l'enfer. Le Secrétaire général Dag Hammarskjöld avait l'art de la formule. Il voyait juste. Il y a 70 ans, l'Organisation des Nations Unies naissait des décombres de la Seconde Guerre mondiale, portée par la volonté des peuples de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Aujourd'hui, dans un monde en proie aux conflits armés, à l'extrémisme violent, à la radicalisation et au terrorisme dans un monde où la guerre, les persécutions et les violations des droits de l'homme forcent des millions de personnes, hommes, femmes et enfants, à quitter leur foyer et à prendre le chemin de l'exode, en quête de sécurité et de dignité, la réalisation de cet objectif semble beaucoup plus urgent que jamais.

Le choix du Président de l'Assemblée générale de placer ce débat général sous le thème : « Soixante-dixième anniversaire de l'ONU : tracer la voie de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme » est dès lors des plus judicieux. Nous avons pu le dire à maintes reprises à cette tribune : la paix et la sécurité, le développement et le respect des droits de l'homme et de l'état de droit sont intimement liés; l'un ne peut se faire sans l'autre. Je ne reviendrai plus sur l'adoption historique, vendredi dernier, du programme de développement pour l'après-2015, sur l'importance et la portée de ce programme à vocation universelle, mais qu'il me soit permis de rappeler les paroles du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, en juin à San Francisco, et je cite : « Nous sommes la première génération capable d'éradiquer la pauvreté sur terre et la dernière à pouvoir agir pour éviter les pires conséquences d'un monde en réchauffement ».

Ce constat doit nous interpeller à renouveler notre engagement envers un avenir meilleur pour tous, à faire montre de solidarité, à unir nos forces, comme le veut la Charte. À l'instar de la mobilisation qui nous a permis d'agréer le Programme d'action d'Addis-Abeba et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), il nous faudra tout faire pour aboutir en décembre, lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris, à un accord ambitieux et contraignant, qui s'applique à tous les pays et qui permette de contenir le réchauffement global end deçà de 2°Celsius. En tant que Président du Conseil de l'Union européenne, le Luxembourg n'épargnera aucun effort pour contribuer à ce que la Conférence de Paris sur le climat soit un succès. Nous devons saisir cette occasion historique.

Un autre dossier prioritaire de notre Présidence du Conseil de l'Union européenne, et dans lequel je m'investis complètement est celui de la migration. Selon les données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), nous comptons 59,5 millions de personnes déplacées, y compris les réfugiés : du jamais vu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945. Ce flot continu de migrants, ce déferlement de « misère humaine », pour emprunter les mots du Secrétaire général, nous met face nos responsabilités, à nos responsabilités en tant que dirigeants politiques, en tant que membres de la communauté internationale, et évidemment aussi en tant qu'êtres humains.

En temps de crise, des velléités unilatérales, des réflexes nationalistes, voire populistes, ont malheureusement tendance à réapparaître. Nous l'avons vu une nouvelle fois, tragiquement, cet été. Mais aucun pays n'est capable d'affronter seul cette crise sans précédent des migrants et des réfugiés. Le repli sur soi n'est pas la solution. Ce n'est que tous ensemble, pays d'origine, de transit et d'accueil des migrants, que nous saurons apporter une réponse au défi posé par les mouvements migratoires dans le bassin méditerranéen, dans les Balkans et ailleurs. Ce n'est qu'en ancrant fermement notre action dans le respect de nos engagements internationaux que nous saurons trouver une solution digne de nos valeurs communes, les valeurs sur lesquelles sont fondées l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne.

Au niveau de l'Union européenne, un premier pas a été fait avec la décision prise la semaine dernière en vue de la relocalisation au sein de l'Union de 120 000 personnes qui ont clairement besoin de

protection internationale. D'autres décisions vont suivre sous peu. L'Union européenne va répondre aux besoins urgents des réfugiés en aidant le HCR, le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes à hauteur d'un milliard d'euros supplémentaires au moins. Nous allons accroître notre aide au Liban, à la Jordanie et à la Turquie pour faire face à la crise des réfugiés syriens. Nous allons aider les pays des Balkans occidentaux à gérer les flux de réfugiés, notamment au moyen des instruments de préadhésion.

On ne pourra toutefois se contenter de gérer la crise, d'en traiter les symptômes; il faudra s'attaquer aussi aux causes profondes des migrations et des flux de réfugiés, aux inégalités de développement, en particulier en Afrique, aux conflits et à la violence, à l'absence d'état de droit, aux persécutions et aux violations des droits de l'homme, ainsi qu'à l'impunité. Ceci nous ramène au lien entre sécurité, développement et respect des droits de l'homme, et à la nécessité d'adopter une approche globale, intégrée, qui combine au mieux les instruments de la politique étrangère et de sécurité, du commerce, de la coopération pour le développement et aussi de la migration. Le sommet de La Valette, les 11 et 12 novembre prochains, doit permettre une discussion sur une telle approche globale de la question des migrations avec nos partenaires africains, ce dont je me félicite.

Depuis plus de quatre ans maintenant, la Syrie est devenue synonyme de guerre, de violence et d'exode. Un Syrien sur six a désormais fui son pays. Un Syrien sur deux a dû abandonner son foyer. Chaque jour, 9 500 personnes s'ajoutent à cette liste de déplacés. Chaque minute, une famille est contrainte de laisser tout derrière elle. Une génération entière d'enfants a été exposée à la guerre, aux violences et à la mort, et a été privée de ses libertés fondamentales, de protection et aussi surtout d'éducation. Plus de 220 000 personnes ont perdu la vie. Les bombardements aériens aveugles et les largages de barils d'explosifs, les violences et les violations du droit international continuent sans relâche. Les sièges se poursuivent. Le déni d'assistance et les obstacles à l'aide humanitaire se perpétuent. Des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre sont commis chaque jour en toute impunité. Cela ne peut perdurer. Il faut y mettre un terme.

Il en va de la responsabilité du Conseil de sécurité. Il en va de notre responsabilité à nous tous. La solution au conflit en Syrie ne saurait être humanitaire. Elle ne saurait être militaire.

La pire des choses maintenant serait des bombardements frappant sans ligne de conduite définie, sans coordination préalable. Ayons respect d'un peuple qui attend de nous de mettre fin au carnage et non pas de l'aggraver encore davantage.

Une solution au conflit ne peut donc être que politique. Un règlement durable passe, nous l'avons dit et redit, par une transition politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, en ligne avec le Communiqué de Genève de juin 2012 (S/2012/522, annexe). Il faut enfin que les actes suivent les paroles. Il faut enfin que les négociations commencent. Il nous faut tous soutenir l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura dans ses efforts. Le sort du peuple syrien en dépend. La stabilité de la Syrie, de ses voisins, de la région, et au-delà, en dépend.

Je dirai un mot dans ce contexte sur la barbarie destructrice du groupe terroriste Daech, et la nécessité impérieuse de la combattre. L'actualité tragique en Syrie, en Iraq, mais aussi en Libye, et ses répercussions en Europe nous montrent que la communauté internationale doit travailler de concert pour stopper l'avancée de ce mouvement terroriste. Mon pays a participé avant-hier à la réunion au sommet organisée par le Président Obama, dans le prolongement du débat tenu au Conseil de sécurité il y a un an (voir S/PV.7272). L'Assemblée peut continuer à compter sur l'appui du Luxembourg pour contrer Daech et l'extrémisme violent, que ce soit au niveau de la prévention de la radicalisation, de l'échange d'informations, de la lutte contre le phénomène des combattants terroristes étrangers ou de la lutte contre le financement du terrorisme.

Je me dois d'évoquer une autre tragédie qui est au cœur des bouleversements au Moyen-Orient : le conflit israélo-palestinien. L'année 2015 a été le triste symbole de l'impasse d'un processus de paix qui n'en porte plus que le nom. Face à l'absence totale de perspectives, face au cycle des vengeances, l'idée qu'il y aurait une alternative à la solution des deux États tend à gagner l'opinion publique et à s'imposer sur le terrain. J'ai pu m'en rendre compte encore le mois dernier, lors d'un voyage dans la région. Or, il s'agit là d'une illusion, peut-être de la plus dangereuse des illusions. La solution des deux États reste la seule voie possible. Les paramètres sont d'une évidence tant en ce qui concerne les frontières de 1967 qu'en ce qui concerne Jérusalem comme capitale des deux États.

Appeler à l'arrêt de la colonisation, n'est point du « Israel bashing », contrairement à ce que vient de dire

le Premier Ministre israélien, mais un appel à la raison, pour donner une chance à la reprise des négociations. Mais, pour sauver la solution des deux États, il faut changer de méthode. Il faut sortir des sentiers battus. L'heure n'est plus à la répétition des démarches qui n'aboutissent à rien. Il faut promouvoir un nouveau format de négociation, élargir le cercle en y associant davantage les Européens et les pays arabes surtout, réactiver le rôle du Conseil de sécurité et fixer un délai raisonnable pour l'aboutissement des négociations.

Israël a le droit de vivre en paix, en sécurité. Mais il est évident à mes yeux que la sécurité d'Israël à moyen et long terme dépendra de la création à ses côtés d'un État de Palestine souverain et démocratique. La solution des deux États est la seule solution qui soit juste et morale pour les deux parties. Le drapeau palestinien flotte depuis hier aux côtés de ceux des États Membres de l'Organisation, œuvrons tous pour que ce soit plus qu'un simple symbole.

La solution globale à la question du nucléaire iranien à laquelle les gouvernements des E3+ 3 et l'Union européenne sont parvenus au bout de plusieurs années de négociation avec l'Iran montre qu'il ne faut pas désespérer de la capacité de la diplomatie à résoudre les problèmes les plus épineux. La communauté internationale a fait un effort considérable dans cette négociation avec l'Iran qui sert aussi la sécurité d'Israël. Soyons moins fatalistes. Le droit d'existence d'Israël n'est pas touché par cet accord, bien au contraire. Nous sommes persuadés que l'application intégrale et rigoureuse du Plan d'action global commun adopté le 14 juillet dernier marquera un tournant fondamental pour la paix et la sécurité dans la région.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur d'autres régions du monde; sur l'Afrique, mais aussi sur notre propre continent, l'Europe, où un conflit d'une autre époque a touché l'Ukraine en février 2014 et perdure à ce jour. Grâce à des efforts de médiation importants, grâce à l'engagement de l'Allemagne et de la France, de l'Union européenne dans son ensemble, grâce à la coopération étroite entre organisations régionales et internationales, au premier rang desquelles l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, grâce au suivi continu de l'ONU, notamment de la situation des droits de l'homme en Crimée et dans l'est du pays, des jalons ont pu être posés ces derniers mois en vue d'un règlement de la crise en Ukraine. Des efforts méritoires ont notamment pu être constatés en ce qui concerne la décentralisation et aussi l'autonomie régionale. Les élections régionales

à venir seront cruciales, surtout l'obligation de les tenir dans tout le pays, donc également dans le Donbass, sous l'autorité de la loi ukrainienne. À chacun de respecter les engagements souscrits dans les accords de Minsk, pleinement et entièrement.

Une constante demeure, que nous parlions de l'Ukraine, du Moyen-Orient, ou du Soudan du Sud, de la République centrafricaine, ou encore du Mali et du Burkina Faso : la diplomatie et l'engagement pour le respect des droits de l'homme et l'état de droit doivent primer si nous voulons résoudre les crises profondes qui marquent l'actualité. Le Secrétaire général a pris toute la mesure de l'enjeu avec l'initiative Les droits de l'homme avant tout, qui nous rappelle avec force notre responsabilité collective de protéger et de placer les droits de l'homme au centre de l'action engagée par l'ONU pour prévenir les conflits.

Tous les acteurs et tous les organes du système des Nations Unies doivent jouer leur rôle à cet effet, mais je voudrais insister plus particulièrement sur le rôle du Conseil de sécurité et de ses membres. La responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales a été confiée au Conseil de sécurité afin d'assurer l'action rapide et efficace de l'Organisation, selon les termes de la Charte des Nations Unies. La paralysie du Conseil lorsque des populations sont menacées de crimes atroces va clairement à l'encontre de la Charte, c'est pourquoi nous saluons et soutenons l'initiative lancée par la France visant à ce que les membres permanents du Conseil de sécurité s'abstiennent de recourir au veto en cas d'atrocités de masse.

Mais au-delà des membres permanents du Conseil, tous les États Membres doivent prendre leurs responsabilités. Tous ont leur rôle à jouer pour œuvrer en faveur d'une action décisive du Conseil de sécurité et pour prévenir des atrocités de masse et y mettre fin. Nous encourageons ainsi tous les États Membres à soutenir le code de conduite relatif à l'action du Conseil de sécurité contre le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, qui sera officiellement lancé à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Ce code de conduite a été élaboré par le Groupe Responsabilité, cohérence et transparence, dont le Luxembourg est membre. La responsabilité de protéger doit cesser d'être un principe abstrait pour devenir une réalité concrète.

À 70 ans, l'Organisation des Nations Unies doit pouvoir s'adapter pour être à la hauteur de la tâche. Nous

saluons à cet égard les examens en cours pour rendre l'action de l'ONU plus efficace, au niveau des opérations de paix, de la consolidation de la paix ou de l'application de la résolution 1325 (2000) visant à reconnaître le rôle indispensable des femmes pour la paix et la sécurité. Le Luxembourg continuera de s'engager avec les États Membres – et ils sont nombreux – qui souhaitent faire avancer la réforme de l'ONU. Je pense bien évidemment en particulier à la réforme du Conseil de sécurité, afin de le rendre plus efficace, plus transparent et plus représentatif du monde d'aujourd'hui.

Je voudrais conclure mon intervention comme je l'ai commencée par une citation. Elle est du mahatma Gandhi. Je la comprends comme une exhortation, un rappel des responsabilités qui nous incombent à tous si nous souhaitons réaliser le rêve des créateurs de l'Organisation, le rêve d'un monde de paix et de dignité pour tous, le rêve d'un monde meilleur : « Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde ».

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Sushma Swaraj, Ministre des affaires extérieures de la République de l'Inde.

M^{me} Swaraj (Inde) (*parle en hindi; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : L'ONU célèbre son soixante-dixième anniversaire cette année, ce qui fait de cette session de l'Assemblée générale une session historique. J'espère que ce sera également une année historique pour l'ONU en termes de résultats. J'assure le Président du plein appui de l'Inde dans le cadre de ses efforts.

Il y a 70 ans, les fondements de l'ONU ont été posés à la Conférence de San Francisco, une ville de la côte ouest de ce pays. L'Inde était l'un des pays signataires de la Charte des Nations Unies, même si elle n'était pas indépendante à l'époque. Nous avons obtenu notre indépendance deux ans plus tard. Au moment de la création de l'ONU, un homme d'aspect plutôt chétif brandissant l'arme puissante de la non-violence était en train d'écrire le dernier acte d'une lutte qui deviendrait un symbole d'espoir pour tous les peuples colonisés et opprimés. Je suis reconnaissante que l'ONU ait proclamé la date anniversaire de cet homme extraordinaire Journée internationale de la non-violence. Par une heureuse coïncidence, demain sera le 2 octobre et nous célébrerons son anniversaire. Le mahatma Gandhi a dit, « La différence entre ce que nous faisons et ce que nous sommes capables de faire suffirait à résoudre une grande partie des problèmes de

ce monde ». Son message est tout à fait adapté dans le contexte de l'ONU.

La soixante-dixième année de vie de tout être humain est un jalon et l'occasion de réfléchir à ce que l'on a réussi et ce que l'on a perdu. De même, pour les personnes associées à une institution, la soixante-dixième année d'existence offre la possibilité de déterminer si cette institution a rempli son rôle et réalisé les objectifs fixés au moment de sa création. Aujourd'hui, nous devons nous demander si nous avons rempli le rôle et réalisé les objectifs pour lesquels l'ONU a été créée il y a 70 ans. Lorsque je me pose cette question, j'obtiens une réponse affirmative à certaines questions et négative à d'autres. Par exemple, l'ONU est parvenue à empêcher une troisième guerre mondiale, a contribué à la décolonisation et a démantelé l'apartheid. Elle a lutté avec succès contre les épidémies mondiales, la faim dans le monde et promu la démocratie et les droits de l'homme.

Pourtant, lorsque nous nous demandons si nous sommes parvenus à prévenir les conflits qui touchent diverses régions du monde, la réponse est « non ». Lorsque nous nous demandons si nous sommes parvenus à trouver des solutions permanentes à ces conflits, la réponse est « non ». Lorsque nous nous demandons si nous sommes parvenus à montrer le chemin de la paix à un monde qui suit la voie de la violence, la réponse est « non ». Selon ces paramètres, l'ONU semble incapable de maintenir la paix et la sécurité internationales, elle est une institution qui ne parvient pas à lutter efficacement contre les problèmes nouveaux dans ce domaine.

Aujourd'hui, le monde est ravagé par des guerres sur trois continents, et le Conseil de sécurité n'a pas la capacité ou la volonté d'arrêter l'effusion de sang. Les solutions traditionnelles qui reposent sur l'emploi de la force ne font qu'exacerber les problèmes. Nous devons nous demander si nous avons la volonté politique de trouver des alternatives aux conflits et de les mettre en oeuvre avec une même détermination et un même dévouement. Cet objectif prend toute son importance dans le domaine du maintien de la paix. Sous l'étendard bleu, des hommes et des femmes travaillent sans relâche pour prévenir les conflits, protéger les civils et maintenir des processus de paix. Avec 180 000 soldats de la paix déployés à ce jour, l'Inde est le plus grand fournisseur de contingents aux opérations de sécurité internationales menées par l'ONU. Encore aujourd'hui, environ 8 000 soldats et policiers indiens sont déployés

dans 10 missions de maintien de la paix, dans des conditions très difficiles.

L'Inde demeure déterminée à continuer d'appuyer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et même à accroître sa contribution, comme l'a annoncé le Premier Ministre de mon pays lors du sommet des dirigeants sur le maintien de la paix. Nos nouvelles contributions couvriront tous les aspects du maintien de la paix : personnel, éléments habilitants et formation. Dans le même temps, on ne peut tolérer aucune dilution des principes cardinaux du maintien de la paix. Le fait que les pays fournisseurs de contingents ne jouent aucun rôle dans la formulation des mandats, qui sont souvent amendés sans consultation, est une source de préoccupation. Cela constitue une violation claire de l'Article 44 de la Charte des Nations Unies. Nous estimons également que les opérations de maintien de la paix ne peuvent se substituer aux solutions politiques, ce qu'a souligné le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix.

Alors que nous commémorons le soixante-dixième anniversaire de l'ONU, je saisis cette occasion pour rendre hommage aux plus de 3 300 soldats de la paix, dont 161 Indiens, qui ont consenti le sacrifice ultime. Nous sommes prêts à contribuer à l'édification d'un mur commémoratif à la mémoire des soldats de la paix des Nations Unies, une initiative qui a été approuvée par l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session.

La sécurité de nos soldats de la paix, de nos pays, et l'avenir de la communauté internationale elle-même dépendent de nos jours de la manière dont nous faisons face à la plus grave menace contemporaine : le terrorisme. C'est une menace avec laquelle l'Inde vit depuis plus d'un quart de siècle, et qui a tragiquement frappé cette ville à l'automne 2001. Depuis, nous ne sommes pas parvenus à endiguer la prolifération des actes de terrorisme, la montée des idéologies extrémistes et à lutter contre l'impunité des États qui soutiennent le terrorisme.

Seule une action internationale organisée parviendra à vaincre le terrorisme. Le monde ne doit faire preuve d'aucune tolérance à l'égard des terroristes qui tuent et mutilent des civils innocents et appliquer le principe voulant qu'on engage des poursuites ou on extradite. La communauté internationale doit infliger de lourdes sanctions aux pays qui financent les terroristes et leur fournissent des sanctuaires pour se former, s'armer et planifier leurs opérations.

Tout aussi important, la mise en place d'un régime juridique international en vertu d'une convention générale sur le terrorisme international ne saurait être retardée plus longtemps. Il y a 19 ans, en 1996, l'Inde a proposé la création d'un tel régime à l'ONU, mais les États Membres n'ont pas été en mesure de l'adopter et se sont embourbés dans la question de la définition du terrorisme. Nous devons comprendre qu'il n'y a pas de bons ou de mauvais terroristes, et que le terrorisme ne peut être associé à aucune religion. Un terroriste est un terroriste, et quiconque commet des crimes contre l'humanité n'a pas de religion. En conséquence, j'appelle tous les pays à se rassembler à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'ONU et à s'engager à adopter à l'unanimité une convention générale sur le terrorisme international.

Sur le sujet du terrorisme, je saisis cette occasion pour évoquer les difficultés que nous rencontrons dans nos relations avec le Pakistan. Aucun d'entre nous ne peut accepter l'idée que le terrorisme est un instrument légitime de l'art de gouverner. Le monde a partagé notre indignation face aux attentats terroristes de Mumbai en 2008, au cours desquels des citoyens de nombreux pays ont été massacrés sans merci. Le fait que le commanditaire en chef de l'attaque soit en liberté est un affront à l'ensemble de la communauté internationale. Non seulement les assurances données à cet égard dans le passé n'ont pas été honorées, mais de nouveaux attentats terroristes transfrontières ont eu lieu dernièrement, et deux terroristes venant de l'autre côté de la frontière ont été capturés vivants. Nous savons tous que ces attentats sont destinés à déstabiliser l'Inde et à légitimer l'occupation illégale par le Pakistan de parties de l'État indien du Jammu-et-Cachemire et ses revendications sur le reste.

Je voudrais saisir cette occasion pour énoncer clairement notre conception. L'Inde reste ouverte au dialogue mais pense que pourparlers et terrorisme sont incompatibles. Hier, le Premier Ministre pakistanais a proposé ce qu'il a qualifié de nouvelle initiative en quatre points. J'aimerais y répondre. Nous n'avons pas besoin de quatre points. Nous n'en avons besoin que d'un seul : que l'on renonce au terrorisme, afin qu'il soit possible de s'asseoir autour d'une table et de parler. Cela règlera tous les problèmes. C'est précisément ce dont ont discuté et décidé les deux Premiers Ministres à Ouïa en juillet. Tenons des pourparlers au niveau des conseillers à la sécurité nationale, sur toutes les questions liées au terrorisme et organisons rapidement une réunion entre nos directeurs généraux des opérations militaires pour

parler de la situation à la frontière. Si la réponse est sérieuse et crédible, l'Inde est prête à aborder toutes les questions en suspens dans le cadre du dialogue bilatéral. Tout en luttant contre la menace du terrorisme, nous devons reconnaître que de véritables progrès sociaux et économiques restent un objectif critique. Apporter une réponse aux besoins humains fondamentaux permet quasi invariablement de produire des sociétés plus pacifiques, comme le met en évidence la carte des conflits dans lesquels se trouvent enfoncées des régions entières de la planète.

Il y a quelques jours à peine, nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), avec comme axe principal les objectifs de développement durable. Il s'agit d'un modèle conceptuel plus complet et plus holistique que les objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, leur bonne mise en œuvre nécessitera de la détermination politique et une volonté de partager les ressources à la fois technologiques et financières, en même temps qu'une amélioration de nos mécanismes de mise en œuvre. En tant que femme et en tant que Membre élu du Parlement, je suis fermement convaincue qu'il existe un chemin plus court vers un changement social effectif, et qu'il s'agit de l'autonomisation des filles. La politique de notre gouvernement et le programme de notre premier ministre, « Éduquer les filles pour les autonomiser », ont été conçus dans cette visée.

Notre avenir dépend de ce que nous construisons une planète viable pour nos enfants et pour les enfants de nos enfants. Alors que nous nous apprêtons à converger dans deux mois vers Paris, le monde attend de nous que nous y parvenions à un accord ambitieux et crédible sur les changements climatiques. Nous avons le devoir d'agir, ensemble, mais ce faisant, de garder en tête la contribution historique plus importante de certains et les responsabilités différenciées des autres. Si le Mahatma Gandhi était parmi nous aujourd'hui, il demanderait si nous avons utilisé les ressources de notre planète pour répondre à nos besoins ou pour satisfaire nos appétits. Il demanderait aussi si le fait d'adapter nos habitudes de vie et de réduire nos modes de consommation dispendieux nous aiderait à nous remettre sur la voie. C'est pour cela que l'accord qui sera conclu à Paris doit être global et équitable, tout en prévoyant des actions concrètes. Les pays en développement peuvent faire davantage s'ils sont aidés dans leurs efforts par un appui des pays développés dans les domaines financier, des transferts de technologies et du renforcement des capacités. L'Inde est, et a toujours été, un partenaire disposé à participer

aux efforts mondiaux à cette fin. Nous jouerons dûment notre rôle s'agissant de parvenir à un accord probant, équitable et efficace à Paris.

La révérence qu'a l'Inde vis-à-vis de l'environnement procède de nos traditions, qui ont toujours considéré la nature comme sacrée. La santé de la planète est liée à notre propre bien-être, et c'est cette conception holistique qui a inspiré l'appel que nous avons lancé en faveur de la proclamation de la première Journée internationale du yoga, qui a été célébrée avec beaucoup d'ardeur dans 192 pays du monde, ainsi que dans cette vénérable institution. Je remercie la communauté internationale de son enthousiasme et de son appui à cet égard. J'espère que la graine qui vient d'être semée donnera un arbre magnifique.

Je félicite aussi les États de la promptitude de leur réponse face à la menace d'épidémies mondiales. En joignant nos efforts, nous avons réussi à éradiquer la variole et à presque éradiquer la polio. Le VIH/sida est maîtrisé et, tout dernièrement, l'épidémie à virus Ebola a été endiguée, même s'il aura fallu, auparavant, payer un prix inadmissiblement élevé en vies humaines. L'épidémie à virus Ebola est un important exemple de la manière dont l'action nationale et internationale peut aider à régler une crise mondiale. Nous sommes fiers que l'Inde ait pris sa part dans ces efforts. Stimulés par ces succès, nous devons redoubler d'efforts pour éradiquer d'autres maladies, qu'il s'agisse de la tuberculose ou du paludisme.

Les catastrophes naturelles et les conflits dus à l'homme méritent aussi une intervention coordonnée de notre part. Ces derniers mois, l'action de la communauté internationale a laissé à désirer face à la crise des réfugiés provoquée par les situations de conflit en Syrie, en Iraq et en Libye. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une intervention diligente, étayée par la volonté politique idoine. Notre propre réponse aux crises humanitaires qui ont éclaté dans notre voisinage a été rapide, réactive et holistique. Que ce soit au Népal ou au Yémen, l'Inde s'est imposée comme un prestataire net de sécurité, venant en aide non seulement à ses ressortissants mais également à ceux d'autres pays qui ont sollicité notre aide. L'Inde organisera la première Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe en novembre 2016, dont le sujet sera le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030).

À l'instar de l'Organisation des Nations Unies, l'Inde a parcouru un long chemin durant les 70 dernières

années. Comme pourraient en témoigner 1,25 milliard de nos compatriotes, nous l'avons fait forts de la conviction que nos traditions démocratiques sont profondément ancrées. Néanmoins, de temps à autre, la nécessité s'impose d'un changement porteur de transformation, de nature à revigorer le pays et à en redynamiser l'atmosphère. Depuis que le nouveau Gouvernement du Premier Ministre, M. Modi, a pris ses fonctions il y a un an et demi, nous nous sommes attachés à cette rénovation. C'est ce qui a permis à l'Inde de jouer le rôle qui lui revient de droit dans les affaires internationales, tout en devenant aussi l'économie de premier plan qui connaît la croissance la plus rapide du monde. La force motrice derrière ce renouvellement complet a puisé aux sources de la devise « *sabka saath, sabka vikas* », qui met l'accent sur le bien-être de tout notre peuple.

Parallèlement, nous avons commencé de nous rapprocher avec enthousiasme de tous nos partenaires de la communauté internationale. Nos efforts se sont concentrés, avant tout, sur notre voisinage immédiat et les résultats ont revêtu un caractère de véritable transformation. Nous avons également établi le contact avec des pays de notre voisinage au sens large, en renouant des liens très anciens et en nouant des partenariats économiques modernes, y compris, dernièrement, un sommet qui a rassemblé 14 États insulaires du Pacifique. Notre politique d'ouverture à l'Est, « *Act East* », a remplacé la précédente, « *Look East* », par des mesures plus énergiques et volontaristes dans une région dynamique sur le plan économique. Elle vient en complément de notre politique d'ouverture à l'Ouest, « *Link West* ».

Nous demeurons attachés au processus de paix au Moyen-Orient, essentiel pour prévenir une radicalisation accrue de la région. Nous continuons d'espérer qu'il sera possible de parvenir à un règlement de la question palestinienne. Nous avons également amélioré qualitativement nos relations avec toutes les grandes puissances.

L'Afrique est une région avec laquelle nous avons des liens historiques, une solidarité née de notre lutte commune contre le colonialisme et de notre conviction que l'avenir doit être marqué par le partage de la prospérité. À la fin du mois, nous accueillerons le troisième Sommet du Forum Inde-Afrique le premier auquel les dirigeants des 54 pays africains ont été invités.

En tant qu'État doté de l'arme nucléaire, l'Inde a conscience de sa responsabilité, et son appui à un

désarmement mondial, non discriminatoire et vérifiable est intact.

Il en va des institutions comme des pays : seule une revitalisation périodique peut donner un sens et un but à une organisation. Dans un monde qui continue d'être dominé par des pays riches et influents, le principe de l'égalité souveraine défendu par l'ONU a permis au monde en développement de remettre en question certaines normes injustes. Cela n'a cependant pas permis de remettre complètement en cause l'iniquité d'un système mis en place pour un monde qui n'existe plus. Si nous voulons préserver le rôle central et la légitimité de l'ONU en tant que garante de la paix, de la sécurité et du développement dans le monde, il faut réformer de toute urgence le Conseil de sécurité. C'est l'exigence la plus pressante. Comment pouvons-nous avoir, en 2015, un Conseil de sécurité qui continue de représenter la structure géopolitique de 1945? Comment pouvons-nous avoir un Conseil de sécurité qui n'octroie toujours pas de sièges de membre permanent à l'Afrique et à l'Amérique latine?

Un plus grand nombre de pays en développement doivent participer aux processus de prise de décisions du Conseil de sécurité. Et nous devons modifier son mode de fonctionnement en abandonnant les méthodes de travail obsolètes et non transparentes. Une légitimité et un équilibre accrus permettraient au Conseil de retrouver sa crédibilité et lui donnerait les moyens de faire face aux problèmes de notre époque. Nous nous félicitons du fait que, au cours de l'année écoulée, sous la direction de S. E. M. Sam Kutesa et de S. E. M. Courtenay Rattray, nous avons réussi à parvenir à ce que nous n'avons pas pu durant deux décennies de discussions – un texte de négociations adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale en tant que décision 69/560. Ce premier pas décisif doit servir de tremplin pour des mesures à la présente soixante-dixième session historique.

Pour une organisation comme l'ONU, le soixante-dixième anniversaire revêt une importance particulière. C'est l'occasion de revitaliser et de redynamiser son action. J'invite toutes les personnes présentes dans cette salle à concevoir l'ONU comme un banian. Dans la tradition orientale, le banian suggère la sagesse, mais sans porter de jugement et dont la portée est globale. Il n'a pas un seul tronc mais plusieurs, poussant vers l'extérieur; tous sont reliés entre eux ainsi qu'à la terre et au ciel. Ses branches étendues forment un ombrage et offrent du réconfort, et sa base a toujours servi de lieu de discussions et de débats.

À 70 ans, contrairement aux hommes et aux femmes qui l'ont peut-être planté, l'arbre à palabres est toujours jeune. Toutefois, s'il n'est pas sans cesse revitalisé et étendu, il dépérit. C'est ce qui pourrait arriver à l'ONU. Nous pouvons soit saisir cette occasion historique de redynamiser cette institution essentielle, soit la condamner à devenir inutile et à dépérir de manière tragique. Nous pourrions facilement nous perdre dans un labyrinthe que nous avons nous-mêmes créé, mais si nous saisissons l'occasion qui se présente, nous verrons l'ONU exploiter pleinement son potentiel, devenir une Organisation des Nations Unies en mesure de combler le fossé entre ce qu'elle fait et ce qu'elle peut faire, un puissant arbre à palabres constituant la voûte d'une humanité pacifique et prospère. Je termine mon propos en formulant l'espoir que l'ONU pourra devenir un tel banyan.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ramtane Lamamra, Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République algérienne démocratique et populaire.

M. Lamamra (Algérie) (parle en arabe) : Je souhaiterais exprimer au nom de l'Algérie mes vives félicitations à M. Lykketoft Mogens pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session, tout comme je tiens à exprimer au Président de la précédente session, M. Sam Kutesa, mes remerciements et reconnaissance pour les nombreuses réalisations concrétisées sous sa présidence et que nous nous attellerons à consolider et à renforcer.

La présente session historique, qui coïncide avec la commémoration du soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, se déroule dans des conditions où la communauté internationale doit surmonter des obstacles considérables et saisir de multiples chances qui résultent de sept décennies de profondes transformations et de travail collectif soutenu, avec leur part de succès et d'échecs. La paix et la stabilité ont été restaurées dans de nombreuses régions du monde, auparavant théâtres de guerres destructrices, des peuples se sont affranchis du joug du colonialisme en Afrique, en Asie et en Amérique latine, et le monde a connu un développement significatif durant les dernières décennies.

La persistance de la colonisation et de l'occupation étrangère dans un certain nombre de régions ainsi que l'aggravation de la pauvreté et de la famine constituent pour l'ONU le plus grand défi parallèlement aux

nouvelles menaces que représentent le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de drogue et la traite des êtres humains. Les images véhiculées par les médias, de l'afflux massif de réfugiés en Europe du fait des drames humanitaires engendrés par les guerres et les crises traduisent, sans le moindre doute, un échec collectif dans le traitement des conflits et de leurs conséquences dans plusieurs régions, en particulier au Moyen-Orient.

Le document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), qui s'est tenu il y a quelques jours, est venue confirmer ce constat d'échec et restituer en même temps l'engagement universel à confronter les défis auxquels l'humanité doit faire face en matière de sécurité et sur les plans économique, social et environnemental, et la nécessité de conjuguer tous les efforts pour lutter contre la pauvreté, d'adopter de nouvelles approches pour amorcer le développement, dont l'être humain doit être le principal destinataire, tout en veillant à la sauvegarde des ressources naturelles rares et à la protection de l'environnement contre les nombreux dangers qui le menacent.

De cette tribune, l'Algérie affirme de nouveau la validité des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et renouvelle sa détermination à poursuivre le travail afin de consacrer le triomphe des valeurs qui nous unissent et qui font de l'ONU le creuset des préoccupations des peuples du monde, avec leurs ambitions et leurs espoirs.

Je voudrais souligner de nouveau la nécessité de poursuivre la réforme de l'Organisation des Nations Unies, d'adapter ses mécanismes et de moderniser ses outils pour lui permettre d'accomplir sa mission avec plus d'efficacité. Il s'agit, d'une part, de la réaffirmation du rôle de l'Assemblée générale, en sa qualité de concepteur et d'articulateur de la coopération internationale pour le développement, et la mise en œuvre de ses résolutions et orientations, et d'autre part, de la nécessaire réforme du Conseil de sécurité dictée par les nouveaux défis et menaces qui guettent la paix et la sécurité internationales, cet organe principal ne reflétant plus la composante de la communauté internationale, en particulier le continent africain.

L'Algérie participe à la présente session historique au moment où elle a atteint, avant terme, la majorité des objectifs du millénaire pour le développement adoptés au Sommet mondial de 2000, et s'est vue, pour cela, distinguée par l'ONU. En application du programme du

Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie a mis en place une politique de développement fondée sur une approche ambitieuse et des plans de développement ayant pour finalité la relance du rythme de la croissance économique et la prise en charge des besoins sociaux de tous les citoyens, tout en continuant à consolider l'état de droit, l'indépendance de la justice, la liberté d'expression ainsi que l'égalité des chances entre l'homme et la femme.

De par sa position centrale dans les espaces maghrébin et sahélien, et forte des principes de sa politique étrangère, l'Algérie n'a cessé d'œuvrer pour la paix, la sécurité et la concorde dans son voisinage immédiat, et d'apporter le soutien politique et économique à ses voisins pour renforcer l'intégration maghrébine et africaine, étant convaincue que cela constitue un investissement pour l'avenir de tous et pour l'instauration de la paix et de la stabilité sur les plans régional et international. Ceci est reflété par la démarche soutenue de l'équipe de médiation internationale au Mali, dirigée par l'Algérie, qui a abouti à la conclusion d'un accord global pour la paix et la réconciliation nationale. Nous encourageons toutes les parties signataires de cet accord, et plus largement toutes les forces politiques et sociales maliennes, nous invitons la communauté internationale, en particulier les pays donateurs, à accompagner ce processus et à le soutenir politiquement et financièrement de façon permanente.

L'Algérie, qui a été aux côtés du peuple libyen frère depuis le déclenchement de la crise en Libye, un pays voisin, ne ménagera aucun effort pour l'aider à restaurer la paix, la stabilité et le maintien de son unité. L'Algérie renouvelle son soutien aux efforts déployés par l'ONU en Libye pour parvenir à une solution globale et inclusive comprenant toutes les parties prenantes en Libye en vue de créer immédiatement un Gouvernement d'entente nationale.

Il convient de souligner à cet égard les efforts de l'Union africaine dans le domaine de la résolution des conflits et du maintien de la paix sur le continent africain. Celle-ci a à son actif plusieurs réalisations car, en effet, le continent contribue à plus de 45 % du personnel du maintien de la paix dans le monde. Je rappelle que le dernier sommet africain tenu à Johannesburg a pris d'importantes décisions traduisant la volonté des pays et des peuples du continent d'œuvrer en vue de trouver des solutions africaines aux problèmes africains.

Au Sahara occidental, après un quart de siècle de cessez-le-feu entre les deux parties au conflit – et

Royaume du Maroc et le Front Polisario – et malgré l'adoption du plan de paix ONU-Union africaine, le peuple sahraoui continue de subir l'occupation et les souffrances qui en découlent. Les tergiversations et les tentatives de fuir les responsabilités se sont poursuivies et ont empêché la réalisation d'une solution à ce conflit, qui porte véritablement atteinte à la crédibilité de l'ONU.

L'Algérie, qui soutient avec conviction et fermeté le droit du peuple sahraoui de déterminer son destin en toute liberté, apprécie les efforts soutenus que le Secrétaire général et que son envoyé personnel, Christopher Ross, ne cessent de consentir, et appelle l'ONU à fixer une date définitive pour l'organisation d'un référendum, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, comme cela a été expressément demandé par le Sommet de l'Union africaine tenu en juin. L'Algérie ne ménagera aucun effort pour aider les parties au conflit et l'ONU en vue d'une mise en œuvre rapide de cette solution, que le peuple sahraoui ainsi que les autres peuples du Maghreb appellent de leurs vœux.

Partant de cette même conviction de la nécessité du règlement pacifique des différends, l'Algérie, qui suit avec beaucoup d'attention et de préoccupation les évolutions des situations en Syrie et au Yémen et les souffrances des deux peuples frères dans ces deux pays, exhorte les protagonistes à s'engager résolument dans la recherche d'une solution pacifique aux crises qui affectent leurs pays. Il n'y a pas d'autre solution.

L'Algérie enregistre avec satisfaction la prise de conscience grandissante quant à la nécessité de lutter contre le terrorisme international et d'en régler les causes premières. C'est pourquoi elle appelle à des approches globales pour lutter contre la criminalité transnationale organisée, y compris la traite des êtres humains et le trafic de drogue. Nous appelons à tarir les sources d'approvisionnement des groupes terroristes, notamment en prohibant le paiement des rançons. Dans ce contexte, l'Algérie a organisé dernièrement une conférence sur la déradicalisation dont les recommandations ont souligné l'impératif de promouvoir des valeurs de tolérance et de modération.

L'Algérie, qui a payé un lourd tribut pour recouvrer sa souveraineté et rejoindre le concert des nations, apprécie à sa juste la lutte héroïque menée par le peuple palestinien pour recouvrer ses droits nationaux, et partage ses espoirs au moment où l'emblème palestinien flotte désormais pour la première fois au Siècle de

l'ONU. Cette victoire symbolique, qui intervient après la reconnaissance internationale de l'État palestinien, constitue un soutien à la solution juste et définitive de la question palestinienne garantissant la création d'un État souverain avec Jérusalem-Est comme capitale.

Compte tenu de l'importance de la problématique des changements climatiques et ses retombées sur les plans économique, social et environnemental, et même politique et sécuritaire, nous formons le vœu que les résultats de la session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue prochainement à Paris, soient à la hauteur des défis écologiques qui menacent désormais de disparition des régions et des pays entiers et compromettent sérieusement la vie sur terre.

Force est d'admettre qu'en dépit des réalisations que nous avons accomplies collectivement au sein et en dehors du système des Nations Unies, les instruments et procédés mis en place par les pères fondateurs, depuis sept décennies, ne répondent plus aux exigences de l'heure, ni aux aspirations de la population mondiale qui dépasse les 7 milliards. C'est dire que les nouveaux et multiples défis générés par la mondialisation et les profonds bouleversements et transformations qui ont marqué les relations internationales depuis des décennies nous imposent des réformes audacieuses à même de conférer la crédibilité et la transparence nécessaires au système de coopération multilatérale.

La commémoration des anniversaires des institutions, tout comme celle des personnes, offre des occasions idoines pour des évaluations introspectives et des projections prospectives. Ainsi, s'impose à nous l'évocation des résultats historiques de la vingt-neuvième session de l'Assemblée, tenue en 1974 sous la présidence de M. Abdelaziz Bouteflika, concernant l'Afrique du Sud, la Palestine et le nouvel ordre économique international, pour former le vœu que la présente session, historique, s'inspire de cette mémorable séquence de la vie de l'Organisation pour se hisser à la hauteur des défis actuels, par un saut qualitatif, collectif et courageux, en vue de promouvoir une humanité réconciliée avec elle-même, qui soit à l'abri de la peur et du besoin.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre fédéral des affaires européennes, de l'intégration et des affaires étrangères de la République d'Autriche, S. E. M. Sebastian Kurz.

M. Kurz (Autriche) (parle en anglais) : Il y a 70 ans, l'ONU a été créée en tant que réponse collective opposée à la guerre et au génocide, qui venaient de coûter la vie à des millions de personnes. L'idée principale sous-tendant l'ONU était de prévenir la guerre, de veiller au respect du droit international et des droits de l'homme, et de promouvoir le progrès socioéconomique.

Je ne suis moi-même en vie que depuis moins de la moitié de cette période. Néanmoins, je suis convaincu que, 70 ans plus tard, nous devons tous nous demander si nous sommes véritablement parvenus à nos fins. Nous sommes confrontés à un nombre record de conflits violents – plus d'une cinquantaine – allant de la Syrie, de l'Iraq et du Yémen au Soudan et à la Somalie. Nous nous heurtons à la montée de la radicalisation et de l'extrémisme. Et nous sommes face au flux de réfugiés le plus élevé depuis la Deuxième Guerre mondiale. Près de 60 millions de personnes dans le monde sont réfugiées ou déplacées dans leur propre pays. Quatre millions d'entre elles sont des Syriens qui ont quitté leur pays pour fuir la guerre civile et la terreur. Chaque jour, plus de 40 000 personnes partent de chez elles en quête de paix, de sécurité ou d'une vie nouvelle. Ce problème n'est pas limité à une région ou à un continent. C'est un défi mondial. Il concerne la région méditerranéenne mais également l'Asie du Sud et de larges pans de l'Afrique.

L'Europe connaît également un afflux massif de réfugiés, en provenance notamment de tout le Moyen-Orient. Ces flux mondiaux de réfugiés posent de graves problèmes pour les pays d'origine et de transit, ainsi que pour les pays de destination. Mais tous les pays et régions touchés ont un point commun : ni les uns, ni les autres ne peuvent régler cette crise individuellement, et la solution ne peut consister en une seule mesure. Nous avons besoin d'une stratégie globale qui couvre toutes les routes empruntées par les réfugiés, y compris les pays d'origine, de transit et de destination. Quelle organisation, si ce n'est l'ONU, peut fournir le socle sur lequel asseoir cette action collective? Quelle organisation, si ce n'est l'ONU, peut contribuer à cette stratégie globale?

Pour faire baisser le nombre de réfugiés, nous devons concentrer nos efforts sur trois domaines clefs.

Premièrement, nous devons nous attaquer aux causes profondes dans les pays d'origine : les guerres civiles, les violations massives des droits de l'homme et le terrorisme. Dans ce contexte, nous devons intensifier

notre combat contre Daech et les groupes terroristes. Ils doivent être neutralisés et vaincus. Dans le cas de la Syrie, cela signifie également que nous devons insister davantage pour faire en sorte que les pays de la région serrent les rangs. Nous ne serons en mesure de réaliser des progrès significatifs que lorsque les principaux acteurs régionaux, comme l'Arabie saoudite, la Turquie, l'Égypte et l'Iran, agiront de concert. Enfin, cela signifie que nous devons faire en sorte que toutes les parties concernées par la guerre civile en Syrie rejoignent la table des négociations, comme s'y efforce l'Envoyé spécial Staffan de Mistura. Soyons clairs : cela ne veut pas dire que le régime politique en place en Syrie peut faire partie d'un règlement à long terme. Il a causé d'innombrables souffrances au peuple syrien. Mais lorsqu'on veut faire la paix, on ne parle pas uniquement avec ses amis.

Deuxièmement, il faut davantage d'unité au niveau international. D'énormes efforts ont déjà été consentis, mais l'ONU et ses États Membres peuvent et doivent faire plus. Nous ne pourrions vraiment les choses que si nous faisons en sorte que les États-Unis et la Russie avancent dans la même direction. Le Conseil de sécurité doit faire la preuve de son unité.

Nous avons besoin d'un mandat non seulement pour lutter contre Daech, mais également pour la protection des civils. Il doit inclure la création de zones sûres et de zones tampons, qui renforceraient la sécurité des personnes et permettraient à l'aide humanitaire de bénéficier d'un accès grandement facilité. Une action du Conseil de sécurité donnerait également à de nombreux pays la possibilité de s'associer à ces efforts et d'apporter leur appui. Notre position est claire : l'Autriche est prête à contribuer à une opération de paix des Nations Unies de ce type.

Troisièmement, nous avons besoin d'un nouveau système. Un système qui ne permet qu'aux personnes les plus vaillantes ou suffisamment riches pour payer les passeurs d'atteindre un refuge comme l'Europe est un mauvais système. De fait, le système actuel promeut indirectement la contrebande. Depuis 2000, plus de 24 000 migrants et réfugiés sont morts alors qu'ils tentaient d'atteindre l'Europe. Les photos de réfugiés morts noyés en Méditerranée ou asphyxiés dans des camions continuent de nous hanter. Nous devons donc changer le système. Nous devons donner aux réfugiés la possibilité de demander l'asile depuis leur pays d'origine ou les pays voisins. L'ONU pourrait contribuer à la création de centres d'accueil et d'information

qui permettraient le lancement de programmes de réinstallation.

J'estime que le trafic des êtres humains fait partie des crimes les plus graves. Nous devons considérer la contrebande systématique et à grande échelle de clandestins comme un crime contre l'humanité, de manière que les auteurs puissent enfin être traduits en justice.

Il est une autre crise que nous ne devons pas oublier. L'an dernier, comme la plupart des personnes ici présentes, j'avais déclaré que le conflit entre la Russie et l'Ukraine était sans doute le défi le plus grave pour la paix et la sécurité en Europe (voir A/69/PV.15). Un an plus tard, nous ne voyons toujours pas d'évolution positive satisfaisante. Le conflit persiste, le nombre de morts a même augmenté, et les conséquences socioéconomiques sont énormes.

Il n'y a qu'une seule voie pour avancer : un règlement pacifique ancré dans le dialogue et la négociation. Nous devons trouver une solution qui permette à une Ukraine libre et stable de jouir de liens forts aussi bien avec l'Union européenne qu'avec la Fédération de Russie. À cet égard, les accords de Minsk sont et restent la seule option envisageable. Il n'y a pas d'autre possibilité que d'appliquer ces accords. Toutes les parties doivent honorer leurs engagements. Dans ce contexte, je tiens à souligner le travail crucial effectué par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). La Mission spéciale d'observation et le Groupe de contact trilatéral jouent un rôle exceptionnel en faveur d'un règlement pacifique. L'OSCE mérite notre plein appui, et l'Autriche fera tout son possible pour contribuer à ce travail, en particulier lorsque nous assumerons la présidence de l'OSCE en 2017.

Tous ces conflits montrent bien que, 70 ans après sa création, nous avons plus que jamais besoin de l'ONU. Toutefois, dans certains domaines, l'ONU est poussée jusqu'à son point de rupture. Elle doit être réformée de toute urgence afin d'être préparée pour l'avenir. Quelle est la voie à suivre?

Premièrement, nous devons nous remémorer les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. La Charte est et demeure notre clef de voûte. Nous courons droit à l'échec si nous ne la respectons pas.

Deuxièmement, nous devons examiner le fonctionnement des organes principaux. Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité qui soit uni et qui puisse agir avec célérité. C'est pourquoi nous nous félicitons

des efforts visant à améliorer le travail du Conseil et nous appuyons les initiatives tendant à la suspension du droit de veto dans les cas d'atrocités à grande échelle. Afin d'être à même de relever les défis mondiaux, nous avons tous besoin d'une ONU qui soit capable d'agir et d'un Conseil de sécurité plus représentatif, plus comptable de son action et plus transparent.

Nous apprécions hautement le fait que l'un des sièges de l'Organisation des Nations Unies se trouve à Vienne et nous continuerons de l'appuyer activement. Nous restons déterminés à agir en tant que lieu de dialogue international, comme lors des négociations sur le programme nucléaire iranien qui ont eu lieu à Vienne cette année.

Nous allons également continuer de contribuer à toutes les initiatives diplomatiques en faveur d'un monde meilleur. En ce sens, l'un des domaines les plus importants pour nous est le désarmement nucléaire. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en mai dernier, n'a pu parvenir à un accord, mais il existe une dynamique internationale croissante dans le domaine du désarmement nucléaire et de la non-prolifération. J'ai prononcé, à cette conférence, une déclaration commune sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, au nom de 159 États. Et la Conférence sur les incidences humanitaires des armes nucléaires tenue à Vienne en décembre dernier a abouti à un engagement humanitaire qui a été entériné par 116 États. L'Autriche, de concert avec d'autres coauteurs, déposera plusieurs projets de résolution sur l'initiative humanitaire, dont nous espérons qu'ils bénéficieront d'un large appui.

Soixante-dix ans après Hiroshima et Nagasaki, les armes nucléaires continuent d'être l'une des plus graves menaces contre l'humanité. Je peux assurer l'Assemblée que l'Autriche luttera en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires afin de faire de notre monde un endroit plus sûr.

Les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés exigent une ONU forte. Nous remercions, par conséquent, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de tous ses efforts. Je peux assurer l'Assemblée que l'Autriche restera engagée aux côtés de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétaire général. Ils peuvent continuer à compter sur notre appui constant.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Charles Flanagan, Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'Irlande.

M. Flanagan (Irlande) (parle en anglais) : C'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole cet après-midi devant l'Assemblée générale au nom de l'Irlande, en cette année du soixantième anniversaire de l'adhésion de mon pays à l'Organisation des Nations Unies et du soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'ONU elle-même. À l'intersection de ces deux anniversaires chers à notre cœur, l'Irlande a eu le grand privilège de cofaciliter les négociations finales sur les objectifs de développement durable, dont la mise en œuvre est d'une importance critique pour l'avenir de notre planète et de ses habitants.

Les objectifs de développement durable sont une manifestation concrète de la capacité de l'ONU de fournir des résultats positifs dans les circonstances les plus difficiles, mais nous ne pouvons nous reposer sur nos lauriers. Bien au contraire, en cette année anniversaire, nous nous devons d'analyser d'un œil critique les situations où nous n'avons pas su, en tant que communauté internationale, prévenir les guerres, les génocides, les déplacements forcés de population et les privations. Aujourd'hui, nous nous trouvons face à des défis sans précédent alors que nous luttons contre la violence barbare d'acteurs non étatiques bien équipés, ainsi que celle de certains États, dont nous voyons les conséquences dans les catastrophes humanitaires qui sévissent dans de nombreuses régions du monde. La sûreté et la fermeté de direction de l'Organisation des Nations Unies n'ont jamais été aussi importantes. Je sais que l'ONU et ses Membres peuvent se montrer à la hauteur de ce défi majeur.

Dans ses 60 années à l'ONU, l'Irlande s'est attelée à une série de domaines d'action prioritaire, qui continuent d'occuper une place centrale dans sa politique étrangère. Ils comprennent les opérations de maintien de la paix, la non-prolifération et le désarmement nucléaire, l'aide au développement, la promotion de la paix et de la sécurité, lorsque nous siégeons au Conseil de sécurité, ainsi que la promotion de l'égalité des sexes. Je vais évoquer chacune de ces priorités en montrant l'actualité qu'elles continuent de revêtir pour l'Irlande aujourd'hui.

Dans les années 50, durant lesquelles l'Irlande est entrée à l'Organisation des Nations Unies, notre premier ministre d'alors, John A. Costello, définissait notre objectif comme le fait de « jouer notre rôle pour garantir ce dont les petits pays ont toujours eu besoin : le maintien de la paix ». Nous sommes extrêmement fiers du fait que les loyaux services des

Casques bleus irlandais ont joué un rôle central dans les négociations que nous menons avec l'ONU depuis 1958. À 12 reprises, nos soldats ont conduit des missions des Nations Unies. À l'heure actuelle, 370 soldats de la paix irlandais déterminés et courageux sont en poste dans sept missions de maintien de la paix, et 87 Casques bleus irlandais ont tragiquement perdu la vie au service de l'Organisation des Nations Unies.

L'Irlande ressent un puissant sentiment de responsabilité s'agissant de protéger la réputation et l'honneur des Casques bleus des Nations Unies. Nous le devons à nos forces de maintien de la paix passées, présentes et futures. C'est pourquoi, à l'instar du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, nous avons accueilli avec consternation et indignation les informations faisant état de violences sexuelles impliquant plusieurs soldats de la paix des Nations Unies.

Les missions de maintien de la paix des Nations Unies ne doivent jamais être associées à l'exploitation pour cause des agissements de quelques-uns. L'Irlande prendra toujours la défense des personnes vulnérables. Nous ne conserverons pas le silence sur le sort des femmes et des enfants touchés par ceux-là mêmes qui étaient responsables de leur protection. Ceux qui servent sous le drapeau de l'Organisation des Nations Unies ont la responsabilité fondamentale de se comporter de façon honorable et d'être une force au service du bien dans le monde.

L'Irlande exige une action décisive face à tout comportement criminel de la part des contingents des Nations Unies. C'est indispensable si nous voulons protéger la réputation de l'Organisation des Nations Unies et de ses soldats de la paix, dont l'immense majorité sont des gens de principe. Nous voulons une formation appropriée, une obligation claire de rendre des comptes et des sanctions strictes. Je me félicite de la volonté du Secrétaire général de faire que la politique de fermeté et de tolérance zéro de l'ONU devienne une réalité effective, avec zéro crime.

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et la contribution de l'Irlande ont su s'adapter à l'ampleur et à la complexité des défis qui se sont dressés au cours des six dernières décennies. La souplesse et l'innovation restent en tout temps essentielles. C'est pourquoi je me félicite du rapport du Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix, ainsi que de son analyse exhaustive des difficultés qui restent à surmonter et des modifications qui s'imposent (A/70/95). Notre propre expérience du conflit en Irlande,

en particulier, nous a enseigné qu'une participation pleine et égale des femmes aux décisions qui ont trait à la paix et à la sécurité est indispensable à l'établissement d'une paix durable.

J'en viens maintenant aux années 60. Dès ses premiers jours à l'ONU, l'Irlande s'est engagée passionnément en faveur du désarmement et de la non-prolifération. En tant que premier État à signer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 1968, à la suite de plusieurs années de travail en tant qu'initiateur des résolutions de l'Assemblée générale qui ont conduit à l'adoption de cet instrument, nous sommes profondément et indéfectiblement attachés à la pleine application de ce Traité. De fait, des progrès importants ont été accomplis en matière de non-prolifération. Nous nous félicitons particulièrement de l'accord conclu avec l'Iran, dont nous attendons avec intérêt la mise en œuvre. De manière plus générale, nous espérons qu'il marquera aussi le début d'un nouveau chapitre constructif de coopération de l'Iran au sein du système international. En revanche, les résultats de la Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP en 2015, tenue en mai, ont été profondément décevants. Les États dotés d'arsenaux nucléaires ont des responsabilités particulières, et l'Irlande continuera d'insister auprès d'eux pour qu'ils s'acquittent des engagements qu'ils ont pris en vertu du TNP.

Aujourd'hui, 17 000 armes nucléaires au moins représentent une menace pour notre survie même. Nous ne pouvons accepter ce statu quo. L'Irlande souhaite qu'un véritable élan soit imprimé au niveau du pilier du TNP relatif au désarmement nucléaire. Le processus de négociation des objectifs de développement durable a souligné le rôle très positif que les organisations de la société civile et les peuples du monde entier peuvent jouer. L'Irlande voudrait voir le même esprit positif, la même ouverture et le même sentiment d'urgence à l'œuvre dans le débat sur le désarmement nucléaire.

Chaque jour, nous voyons les conséquences des mouvements illicites et irresponsables d'armes classiques dans les scènes effroyables de chaos et de brutalité dans lesquels certaines régions de notre monde ont sombré. Les scènes que nous voyons dans nos journaux, à la télévision et sur les écrans de nos ordinateurs sont véritablement effroyables. Les gens se demandent ce qui peut être fait pour enrayer cette violence à grande échelle.

Une partie de la solution réside dans le Traité sur le commerce des armes, l'une des plus grandes

réalisations de la communauté internationale ces dernières années. L'Irlande a été l'un des premiers États à ratifier le Traité, et nous avons apporté un appui financier en vue de favoriser une plus large participation aux négociations et une mise en œuvre plus efficace. Il incombe maintenant à tous les États parties de poursuivre les efforts considérables et soutenus que nous avons consentis pendant le processus de négociation du Traité. Nous devons être à la hauteur des promesses qu'incarne ce Traité, dans le but ultime de renforcer la paix et la sécurité, et ce faisant, de sauver des vies.

Je voudrais passer maintenant aux années 70. En 1974, l'Irlande, qui avait adhéré à l'Union européenne l'année précédente, a mis en place son programme international de coopération au service du développement, Irish Aid. Depuis lors, mon pays a déboursé plus de 13 milliards de dollars pour aider les personnes les plus pauvres de la planète et s'est fait le champion du programme d'aide au sein de l'Union européenne, qui est le plus grand fournisseur d'aide au développement dans le monde.

La semaine dernière, au Siège, les dirigeants du monde ont adopté les nouveaux objectifs de développement durable pour la période allant jusqu'à 2030. Nous nous sommes engagés à mettre en œuvre un programme ambitieux et porteur de transformation pour mettre fin à la pauvreté extrême, préserver la planète pour les générations présentes et futures et créer les conditions favorables à une croissance économique équilibrée dans le monde entier. Le consensus qui s'est fait autour de ces objectifs est l'un des plus grands succès enregistrés par l'ONU ces dernières années. C'est un lourd défi que nous, les 193 États Membres, avons réussi à relever. C'est un exemple de la diplomatie multilatérale dans ce qu'elle a de meilleur.

L'ONU a démontré qu'elle était toujours pertinente et en fait, indispensable. Je suis fier que l'Irlande ait pu apporter sa contribution par l'entremise de l'Ambassadeur David Donoghue, co-facilitateur des négociations, et de son équipe, qui, en collaboration avec le Kenya, ont facilité l'adoption de cet accord historique. Le grand défi qui nous attend sera d'assurer la mise en œuvre réussie de ce programme mondial de vaste portée. Nous ne sous-estimons pas les difficultés auxquelles vont se heurter tous les pays dans la mise en œuvre d'un programme universel aussi vaste et diversifié que les nouveaux objectifs de développement durable, mais nous ne pouvons pas non plus sous-estimer les réalisations importantes et les avantages

pour l'humanité qui en découleront s'il est mis en œuvre efficacement.

Les progrès que nous avons réalisés en matière de développement sont menacés par les crises humanitaires d'une ampleur sans précédent auxquelles notre monde est confronté. Le nombre total de réfugiés et de déplacés dans le monde dépasse désormais 50 millions. En Europe, nous avons été témoins des conséquences tragiques auxquelles sont confrontés ceux qui, en désespoir de cause, prennent des risques inconcevables pour trouver un refuge pour leurs familles. L'Europe est confrontée à l'énorme défi de savoir comment faire face à la crise des migrations et nous mettons tout en œuvre pour relever ce défi. Les gens fuient leur pays d'origine pour de multiples raisons. Ils arrivent en Europe par de multiples voies. Ils entreprennent des voyages périlleux, et sont souvent exploités par des criminels sans scrupules en cours de route. C'est une catastrophe qui exige une coopération étroite au sein de la communauté internationale.

L'ONU déploie des efforts d'une importance vitale pour remédier aux causes profondes des migrations de masse et fournir une aide humanitaire à ceux qui ont dû fuir leur foyer à cause des ravages de la guerre. J'exhorte les États à coopérer avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations – M. Peter Sutherland, un Irlandais – qui, avec dévouement, apporte sa contribution pour mettre fin à cette catastrophe mondiale. L'Irlande appuie l'action humanitaire en fournissant des financements indispensables et d'autres ressources. Nous avons déployé des navires de recherche et de sauvetage en Méditerranée. Nous allons aider plus de 4 000 réfugiés à se réinstaller.

L'Irlande se félicite de la décision du Secrétaire général de constituer le Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire pour combler l'écart croissant entre les besoins humanitaires et les ressources humanitaires. Nous allons participer pleinement à ce processus et à d'autres processus dans la perspective du Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui se tiendra l'année prochaine.

Dans les années 80, l'Irlande a siégé pour la première fois au Conseil de sécurité, motivée par son attachement au multilatéralisme et à un système international fondé sur des règles. Ces valeurs sont gravement menacées de nos jours. L'annexion illégale de la Crimée par la Russie et le conflit dans l'est de l'Ukraine ont entraîné de graves conséquences pour

le peuple ukrainien et pour le système international. L'Irlande appelle toutes les parties à respecter et à appliquer pleinement les accords de Minsk et à coopérer avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe dans le cadre de ses efforts de consolidation de la paix dans la région.

Au cours de notre premier mandat au Conseil de sécurité en 1981 et 1982, le Moyen-Orient figurait, comme toujours, en tête des priorités mondiales. Aujourd'hui, la région est confrontée à des défis encore plus graves. En Syrie, plus de 200 000 personnes ont perdu la vie et plus de 11 millions de personnes ont été déplacées. Le régime d'Al-Assad continue de bafouer le droit international alors que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), par ses actes de cruauté gratuite, inflige des souffrances aux populations de la Syrie et du nord de l'Iraq. L'insouciance avec laquelle ce groupe commet des actes barbares constitue une menace pour toutes les valeurs chères à l'ONU, et par conséquent, l'ONU se doit d'agir.

Ailleurs dans la région, l'Irlande reste préoccupée par l'impasse persistante où se trouve le processus de paix au Moyen-Orient. Nous sommes de fervents partisans de la solution des deux États, seul moyen de garantir une paix juste et durable aux peuples israélien et palestinien.

Dans le cadre de notre quête de la paix sur l'île d'Irlande, nous avons reçu, et continuons de recevoir, l'appui sans faille des partenaires qui sont restés à nos côtés durant de longues années difficiles, en gardant la foi alors que d'autres pensaient que la situation était désespérée. Nous voulons partager notre expérience par le truchement de nos diverses activités en matière de prévention des conflits, de médiation et d'édification de l'État. Nous espérons que cela sera un atout pour nous quand nous présenterons à nouveau notre candidature au Conseil de sécurité en 2020.

Je passe maintenant aux années 90. L'Irlande a toujours appuyé la promotion et la protection des droits de l'homme, comme le montre notamment notre appui – depuis le début – à la décolonisation, notre opposition à l'apartheid en Afrique du Sud et notre élection au Conseil des droits de l'homme pour la période allant de 2013 à 2015. En 1997, notre ancienne Présidente, M^{me} Mary Robinson, a été nommée Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Au Conseil des droits de l'homme, l'Irlande s'est employée à traduire dans les faits les convictions de longue date qui ont guidé nos positions au sein de

l'ONU. Nous avons défendu des résolutions visant à promouvoir et à protéger le champ d'action de la société civile, car nous estimons que cela est essentiel pour l'exercice des autres droits. Nous défendons le rôle crucial que jouent les défenseurs des droits de l'homme. Nous avons mené des initiatives visant à prévenir la morbidité et la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

En Irlande, nous sommes tous préoccupés par les actes de répression violente et les attentats terroristes qui visent des minorités religieuses. Nous avons constaté une augmentation alarmante du nombre d'attaques contre les chrétiens, les bahaïs, les juifs et les musulmans. Ailleurs, les gens sont opprimés et punis en raison de leur sexe, de leur race ou de leur orientation sexuelle. Bref, les minorités vulnérables sont de plus en plus souvent la cible d'attaques de régimes étatiques répressifs et de réseaux terroristes transnationaux, notamment l'EIIL, Al-Qaida, Boko Haram et d'autres. L'ONU, en sa qualité de champion de l'égalité, du pluralisme et de la diversité, a un rôle important à jouer dans la défense et la protection des groupes vulnérables. Nous appuyons pleinement l'Organisation dans cette tâche essentielle.

Cette année, l'Irlande est devenue le premier pays du monde à légaliser le mariage pour tous par suffrage universel. Cela a été une expérience très positive pour l'Irlande, et nous exhortons les autres États à suivre cet exemple et à promouvoir les droits de leurs citoyens – lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et transgenres. De même, au cours de son histoire, l'Irlande a fait l'expérience de la répression religieuse. Pour cette raison, la liberté religieuse est une question qui revêt une grande importance pour mon pays.

Pour ce qui est des années 2000, je tiens à dire que l'Irlande est vivement préoccupée par la vulnérabilité des femmes et des filles dans de nombreuses régions du monde et à exprimer notre ferme attachement à l'égalité des sexes. En 2000, juste avant notre dernier mandat au Conseil de sécurité, l'Irlande s'est porté coauteur de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, reflet du ferme engagement de notre pays en faveur de ce programme. J'espère que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, sera remplacé par une brillante Secrétaire générale en temps voulu. En effet, cela permettrait d'envoyer un message fort aux femmes et aux hommes du monde entier, à savoir qu'ici à l'ONU, nous sommes prêts à éliminer les obstacles qui empêchent les femmes de réaliser leur véritable potentiel.

Nous appuyons fermement le code de conduite relatif à l'action du Conseil de sécurité en cas d'atrocités criminelles, qui a été élaboré par le Liechtenstein et le Groupe Responsabilité, cohérence et transparence, ainsi que la déclaration faite par la France et le Mexique sur la réglementation de l'utilisation du droit de veto. L'Irlande est prête à siéger au Conseil de sécurité en 2021, un Conseil réformé et plus représentatif, mieux à même de faire face aux menaces du XXI^e siècle qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

La concrétisation des valeurs fondamentales de l'ONU au sein de chaque État Membre signifie un monde plus juste, plus prospère et plus durable pour cette génération et toutes les générations futures. Je voudrais conclure en citant le poète irlandais Seamus Heaney : « J'en suis venu à penser à la vie comme étant une série d'ondulations qui s'élargissent au fur et à mesure, à partir d'un même centre. »

En 2015, année d'un anniversaire très cher à nos cœurs à tous, il est temps de réfléchir à ce qui forme notre propre noyau original – la Charte des Nations Unies – et, pour les 193 États Membres, de renouveler leur engagement de tenir la noble promesse qu'elle contient : un monde pacifique, juste et prospère.

M. Alrowaiei (Bahreïn), Vice-Président, assume la présidence.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Moussa Faki Mahamat, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine de la République du Tchad.

M. Mahamat (Tchad) : Il y a 15 ans, nous avons salué à l'unanimité l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et des objectifs du Millénaire pour le développement, comme la réponse la plus appropriée aux problèmes de pauvreté auxquels beaucoup de nos États sont confrontés. Avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), la soixante-dixième session de l'Assemblée générale vient à nouveau de confirmer la détermination des États du monde d'inverser la courbe de la pauvreté, en recherchant de nouvelles voies et des moyens adéquats pour promouvoir le développement. La réussite de la mise en œuvre de ce Programme passera par les réponses appropriées que nous aurons à trouver ensemble aux nombreux défis mondiaux du moment.

Pour beaucoup de pays d'Afrique, cette réussite est fortement tributaire de la situation sécuritaire et de leur capacité à financer leurs plans et stratégies de

développement. Ceux-ci sont contrariés quotidiennement par les crises que traversent les États, le terrorisme et la chute des prix de leurs produits d'exportation. Le succès de la mise en œuvre de ce nouveau Programme de développement sera également fonction de la solidarité des pays développés à l'égard des pays en voie de développement, en termes de financement effectif. C'est pourquoi, nos attentes, s'agissant de voir appliquer les conclusions de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, d'Addis-Abeba, restent toujours fortes.

Le thème de cette session, « Soixante-dixième anniversaire de l'ONU : tracer la voie de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme », nous amène à mettre au centre de notre débat général la problématique de la résolution des défis auxquels l'Organisation est actuellement confrontée. Parmi les plus épineux figurent les conflits armés, le terrorisme et la migration. L'Afrique est sans conteste l'un des épicycles de tous ces mouvements, au regard des multiples tragédies qui s'y déroulent.

La République centrafricaine en est un exemple, où les affrontements particulièrement sanglants de ces derniers jours viennent remettre en cause les quelques acquis patiemment obtenus durant la transition. La communauté internationale ne doit pas baisser les bras et doit impérativement aider ce pays à sortir de cette phase, en fournissant l'appui budgétaire nécessaire à la tenue d'élections dans les délais fixés.

Dans le bassin du lac Tchad, les activités terroristes perpétrées quasi quotidiennement par le groupe terroriste Boko Haram contre les pays de la sous-région, n'ont pas cessé, et ce, malgré les pertes considérables qu'elle a subies lors des opérations militaires menées par la coalition de leurs armées. Une force mixte multinationale est mise sur pied par les pays de la Commission du bassin du lac Tchad, afin de mettre fin aux exactions de ce groupe terroriste maléfique. Nous restons confiants qu'avec l'intensification de cette coopération militaire nous parviendrons à l'éradication définitive de ce groupe terroriste maléfique. Mais nous attendons aussi des Nations Unies et de tous nos partenaires qu'ils apportent un soutien matériel, financier et logistique à cette force.

Outre les actions militaires, ces pays ont décidé d'adopter un programme urgent de développement en faveur des populations vulnérables, afin de lutter contre les causes profondes de l'insécurité liées à la pauvreté. Cette initiative originale des pays de la Commission du

bassin du lac Tchad représente un apport déterminant aux efforts de paix et de sécurité dans la région et mérite d'être soutenue.

Au Mali, les accords de paix signés récemment à Alger et qui devaient faire de ce pays le havre de paix et de tolérance qu'il a toujours été, sont mis à rude épreuve par les groupes armés, malgré la présence des forces internationales. Le Tchad exhorte les parties à la sagesse et au respect de leurs engagements aux fins de la mise en œuvre dudit accord.

En Libye, la présence de nombreux éléments liés à l'État islamique vient contribuer à la déliquescence continue de ce pays, de même qu'elle constitue une source supplémentaire d'inquiétude, voire de déstabilisation pour toute l'Afrique et en particulier pour les pays voisins, dont le Tchad. Aussi demandons-nous instamment l'arrêt des violences et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

Au Soudan du Sud, le Tchad œuvre activement aux côtés d'un certain nombre de pays africains au règlement de la guerre fratricide qui s'y déroule. Les acteurs politiques doivent se surpasser pour se consacrer uniquement à la construction de leur jeune État. L'Autorité intergouvernementale pour le développement et le comité ad hoc chargé de l'appuyer dans la médiation doivent continuer à faire preuve d'autorité et de cohésion pour favoriser une solution pérenne à cette crise terrifiante.

Au Soudan, nous soutenons la tenue du dialogue national prévu le mois prochain et appelons toute la classe politique et tous les groupes armés à y prendre part.

La plupart des crises africaines sont nées ou ont prospéré sur le sous-développement. C'est pour cette raison que plusieurs initiatives ont été lancées, dont la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel de 2013. Celle-ci a suscité de grands espoirs chez les États de la région, confrontés au double défi de l'insécurité et du sous-développement. Il est à déplorer cependant que les annonces faites dans le cadre de cette stratégie tardent à se matérialiser.

Dans le reste du monde, le conflit israélo-palestinien demeure irrésolu, perpétuant les souffrances du peuple palestinien et cristallisant toutes les rancœurs. Il est grand temps de surmonter les obstacles psychologiques en favorisant la création d'un État palestinien viable, vivant en paix avec Israël. L'implantation hier du drapeau palestinien dans l'enceinte même de l'Organisation des Nations

Unies est, nous l'espérons, une étape importante dans la recherche d'une solution pacifique à ce conflit aussi vieux que l'Organisation.

À cet interminable conflit israélo-palestinien s'ajoutent les crises particulièrement violentes en Iraq, en Syrie et au Yémen. La communauté internationale doit se surpasser pour aider tous ces pays à sortir de ces tragédies, dont les multiples conséquences se font ressentir non seulement au Moyen-Orient mais également dans le reste du monde. La paix et la sécurité internationales sont sérieusement menacées par ce qui se passe maintenant dans cette partie du monde. Le radicalisme religieux et le terrorisme ont trouvé un terrain extrêmement fertile à leur expansion.

Les situations de crises que nous venons de relever ont amplement contribué à l'éclosion du terrorisme et à la constitution des groupes criminels de tout genre. Ce terrorisme, qui n'épargne aucun continent et aucune Communauté, est en passe de devenir une gangrène mondiale. La violence extrême exercée sur de paisibles populations en prenant pour prétexte des considérations religieuses ou doctrinaires est totalement contraire aux principes du droit international, aux droits humains et aux préceptes religieux.

En Afrique, les États aux prises avec le terrorisme sont contraints de consacrer l'essentiel de leurs ressources aux dépenses de sécurité, au détriment du développement économique et social. Le Tchad, mon pays, est dans cette situation lui qui été récemment victime de ce fléau avec la mort de près d'une centaine de personnes fauchées par des attentats terroristes dans la capitale et dans les îles du Lac Tchad. Il paie ainsi son engagement contre les groupes terroristes au Mali et au Nigéria auxquels il a infligé de lourdes pertes. Mais le Tchad ne pliera pas. Il poursuivra sans relâche sa traque des groupes terroristes. Nous souhaitons seulement de nos partenaires qu'ils nous fournissent des appuis concrets, aussi bien techniques que matériels, pour nous permettre de donner la riposte qu'il faut à cette guerre sans visage.

La capacité de nuisance transnationale des groupes terroristes et extrémistes implique une réponse collective et adaptée. La voie à suivre pour combattre ensemble le terrorisme est la mutualisation de nos moyens et de nos stratégies de riposte à travers l'intensification de la coopération régionale et internationale. À cet égard, nous proposons que l'année 2016 soit déclarée Année de lutte contre le terrorisme, et soit l'occasion de réfléchir sérieusement aux causes profondes de ce

phénomène, aux stratégies et moyens de le contenir et, à terme, de l'éliminer.

La multiplication et la gravité des crises ont également créé un phénomène d'une ampleur sans précédent dans le monde : la migration. En effet, le monde assiste depuis quelques mois à une expansion inattendue du phénomène de la migration internationale. Ses conséquences sont dramatiques sur des centaines de milliers de femmes et d'enfants qui recherchent désespérément des horizons meilleurs. La communauté internationale ne pourra mettre fin à cette migration que si des solutions sont trouvées à ses origines et ses causes profondes, notamment la résolution des conflits, et l'éradication de la pauvreté dans les pays de départ.

Nous devons également trouver des solutions pour ces milliers de réfugiés et déplacés à travers le monde. Ils ont aussi besoin de notre aide. Le Tchad est le deuxième pays africain par le nombre de réfugiés, de rapatriés et de déplacés sur son territoire, estimé à plus de 500 000 personnes. Ils viennent des régions frontalières du Tchad, notamment le Darfour soudanais, la République centrafricaine, le Nigéria et la Libye. Ils vivent dans des conditions environnementales et humanitaires difficiles.

Je voudrais une fois encore saisir cette occasion pour remercier tous les pays amis et surtout le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations pour l'appui qu'ils apportent à ces personnes nécessiteuses et pour le plaidoyer qu'ils font en faveur de nos pays.

Notre monde est confronté depuis peu à une menace rampante, les changements climatiques, qui sera l'objet d'une grande conférence à Paris en

décembre prochain. Le Tchad sera activement présent à cette conférence car il est l'une des grandes victimes de la dégradation climatique. Pays sahélien, menacé par la sécheresse et la désertification, assistant impuissant à l'assèchement progressif du lac Tchad, nous souhaitons vivement que les négociations aboutissent à un accord synonyme d'espoir de sauvegarde de notre planète, y compris le lac Tchad en péril.

La célébration du soixante-dixième anniversaire de l'ONU coïncide avec un événement heureux dont la délégation tchadienne se félicite. C'est la normalisation des relations entre les États-Unis et Cuba. Nous saluons le courage dont les dirigeants des deux pays ont fait montre pour parvenir à ce résultat. Nous les exhortons à continuer dans la voie dialogue constructif jusqu'à la levée complète et définitive de l'embargo qui a frappé si injustement Cuba depuis des décennies et qui permettra à ce pays de retrouver toute la place qu'il mérite dans le concert des nations.

Avant de terminer mon propos, la délégation tchadienne voudrait par ma voix féliciter le Président de son élection et remercier son prédécesseur pour le travail remarquable qu'il a accompli. Nous saluons au Secrétaire général de l'Organisation, et lui rendons hommage pour son investissement personnel et constant dans la recherche de la paix et de la sécurité dans le monde.

Je souhaite que ce débat général soit couronné de succès et surtout, qu'il y ait une plus grande prise de conscience de nos responsabilités individuelles et collectives qui conduisent l'humanité à la paix, à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité.

La séance est levée à 15 h 25.